



2475. I. E. J. e. d.





É T A T  
DE LA CORSE,

*Suivi d'un Journal*

D'UN VOYAGE DANS L'ISLE

*Et des Mémoires*

DE PASCAL PAOLI,

*Par*

Mr. JAMES BOSWEL,

ECUYER.

Orné d'une Carte nouvelle & exacte de la  
CORSE, & des Manifestes Originaux,

TRADUIT DE L'ANGLAIS ET DE L'ITALIEN,

PAR MR. S. D. C.

*Avec une Préface du Traducteur.*

T O M E II.



A L O N D R E S.

---

---

M. D. CC. LXIX.

DE LA CORSE  
ET A T

DEPARTEMENTAL PAOEL

MR JAMES BOSWILL  
FOUR

THE

TO

THE

THE

THE





E T A T  
D E L A C O R S E.

---

S E C O N D E P A R T I E.

---

**L**A RELIGION de la Corse est la foi Catholique Romaine, pour laquelle ces Insulaires font des plus zélés. Peut-être portent-ils ce zèle à un degré de superstition qui est le meilleur des extrêmes ; car aucune nation ne saurait prospérer sans piété. Là où elle manque, le zèle pour le bien public, & même tout sentiment noble s'affaiblira. Ce fut la Doctrine d'une Providence qui voit

& qui réglé toutes choses , jointe à celle d'un Etat futur de peines & de récompenses , qui rendit le peuple Romain vertueux & véritablement grand. A mesure que cette Doctrine vint à s'affaiblir par la fausse Philosophie d'Epicure , le génie des Romains s'abbatardit , & leur vigoureux patriotisme fit place à un orgueil efféminé , qui les conduisit au mépris & à la ruine.

Quoique fermement attachés à leur Religion , de même qu'à la Révélation envoyée de Dieu , les Corfes conservent dans les matières Ecclésiastiques le même caractère de fermeté & de liberté , qui les distingue dans les affaires civiles. Ils sont ennemis jurés du pouvoir temporel de l'Eglise. Dans les derniers & très vifs différens que le Gouvernement national a eu avec les Evêques , ils ont beaucoup rabattu de



leurs préjugés, & du respect qu'ils avaient pour le Clergé.

Les Evêques Corfes, au nombre de cinq, fuffragans de l'Archevêque de Pife, étaient ardemment attachés à Gènes, parce qu'ils tenaient leur avancement de la République. Ils crurent convenable de prêcher la Doctrine de l'esclavage & de la plus baffe foumiffion; ils flétriffaient les patriotes comme des rebelles. Le Gouvernement fouhaita qu'ils puffent réfider dans les terres de la nation, & leur promit une garde pour les garantir de toute injulte, mais les Evêques fachans bien qu'ils ne pourraient prêcher en sûreté la Doctrine de la tyrannie, refusèrent d'y réfider. Le Gouvernement, fur cela, défendit aux patriotes d'avoir aucun commerce avec eux, à quoi ils n'hésitèrent point d'obéir.

Le Pape affligé de voir les Corfes, comme des brebis fans Pasteur, résolut de leur envoyer un Visiteur Général pour officier à la place des Evêques.

Les Génois considérant cette démarche comme une manière de faveur pour les mécontents, adressèrent au Pape une longue remontrance dans laquelle ils disaient, “ Qu'ils étaient très sensibles  
 „ à la droiture des intentions de sa  
 „ Sainteté, & qu'ils seraient toujours  
 „ prêts à montrer leur dévotion in-  
 „ térable pour le Saint Siège; mais  
 „ qu'ils lui demandaient la permission  
 „ de dire qu'aucune provision donnée  
 „ contre les maux spirituels de la Cor-  
 „ se, ne pouvait être effectuée sans le  
 „ concours de la République.

Les Corfes charmés d'être appuyés par l'Eglise, se moquèrent de la remontrance entortillée & artificieuse de

Gènes. “ Voilà [ disaient - ils ] la sta-  
 „ tuë de Nabucodnosor , la tête d’or  
 „ & les pieds de terre. On commence  
 „ par un compliment, & l’on finit par  
 „ la menace ( a ).

La Cour de Naples crût devoir s’en-  
 tremettre en faveur de Gènes. Le *Car-*  
*dinal Orfini* , Ministre de Naples , à la  
 Cour de Rome , y donna ses remon-  
 trances , & crût employer la plus grosse  
 artillerie en publiant une très longue  
 dissertation sous le titre de *Discorso Theo-*  
*logico - Canonico - politico* , rempli de cita-  
 tions sans nombre ; témoignant être  
 assuré que son travail ferait sans repli-  
 que. Mais le Pape en jugea autrement ,  
 s’affermit dans sa résolution & envoya

( a ) *Ecco la statua di Nabucco , il Capo  
 d’oro è il piè di creta. Si Comincia dal Com-  
 plimento , è si termina nella minaccia.*

*Monsignor Cesare Crescenzio de Angelis*, Evêque de Segni, en qualité de Vifiteur Apostolique de toute la Corse.

Les Corfes acceptèrent sa Mission avec la plus grande reconnaissance & la plus sincère joye. Le *Signor Barbaggi* qui avait épousé la nièce de PAOLI, le reçut & le complimenta à son arrivée dans l'Isle, par une harrangue d'une grande politesse. Ce Prélat était envoyé non seulement pour remplir les fonctions des Evêques, mais encore comme Inspecteur Général de tout ce qui appartenait dans l'Isle à la Religion. Il avait sous lui un Vicaire Provincial. C'était un homme de beaucoup de piété, de grand sens, & d'une conduite engageante qui lui attira l'amour & le respect de tout le peuple.

Les Génois ne continuèrent pas leurs feintes & leurs ruses Liguriennes. Ils

levèrent le masque , défendans à tous leurs fujets de Corfe fous les peines les plus févères , d'obéir aux ordres du Vicaire Apoftolique , & offrans 6 mille écus Romains de récompense à quiconque pourrait l'amener, prifonnier dans une de leurs fortereſſes.

Le Pape annulla gravement , & avec de grandes ſolemmités cet Edit audacieux : quelques ſiècles auparavant, il eut fait une cérémonie bien plus éfrayante. Le Gouvernement de Corfe de fon côté , rendit public fon déplaiſir ſur la ſcandaleuſe témérité de la République ,

„ qui [ difait-il ] avait publié un Edit  
 „ par lequel elle avait non ſeulement  
 „ violé le reſpect qu'elle devait au St.  
 „ Siège , mais préſumé de remédier aux  
 „ affaires d'un Royaume qui ne la re-  
 „ connoiſſait plus pour leur Souveraine.

„ C'est pourquoi, [continue la Régen-  
 „ ce de Corse] nous déclarons cet Edit  
 „ destructif de la Religion & de l'auto-  
 „ rité Apostolique ; offensant la Majesté  
 „ du Vicaire de Christ ; féditieux &  
 „ contraire à la sûreté & à la tranquil-  
 „ lité de notre Etat ; tendant à cor-  
 „ rompre nos loix & bonnes coutumes.  
 „ Partant nous l'avons condamné à  
 „ être publiquement laceré & brulé par  
 „ la main de l'Exécuteur de la haute  
 „ Justice ; & ce, pour prévenir de tels  
 „ indignes Mémoires de la part de Gè-  
 „ nes au tems avenir.

Cette sentence fut mise en exécution  
 au bruit du tambour, sous la potence ,  
 à Corte , à la même place où était ci-  
 devant la maison du scélerat qui avait  
 assassiné Gaffori.

C'était une démarche d'une grande  
 politique pour les Corfes ; ils se recom-

mandaient par là au Pape; ils montraient leur fermeté; ils exerçaient leur autorité, & avilissaient leurs ennemis.

S'étant ainsi affranchis de la Tyran-  
nie de leurs Evêques, les Corfes com-  
mencèrent sagement à considérer, que  
ces Ecclésiastiques titulaires refusant de  
résider dans leurs Diocèses, & d'y rem-  
plir leurs devoirs, il n'y avait pas lieu  
de leur laisser parvenir des sommes con-  
sidérables pour les faire vivre dans l'o-  
pulence & dans la paresse, tandis qu'el-  
les pouvaient être beaucoup mieux &  
plus utilement employées. On jugea  
donc beaucoup plus raisonnable que les  
dixmes payées ci-devant aux Evêques  
parvinssent au corps de l'Etat, en con-  
séquence de quoi il fut ainsi décrété.

On peut juger quel cri & quelle ru-  
meur excita cette opération: mais les  
Corfes soutinrent leur conduite avec

toute la force , & même avec tout l'esprit possible.

„ Ils ont usurpé les Dixmes , & se  
„ font emparé du bien des Evèques ,  
„ [ disaient les Génois ]. Non , repli-  
„ quaient les Corfes , l'expression *usur-*  
„ *pé* n'est pas juste. Nous avouons la  
„ vérité sans violence , parce que l'on  
„ marche en confiance , quand on mar-  
„ che sans détour & avec simplicité.  
„ *Qui ambulat simpliciter , ambulat confi-*  
„ *denter*. Le Gouvernement a pris une  
„ portion de la Dixme & des biens Epif-  
„ copaux par de très fortes raisons ;  
„ 1<sup>o</sup>. parce qu'il en avait besoin , &  
„ c'est là un droit supérieur à tout au-  
„ tre. L'état dans lequel nous nous trou-  
„ vons ne souffre point de milieu ; où  
„ la liberté ou le plus horrible esclava-  
„ ge. Pour ne pas tomber dans l'escla-  
„ vage , nous sommes forcés de faire



„ la guerre ; pour soutenir la guerre ,  
 „ il faut des troupes ; les cottisations  
 „ des féculiers ne fuffifant pas pour  
 „ payer les troupes , il a été décrété  
 „ par une confulte générale de la na-  
 „ tion , de prendre un fubfide du Cler-  
 „ gé , à l'exemple de St. Pierre & de  
 „ tous les Souverains : mais [ difent les  
 „ Génois ] les Princes ne payent pas  
 „ une troupe de rebelles : une troupe  
 „ qui défend la liberté , la vie , l'hon-  
 „ neur & la patrie , contre la plus in-  
 „ juſte de toutes les oppreffions , eſt  
 „ plus Sainte , plus respectable , plus  
 „ religieufe qu'une Croizade. 2°. Parce  
 „ que *Benoit XI.* accorda la dixme pour  
 „ trois ans à *Jaques , Roi d'Arragon* ,  
 „ précifément pour ſe mettre en état de  
 „ chaffer les Génois de ce Royaume.  
 „ Que ſi le cas eſt le même , le beſoin

„ plus grand , les circonstances plus  
„ pressantes , pourquoi ne ferait-il pas  
„ permis de faire aujourd'hui ce qui  
„ fut permis alors ? 3°. Parce que per-  
„ sonne n'est plus obligé que nos Evê-  
„ ques de contribuer aux dépenses de  
„ cette guerre , dont eux seuls , jusques  
„ à présent ont retiré du profit , en ob-  
„ tenant une mitre qu'ils n'eussent ja-  
„ mais obtenue en mille ans de paix.  
„ Quoi ! les Séculariers ont versé des  
„ ruisseaux de sang pour se procurer ce  
„ beau capital , dont les Evêques reti-  
„ rent les fruits ; ne sont-ils pas d'au-  
„ tant plus obligés de s'employer pour  
„ conserver à la nation ce grand avan-  
„ tage , & lui en procurer de plus grands  
„ encore ? 4°. Parce que nos Evêques ,  
„ au lieu de se conduire en Pasteurs &  
„ en pères , les ont traités en vrais

» adverfaires. Ils ont déferté leurs Dio-  
» cèfes, & fe font retirés fur le terri-  
» toire de nos ennemis. Ils leur ont  
» prêté de grandes fommes pour nous  
» faire la guerre; ils nous la font eux  
» mêmes cruellement par leurs armes  
» fpirituelles, & ont refusé obftinément  
» de rejoindre leurs troupeaux. Pour  
» les obliger à y revenir, notre Gou-  
» vernement avait mis en œuvre le mê-  
» me moyen qu'Abfalom employa pour  
» ramener Joab à fon devoir. S'ils ont  
» été plus obftinés que Joab, qui les  
» plaindra? & qui pourra reprendre la  
» conduite de notre Gouvernement?  
» Joint à cela, que les revenus de celui  
» qui ne réside pas, de celui qui ne  
» fert pas l'autel, & plus encore de celui  
» qui le trahit, font dévolus aux pau-  
» vres; & quoi de plus pauvre que

„ nos troupes , & de plus épuisé que  
 „ notre Finance? (a)

(a) *Usurpate!* è mal detto. Noi confesseremo la verità senza Corda, perche, Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter. Il Governo a preso una porzione delle decime, e de' i beni de Vescovi; ed ecco perchè. Primo perchè ne ha avuto necessità; è questo è un diritto superiore ad ogni altro. Nello stato in cui siamo per noi non vi è mezzo. O libertà o schiavitù la più orribile. Per non cadere nella servitù, è necessaria la guerra: per sostenere la guerra, è necessaria la truppa; ma per pagarla, non bastando le tasse de' i Secolari, fu stabilito in una consulta, di prender un sussidio dagli Ecclesiastici; sul l'essempio di San Pietro e di tutti i Principi. Ma i Principi, si dice, non alimentano una truppa ribelle. Una truppa che diffende la libertà, la vita, l'onore e la patria dalla piu iniqua di tutti le oppressiani, è piu sacra, venerabile e pia di quella d'una Cruciata. Secondo,

Les dixmes étaient généralement en Corse sur le pied du 20e. des produc-

*perchè à punto per discacciar i Genovesi da questo Regno, Benedetto XI. concessè à Giacomo Rè di Arragona, per tre anni le decime. Ora, se il Caso è lo stesso, il bisogno maggiore, più pressanti le circostanze, perchè non sarà lecito adesso quel ch'è fù concesso allora? Terzo perchè niuno è più obbligato dei nostri Vescovi, di contribuire alle spese di questa guerra, da cui essi soli finora hanno ricavato profitto; ottenendo una sacra mitra, che non avrebbe ottenuta, in mille anni di pace. Come? i secolari hanno versato un fiume di sangue, per procurar loro un sì bel capitale, ed essi si faranno sentire per parteciparne qualche frutto; tanto più dovendo impiegarsi, per conservare alla Nazione lo stesso vantaggio, è procurargliene dei maggiori? Quarto perchè i nostri Vescovi, in vece di farla da' Pastori è da Padri, si portan da nemici. Hanno disertato dalle loro Diocesi; si son ritirati*

tions de la terre. Le Gouvernement en tient actuellement une bonne partie, & prend non seulement le revenu des Evêques, mais encore ceux des autres bénéfices, dont il a la nomination, qui n'ont point Cure d'ames, avec toutes les pensions que le Pape a coutume d'accorder à des Ecclésiastiques étrangers, pour rendre leur état particulier

*presso à nemici; hanno loro impresse gran somma, perchè si facciano guerra; cela fanno eglino stessi oribilmente, colli armi spirituali, e si sono ostinati à non volersi restituire al suo gregge. Il nostro Governo per obligarli al ritorno si è servito del ripiego, di cui si valse per ridurre al dover Gioab. Or se essi sono di Gioab più Caparbii, chè li compatirà? si aggiunge chè i frutti di chi non risiede, di chi non serve l'altare, e molto più di chi lo tradisce, son devoluti à poveri. Ora, chi più poverà della nostra truppa, della nostra finanza?*

& plus riche & plus riant. Lorsqu'une fois les affaires de l'Isle seront arrangées, il n'y a pas de doute que le Gouvernement Corse ne rétablisse les rentes des Evêchés ; mais il fera fait des représentations au Pape pour augmenter le nombre des Evêques, afin que les fonctions Episcopales soient mieux remplies, & que l'esprit d'égalité soit mieux observé ; ce qui n'avait pas lieu lorsque les Evêques jouissaient de tous leurs revenus, & vivaient en Princes dans l'Isle.

Plusieurs des habitans de la Corse avaient composé avec l'Eglise pour leurs dixmes ; & les descendans des *Caporali*, qui avaient rendu de si bons services à *Hugo Colonna* pour chasser les Sarazins, furent exemptés par un privilège spécial de payer aucune dixme. Ce privilège est supposé leur avoir été accordé an-

ciennement par le Pape, puisque ce fut pour sa cause qu'ils montrèrent tant de zèle ; le Clergé de Corse n'était pas encore savant ; la politique barbare de Gènes étant de tenir le peuple de l'Isle dans l'ignorance, & nombre d'années de guerres & de troubles aiant d'ailleurs beaucoup nuit à la culture des lettres. Il se trouve cependant en divers endroits des Prêtres qui aiant reçu une bonne éducation dans le continent, sont très bien instruits, tous ceux-là sont pieux & de mœurs irréprochables.

Il y a en Corse 65. Couvents de Moines mendiants, sçavoir 34. d'Observantins, 14. de Reformés de l'Ordre de St. François, & 17. de Capucins. Chacun de ces Couvents a seulement un bois pour des promenades solitaires, un jardin & une petite vigne. Ils sont généralement nourris de la charité du



peuple. Il y a deux Collèges de Jé-  
 suites ; deux Couvents de Dominicains ;  
 cinq de Servites , & un de Missionnai-  
 res. Tous ceux là ont de très beaux  
 fonds. Il y a aussi des terres appar-  
 tenant à d'autres Ordres Religieux ,  
 particulièrement aux Chartreux de Pise,  
 qui par la sainte austérité de leur con-  
 duite doivent s'attirer la vénération  
 de tout le monde , & dont les droits  
 ont été inviolablement préservés dans  
 les tems les plus orageux.

On s'attendrait sans doute qu'il y  
 eut dans l'Isle, des Monasteres de fem-  
 mes à proportion du nombre des Cou-  
 vents d'hommes ; cependant dans le fait  
 il n'y en a pas un seul dans toute l'Isle.  
 Pour en rendre raison , il faut considé-  
 rer que l'Institution monastique a été  
 souvent pervertie par des vues politi-  
 ques ; en sorte que les maisons Nobles

dans les pays Catholiques , désirant l'agrandissement de leurs familles , font prendre le voile à leurs filles , uniquement pour que la portion qu'elles devraient avoir aux biens , grossisse la fortune de l'ainé. Les Génois ne pensant qu'à retenir les Corfes dans une éternelle sujettion , employaient tous les moyens possibles pour empêcher que la Noblesse de l'Isle ne devint considérable ; ils défendirent pour cela la fondation des Monastères de filles , pour leur ôter ce moyen de s'enrichir. Ils encourageaient d'un autre côté les Ordres Mendians pour diminuer la population ; & pour laisser , comme un fardeau dans bien des familles , un nombre de filles non-mariées ; rien ne leur étant plus onéreux , comme on l'éprouve dans les pays Protestans.

Les Couvents devraient être soumis

à de telles restrictions , que ce qui est institué pour un but solennellement religieux ne devint pas assez commun pour demeurer sans effet , & pour être regardé comme une profession d'inertie & d'indolence. En les resserrant dans cette vue , il serait avantageux à la Religion d'avoir un petit nombre de Sanctuaires vraiment respectables , pour y recevoir ceux qui aiant rendu leurs devoirs à la société , se sont assez élevé au-dessus des affaires du monde , pour désirer de consacrer le dernier période de leur vie à la contemplation & à la priere , sans parler de ceux à qui de grandes passions ont fait commettre des fautes , pour l'expiation desquelles ils veulent s'efforcer de fléchir la Justice divine par la retraite , la pénitence & des austérités volontaires.

On a lieu d'attendre de l'attention que

PAOLI donne au bien de son pays , qu'il réduira le nombre des Couvents en Corfe. Les Religieux qui s'y trouvent aujourd'hui ont droit à la vérité d'y rester paisiblement jusques à la fin de leur vie ; mais on pourrait par de bonnes règles limiter le nombre des Noviciats , & l'âge des jeunes personnes qui voudraient le commencer.

Le Clergé Corfe , & les Moines en particulier , se font vivement intéressés pour les patriotes. Le P. *Leonardo* , Franciscain , Professeur en l'Université de Corte , a publié un petit traité intitulé : *Discorso Sacro - Civile* , dans lequel il soutient que ceux qui meurent à la guerre pour leur patrie doivent être regardés comme des Martyrs (a). Ce

(a) On peut lire là-dessus un morceau d'une grande dignité & pour la Morale & pour la Religion dans le *Rambler* N<sup>o</sup> 110.

discours a eu le plus grand effet. Nous savons quel courage , quelle grandeur d'ame cette doctrine a inspiré aux Turcs & aux Russes. C I C E R O N estimait que le patriotisme était une vertu digne du Ciel. „ Il est certain [dit-il] qu'il y a „ un lieu dans le Ciel où tous ceux qui „ ont préservé , soutenu & augmenté „ la prospérité de leur patrie jouiront „ d'une éternelle félicité. “ (a).

Les forces militaires des Corfes consistent principalement en une milice intrépide. On leur met en main un fusil dès qu'ils ont la force de le porter ; & comme ils ont beaucoup d'émulation , ils deviennent excellents tireurs , & il

(a) *Omnibus qui patriam , conservaverint , adjuverint , auxerint , certus est in Cælo & definitus locus , ubi beati aevo sempiterno fruuntur.*

C I C E R. *somn. Scip.*

est rare qu'avec une seule bale ils manquent leur coup , à une très grande distance , & même sur un fort petit objet.

Il y a dans chaque village un Capitaine d'armes , & dans chaque Piève un Commissaire d'armes , qui commande tous les Capitaines d'armes de son district. Ces Officiers sont choisis par le Général , avec l'approbation du peuple. Ils sont toujours prêts à recevoir ses ordres , & à fournir un nombre d'hommes en tout tems pour le service de l'Etat.

Il n'y a en Corse que 500 soldats qui reçoivent la paye ; 300 pour la garde du Général , & 200 pour celle des Magistrats des diverses Provinces , ou pour la garde de quelques petits forts & de certains postes.

Une

Une bonne milice est sans doute le vrai rempart d'une nation libre. Rome n'eut point de soldats à la paye jusques à l'an 347 de sa fondation; & alors cette paye fut introduite par les Patriens pour se rendre agréables au peuple, dans un tems où ils avaient peine à se soutenir contre l'influence des Tribuns (a).

PAOLI a imaginé une singulière & excellente méthode pour augmenter la valeur & l'émulation parmi ses compatriotes, & cela par une lettre Circulaire adressée à tous les Curés de chaque Paroisse de l'Isle, par laquelle il les chargeait de dresser une liste de tous ceux qui avaient été tués ou blessés en combattant pour leur patrie. La lettre était conçue en ces termes.

(a) TIT. LIV. Lib. IV. cap. 59.

PASQUAL DE PAOLI *Général du*  
*Royaume de CORSE.*

TRES REVEREND RECTEUR,

„ Désirant de faire connaitre au pu-  
„ blic la vertu & la pieté de ceux qui  
„ ont répandu leur sang pour défendre  
„ les droits & la liberté de la patrie,  
„ de rendre célèbre leur mémoire, &  
„ d'en faire ressentir les heureuses in-  
„ fluences à leurs familles, nous avons  
„ arrêté qu'il en serait dressé un Cata-  
„ logue exact & complet, pour être im-  
„ primé & rendu public, de façon à  
„ pouvoir servir à l'histoire de la na-  
„ tion. Et comme en qualité de Rec-  
„ teur, vous devez être plus qu'aucun  
„ autre, au fait de ce qui intéresse vo-  
„ tre Paroisse; vous prendrez je m'af-  
„ fure volontiers la peine de nous ai-  
„ der dans ce dessein; & pour cela vous



» vous en informerez des plus anciens  
 » & des plus sçus du village, pour  
 » qu'ils vous indiquent les noms & la  
 » famille de ceux qui ont été tués ou  
 » blessés au service de la patrie, depuis  
 » l'année 1729, en marquant avec la  
 » plus grande précision, le lieu, le mois  
 » & l'année &c. ( a ).

(a) PASCHALE DE ' PAOLI *Général*  
*del Regno di CORSICA.*

MOLTO REVERENDO SIGNOR RETTORE,

PER render al pubblico nota, la virtù è la  
 pietà di Coloro, che hanno sparso il sangue  
 per difender i diritte è la libertà della patria,  
 è per contradistinguere il loro merito, è farne  
 provare la benigna influenza alle loro famiglie,  
 abbiamo stabilito farne un esatto è compito  
 Catalogo, da darfi alle stampe, quale ficcome  
 potrà giovare ancora alla storia della nazione.  
 Ella come Rettore dovendo più dogni altro

Les Curés ont été très réguliers à y satisfaire. On ne pouvait jamais rien imaginer de meilleur , & cet Institut devrait être adopté par chaque nation. Il enflammerait furement les foldats patriotes d'un nouveau courage , parce qu'ils seraient également touchés & du soin qu'on prendrait de leur réputation , & de l'espérance qu'en mourant, ils laisseraient dans la tendre bienveillance de l'Etat une espèce d'héritage à leurs familles.

effere al fatto delle coze della sua Parocchia , si prenderà volontieri l'incommodo di Coadjuvarci in questo dissegno , è fara contenta informandosi da' i più vecchi affennati del paëse, fegnarci i nomi è la famiglia di coloro che vi sono morti , o restati feriti in servizio della patria , dal 1729 à questa parte , notando colla maggior précifione il luogo , il mese è l'anno &c.

J'ai souvent admiré combien l'amour de la gloire animait les simples soldats de nos armées, au milieu des plus grands dangers, quoique tout ce qu'ils font de magnanime soit à peine connu de leurs plus prochaines relations, & presque jamais du public.

Les Corfes ne font pas encore bien formés; parce qu'ils n'ont proprement été en action que pour se défendre, & dans une guerre très irrégulière; mais aujourd'hui qu'ils font parvenus à une victoire presque complete sur leurs ennemis, un certain degré de discipline leur deviendra nécessaire.

Le Corse est armé d'un fusil, d'un pistolet, & d'un stilet. Il porte un habit court d'une étoffe grossière du pays, de couleur obscure, avec la veste & la culotte de même, ou d'un drap de France ou d'Italie pour l'ordinaire écarlate.

Il a une gibecière pour sa munition, attachée autour du corps par un ceinturon. Dans cette gibecière est la place du filet, & au côté gauche du ceinturon pend le pistolet ; le fusil se jette derrière l'épaule. Il porte des guêtres de peau noire, & une sorte de bonnet d'étoffe noire doublé d'une frise rouge, orné & relevé sur le front, par une pièce d'étoffe plus fine, proprement bordée. Ce bonnet est particulier aux Corfes, & très anciennement usité dans la nation. Il a des ailes de chaque côté, & lorsqu'elles sont abatues, il a précisément la forme d'un casque, pareil à ceux qu'on voit sur la colonne de Trajan. L'habillement Corse est très bien entendu pour traverser les bois & les montagnes ; il donne d'ailleurs au soldat un air dispos & très militaire.

Les soldats n'ont point d'uniforme ;

ils n'usent pas non plus de tambour , de trompettes , de fifres , ni d'aucun autre instrument de musique guerrière , excepté une grande coquille de Triton percée au bout , qui rend un son assez éclatant pour être entendu de loin. Cette coquille peut être surtout très utile en mer.

- - - - - *Cerulea Concha*

*Exterrens freta.* ÆNEID. Lib. X.

l. 209.

Le Collonel Montgomery m'apprit qu'elle était en usage en Amérique , & surtout à la Caroline. Le son qu'elle rend n'est pas aigre , mais plutôt plein & fort comme celui d'une grosse corne. Elle a quelque rapport au *Lituus* des Romains. Mr. *Jean Cuninghame* de Caprinton , me fit voir un *lituus* , dont il était

possesseur, & dont il est parlé dans l'atlas de Blaeu (a). Il fut trouvé en creusant dans un ancien champ où s'était donnée la bataille de *Coilsfield en Ayrshire*, & qui servait aux anciens Barons de Caprinton pour appeler les gens de leur fuite.

Les Corfes avançant en connaissances, ils adopteront sûrement la pratique d'avoir des instrumens de musique guerrière, dont les effets ont été si grands dans les anciens tems, comme nous l'assure P O L Y B E ce judicieux & grave Historien, observateur soigneux de la nature humaine, & d'ailleurs très peu crédule. Nous trouvons même dans les armées modernes des effets considérables que cette musique à produit.

Les Corfes font une grande quantité

(a) *Blaeus atlas*, p. 71. *Province de Aire*.

de fusils & de pistolets , la plûpart desquels font d'un excellent travail. Ils font aussi une grande quantité de poudre , mais ils n'ont point encore de fonderie pour le canon. Ceux qu'ils ont , ils les ont pris sur leurs ennemis , ou acheté de l'étranger , ou pêché dans la mer des débris des vaisseaux qui ont brisé sur leurs côtes. Ils ne font pas non plus leurs boulets ; ils les tirent du Continent ou les achètent des Génois aux dépens de ceux qui leur ont porté la guerre. Un Corse me disait qu'ils n'en employaient pas beaucoup , parce qu'ils ne les tirent qu'à coup sûr. *Il Corso* [ disait-il ] *non tira , se non è sicuro del suo colpo.*

Cette nation est désignée par la nature pour devenir puissante sur mer , ayant quantité d'excellens ports , & les

meilleurs bois de construction : mais les Corfes ne font point encore ftillés fuffifamment dans l'art de conftruire des vaiffeaux, outre qu'ils n'ont pas affez d'argent pour en foutenir la dépenfe, & fe procurer de bons ouvriers. Ils ont cependant un nombre de petits vaiffeaux & quelques uns même dont la couppe eft affez bonne. D'ailleurs, leur marine eft conduite avec beaucoup de prudence & d'habileté par le *Comte Perés* qui a été fait Amiral en Chef.

Nous avons vû combien la Corfe eft riche en productions naturelles, enforte qu'il n'eft pas douteux qu'elle ne pût faire un commerce très étendu & également avantageux. Les huiles, les vins, le miel, la cire, le fel, les châtaignes, la foye, la poix-réfine, le buis, le chêne verd, le pin, le porphyre,



les marbres de diverses sortes, les cuirs, le fer, le cuivre, l'argent & le corail fournissent une multitude d'objets.

Pour le présent, le commerce ne fait, pour ainsi dire, que naître & que commencer à y fleurir. J'ai dit ci-devant qu'on trouvait dans ces mers une quantité considérable de corail des trois espèces, rouge, blanc & noir. Les Juifs de Livourne qui y ont établi une manufacture de cette matière, ont obtenu des Corfès une espèce de privilège exclusif pour cette partie, & en retour ils rendent de très bons services à la nation, par des avances d'argent, & en les pourvoyant de Canon.

La Corse peut donner une abondance de vins excellents : on fait à Capo-Corso deux sortes de vin blancs, dont l'un a beaucoup de rapport au Malaga. On

en exporte beaucoup chaque année en Allemagne où on le vend pour vrai Malaga. On en achète aussi à Livourne pour l'Angleterre, où il passe également pour vin d'Espagne; l'autre espèce de vin blanc de Capo-Corso ressemble assez au Frontignan.

A *Furiani* on fait un vin blanc qu'on peut boire pour du Syracuse, excepté qu'il n'est pas tout à fait si doux, mais qui, tout compté, lui est préférable. *Furiani* est fameux dans les Annales de Corse, par un siège très opiniâtre, dans lequel 300 Corfes repoussèrent vertement 500 Génois & les défirent.

Dans quelques villages on fait un vin blanc d'une douceur exquisite, très ressemblant au Tokay. A *Vescovato* & à *Campoloro* on en recueille qui a le goût du Bourgogne. Dans toute l'Isle on

trouve des vins de goûts différens. Il est réellement merveilleux qu'une si légère différence de terroir & d'exposition, quoique souvent du même plant, opère des diversités si considérables. La liqueur des raisins de Corse est naturellement si bonne, que quoique faite assez maladroitement, elle plait toujours par son parfum.

Je pense qu'on pourrait faire en Corse de très bons vins de table, très sains, qui tiendraient un milieu entre le claret & le Bourgogne, & qui conviendraient tout à fait à ce climat. Mais les Corfes ont été si harassés depuis un nombre d'années, qu'ils n'ont pas eu le loisir de se perfectionner dans aucun genre. Je suis cependant très sûr que l'exportation des huiles est allée, dans une seule année, jusques 2500000 Livres de France, & que celle des marons n'a pas

moins rendu de 100000 écus, même monnoye.

Nous pouvons nous attendre à voir les Corfès devenir l'une des nations les plus commerçantes. Le Commerce a toujours fleuri avec plus de distinction dans les Gouvernemens Républicains; Comme à *Tyr*, *Sydon*, *Carthage*, dans les anciens tems: à *Venise*, *Gènes*, *Liques* & les *Provinces - Unies*, dans les tems modernes. Cette vérité a été mise dans le plus grand jour par l'illustre *Jean de Wit* Grand pensionnaire de Hollande (a), dont les réflexions étaient le fruit d'une longue expérience & d'un très grand sens. Rien n'a plus rallenti les progrès de la Corse, qu'une proclamation que le Roi de la Grande Bretagne fit faire après la dernière paix, par

(a) *De Witt's Interest of Holland*, Part. III. chap. 3.

laquelle il interdifait à fes fujets tout Commerce avec la nation. Je ne prendrai pas fur moi d'expliquer quelle pût en être le motif; il ne m'appartient pas de lever le voile, qui couvre les fecrets du Gouvernement. Je pourrais cependant hazarder de dire, & d'affurer même, qu'une bonne correfpondance avec la Corfe ne ferait pas d'un médiocre avantage pour les intérêts de notre Commerce; ne fut ce qu'à raifon du trafic de poiffon & de nos manufactures de laines, fans parler de divers autres articles, qui ne pourraient que tourner au profit des deux nations.

Je fçais que fans cette proclamation, les Corfes, à la fin de la dernière guerre, auraient pris à leur fervice nombre de nos intrépides Armateurs, qui auraient tenu en refpect les Génois, & donné à ces braves Infulaires une auto-

rité dans ces mers, qui n'aurait pas manqué de les rendre respectables. Affûrément il serait digne d'un peuple, que le bonheur de la liberté à mis en état d'être généreux, d'accorder leur protection à une race de Héros, qui ont tout fait pour s'affûrer le même bonheur, furtout lorsque cet acte de générosité coïnciderait extrêmement avec les intérêts commerçans de ces Royaumes.

On a dit que ce fut le *Duc de Nivernois* qui eut assez d'ascendant sur notre Ministère pour obtenir en faveur des Génois, cette facheuse proclamation. Quelques Politiques ont témoigné leur surprife, que la Grande Bretagne se fut portée à favoriser Gènes, toujours affectionnée à la France; vû qu'il est connu que fans son assistance, la France n'eut pû appareiller à Toulon la flote qui la mit en état de prendre Minorque;

que les Génois continuèrent à faire construire des vaisseaux pour ce Royaume pendant toute la dernière guerre, & lui fournit constamment des matelots; tandis que les Corfes, amis de la liberté, devaient naturellement respecter l'Angleterre, comme elle l'a fait réellement.

Nous pouvons espérer que des vuës toutes différentes prévaudront dans le Conseil Général de la nation. Un Souverain qui possède toutes les vertus, animé des nobles sentimens de la liberté, & qui sent le plaisir de rendre son peuple heureux, doit naturellement souhaiter d'étendre sa bënëfice.

L'agriculture est encore dans un état bien imparfait en Corse; leurs instrumens de culture sont mal faits, & les Corfes ne font pas le meilleur usage de ceux qu'ils ont. Leur labour ne fait que grater la superficie de la terre, & à

peine connaissent-ils les avantages que procurent les engrais, quoiqu'il ne leur soit pas difficile d'en avoir en quantité. Cette observation générale n'est point incompatible avec les récoltes abondantes qui se font en diverses parties de l'Isle; parce qu'il s'y trouve des terroirs d'une prodigieuse fécondité, & qu'il y régne un peu plus d'attention & d'industrie qu'ailleurs.

Le Conseil Suprême a établi deux Inspecteurs ou plus dans chaque Province, qui doivent veiller, comme sur-Intendants, à la culture des terres, & prendre les mesures les plus efficaces, pour en hâter les progrès. On en a pris en particulier, pour encourager la plantation des meuriers, vû qu'il est sûr que la Corse a tout ce qu'il faut pour produire des foyes en grande abondance. Le jardinage y ayant été presqu'entièrement



négligé, il a été publié depuis peu un ordre à chaque possesseur d'un jardin ou d'un autre enclos, de semer chaque année des pois, des fèves, & toutes sortes de légumes, au moins une livre de chaque sorte, à peine de 4 L. qui doivent être exigées par le Podestà.

Le Suprême Conseil a aussi établi deux Consuls, pour avoir inspection sur toutes les espèces de marchandises & leur prix dans l'Isle; & pour veiller à tout ce qui peut tendre à l'avancement du Commerce.

Les provisions ou denrées ne sont pas chères en Corse, & voici leur prix moyen.

Un bœuf de labourage environ 80 L.

Une vache de 20 à 30 L.

Un cheval de la meilleure qualité de 100 à 140 L.

Un mulet de 70 à 80 L.

Un âne de 20 à 25 L.

Un mouton environ 4 L.

Une perdrix 4 f.

Les grives & les merles 2 f. la pièce.

La viande de bœuf 2 f. la livre.

Celle de mouton  $\frac{1}{2}$  f. la livre.

Le meilleur poisson 2 f. la livre.

Le poisson ordinaire 1 f. la livre.

Le vin 4 f. la bouteille du poids de 6

livres ; la monnoye de Corse est de

la même valeur que celle de Toscane.

L'huile se vend par baril du poids de 40 à

50 livre ; le baril contient 20 pintes,

la pinte tient 4 quarts.

Le vin se vend en barils de 12 zu-

chas : le zucha contient 9 grands flacons

de Florence.

Le grain se vend au boisseau : le boi-

seau contient 12 bacini ; le bacino pèse

environ 20 livres : le sac ou boisseau se

vend 18 L.

La livre de Corse est du même poids que la livre de Toscane. Le Gouvernement tend insensiblement & par degré, à établir l'uniformité des poids & des mesures.

Le gâge d'un artisan & la journée d'un laboureur sont à 1 L. par jour, & sa nourriture. Si l'artisan est distingué par ses talens, on lui donne quelque chose de plus.

Un moissonneur n'est pas payé en argent, mais outre sa nourriture, on lui donne un bacino du grain qu'il a moissonné.

Les manufactures sont encore très imparfaites. J'ai observé que leur laine était très rude, & généralement noire, de sorte qu'on n'en fait que de grossières étoffes. Le pur noir est préféré. Lorsqu'on y mêle un peu de laine blanche, l'étoffe est moins estimée, étant alors

d'un gris mêlé ou d'un brun tanné. On tire du dehors tout ce que l'on a de fin, vû que, outre qu'il n'y a pas assez de laine pour le service de l'Isle, les Corfes n'ont pas appris à faire autre chose que les étoffes grossières dont j'ai parlé.

On fait en Sardaigne des couvertures de lits, & des tapis de différentes couleurs, outre diverses étoffes pour s'habiller. Lorsque les Corfes auront plus de loisir, ils imiteront probablement leurs voisins dans ces divers arts. Il est vrai que dans la plus grande partie de l'Italie, personne, hors les païsans, ne porte d'étoffe faite à la maison; & si dans quelques endroits on fait des étoffes plus fines, elles sont faites de laines étrangères que l'on y porte de divers pays.

Il croit une grande quantité de lin dans l'Isle, & il n'est pas douteux qu'il

ne put s'en faire beaucoup d'avantage. Je m'attendais d'y trouver, sinon des toiles telles que celles de Hollande, d'Irlande & d'Ecosse, du moins de bonnes & fortes toiles d'usage pour les familles; mais en vérité, les Corfes font si négligens, qu'il ne s'en fait, à tout ramasser, qu'une très petite quantité, de forte que l'importation de ce seul article coute beaucoup.

Un Gentilhomme Corse me difait là-dessus, " si nous avons dans notre Roi-  
 „ aume un établissement pareil à celui  
 „ de la Société de Dublin, & un Doc-  
 „ teur *Samuel Madden* qui donnat des  
 „ prix à ceux qui se distingueraient dans  
 „ les manufactures, comme on le fait  
 „ dans la Capitale de l'Irlande, nous  
 „ pourions bientôt porter à la perfec-  
 „ tion nos toiles de lin, & bien d'au-  
 „ tres branches.

Les Corfes ont de l'huile en abondance pour leurs lampes, qui font leur lumière le plus généralement d'usage. Ils font auffi des bougies, & quelque peu de chandelles de fuif; car, comme je l'ai obfervé ci-devant, leur gros bétail eft rarement gras.

On trouve des cuirs en quantité dans l'Ifle. Les payfans durciffent les peaux à l'air, en particulier celles du fanglier, dont ils font leurs fouliers fans être tannés. Soit pauvreté, foit pareffe, ils ne font pas même tentés de faire ce travail, quoique l'art de tanner leur foit très bien connu, & qu'ils ayent tout ce qu'il faut pour cela en abondance: Mais une grande quantité d'écorce paffée en Italie. Les Corfes ont une manière de tanner avec les feuilles de laurier fauvage, féchées au foleil & réduites en poudre; ce qui donne une forte de couleur

couleur verdâtre au cuir. Il est certain qu'on peut user de divers expédients pour remplir le but de la tannerie. Dans l'isle de *St. Kilda* on tanne avec la racine de Tormentille (a).

L'état des sciences en Corse ne peut être qu'au plus bas degré, comme il est aisé de le comprendre, vû le systême qu'avaient suivi les Génois de tenir ce peuple dans la plus crasse ignorance, & l'état continuel de trouble dans lequel ont vécu les habitans de cette Isle, qui ne leur laissait aucun loisir pour s'appliquer à l'étude; on fait que les loix même se taient parmi les armes. *Inter arma silent leges*, sentence bien applicable aux Muses qui s'enfuient à leur approche.

PAOLI & les plus sages de la na-

(a) M. AULAY'S *History of St. Kilda*.

p. 214.

Tom. II.

C

tion avec lesquels il consultait, ne tardèrent pas à se convaincre que pour conduire le peuple de Corse à l'heureux état d'une liberté bien affermie, & en transmettre le pur & généreux sentiment à sa postérité, il fallait nécessairement ouvrir les esprits à une science solide, en les munissant de principes judicieux & raisonnables, au moyen desquels la constitution pût être maintenue dans sa vigueur.

Pour cela, après de longues délibérations, il fut résolu en 1764 de fonder une Université dans la Cité de Corte, & à cette occasion il fut publié un Manifeste (a) dans lequel on rapellait au peuple de Corse la politique barbare des Génois qui les avaient retenus constamment dans l'ignorance, & on les informait en même tems des vuës paternelles

(a) Appendix N°. VI.



que le Gouvernement avoit conçues pour leur instruction.

Ce Manifeste n'était point un vain étalage de ce qui ne pouvait pas se faire. PAOLI pût à grand peine rassembler quelques hommes des plus éclairés de l'Isle, & quelques savans Corfès répandus dans les pays étrangers, qui furent assez désintéressés & assez bons patriotes pour accepter les petits apointemens que leur patrie pouvait leur offrir. Ils se trouvèrent amplement récompensés par l'occasion qu'on leur fournifait de contribuer au bonheur de leur terre natale, en dissipant les ténèbres dans lesquelles ils avaient été retenus par les Génois, & cette crasse barbarie pire que celle des Goths. Ils se firent une fête d'éclairer des Héros qu'une vertu encore agreste avait déjà couverts de gloire.

Les Professeurs de l'Université de Corte font la plûpart des Pères de différens Ordres Religieux. Ils font infatigables dans leurs travaux , & la jeunesse Corte se montre autant de pénétration & d'ardeur dans les études , que de vigueur & de courage contre l'ennemi. Il y a à Corte de belles sales dans lesquelles les Professeurs enseignent ; mais on ne doit pas s'attendre d'y voir des édifices réguliers qui annoncent un Collège.

Sous la classe des sciences , je dois observer qu'il y a à Corte une maison pour l'Imprimerie , & une boutique de Libraire , toutes deux tenues par un Lucquois , homme de quelque capacité pour ces objets. Il a de très bons caractères , mais il n'imprime que les Manifestes publics , les Calendriers des jours de Fêtes , & de petits ouvrages de dévotion , à quoi on peut ajouter la Ga-

zette de Corse , publiée par autorité supérieure , & de tems en tems , à mesure que l'on a des nouvelles à y inférer : mais l'on n'y infère que les nouvelles de l'Isle. On n'y admet , ni correspondance étrangère , ni anecdotes particulières & incertaines , enforte qu'il se passe quelquefois trois mois , sans qu'il paraisse de Gazette dans le public.

Il se passera bien du tems , avant que les Corfes atteignent le raffinement de conduite que l'on met dans les papiers publics , & surtout dans ceux de Londres qui en a d'incomparables ; car je crois qu'une Gazette Anglaise est la composition la plus variée & la plus extraordinaire qui ait été faite. Un papier Anglais, [ *News Paper* ] en même tems qu'il instruit les lecteurs judicieux de ce qui se fait de considérable en Europe , peut avec le même succès contenter l'i-

imagination la plus vive par des aventures feintes , & amuser le goût le plus léger par des essais dans tous les genres de stile & sur toutes sortes de sujets.

On trouve en Corse différents traités de controverses politiques , dont le titre porte imprimé à Corte ; mais ils le sont réellement à Luques ou à Livourne. Dans quelques uns de ces Traités dont j'ai formé une assez nombreuse collection , les Auteurs se donnent la plus grande peine pour porter jusqu'à la démonstration que les Corfes doivent être libres. Leurs écrits sont en bonne partie du stile de ces Traités profonds pour & contre les droits héréditaires & inaltérables des Rois , dont les Librairies de ce pays étaient remplies dans le dernier siècle. On y entassait autorités sur autorités pour établir les plus évidentes propositions , & comme le dit un

Poète, on cite Aristote, pour prouver que la fumée monte ou que la neige est blanche (a).

Les prérogatives divines & naturelles de la liberté n'ont pas besoin de la Logique qui a été employée avec tant de succès par les Avocats de l'esclavage, pour *obscurcir le Conseil par des paroles sans intelligence.*

Le génie & le caractère des Corfès mérite d'être particulièrement considéré, parce que quelques Auteurs dans l'ancien tems, & les Emisaires de Gènes dans les tems modernes les ont présentés dans un jour bien peu favorable.

Dans la collection des Auteurs, qui ont écrit sur l'Italie, par le célèbre

(a) - - - - - *Quote the Stagyre  
to prove that Smoke ascends, and  
snow is White, MALLETT.*

MURATORI (a), nous trouvons PETRUS CYRNEUS *de rebus Corsicis*, en 4 livres. Cet Ecrivain était un Prêtre du Diocèse d'Aléria, dans le XV. siècle. Le nom de sa famille était *Filice*, mais il préféra de se donner le nom suivant de *Cyrneus*, de *Cyrnus*, qui était, comme on l'a vû, le nom grec de l'Isle de Corse sa patrie. Il était très pauvre & cherchait à vivre en différents endroits de l'Italie, en qualité de Pédagogue, & séjourna longtems à Venise, comme correcteur d'Imprimerie; enfin étant retourné dans son pays, il y composa pieusement son histoire qu'il conduisit jusques à l'an 1516.

Le seul manuscrit de ce petit Ouvrage est dans la Bibliothèque du Roi de France, & Muratori le publia en

(a) MURATORI, *Rerum Italicar. scriptor.* Vol. XXIV.

1738. “ Dans le tems, dit-il, que les  
 „ Corfes, hommes d’un caractère féroce  
 „ & sauvage, portés à la fédition, se  
 „ rebellant contre la République de Gè-  
 „ nes, ne lui donnaient pas peu d’em-  
 „ barras depuis un nombre d’années,  
 à quoi il ajoute; “ Cette nation que  
 „ Cyrnæus dépeint comme vivant tou-  
 „ jours dans les contentions & dans les  
 „ troubles, est encore reconnue telle de  
 „ nos jours (a).

Pierre Cyrnæus s’anime beaucoup

(a) *Corfi ferocium, atque agrestium ho-  
 minum genus, & in seditionem facile pro-  
 num, Serenissimae Genuensium Reipublicae  
 conversis in rebellionem animis, à multo tem-  
 pore negotium non leve facessunt. - - - Qua-  
 lem Petrus Cyrnaeus Gentem suam describit,  
 perpetuis contentionibus ac turbis fluctuantem,  
 talem praesens quoque aetas agnoscit ac sentit.*  
 MURATORI.

pour soutenir l'honneur & la gloire de sa patrie. Il insiste fort sur ce qu'un fils d'Hercule y régna. Il est vrai que STRABON (a) nous dit qu'un fils d'Hercule s'établit dans la Sardaigne, ce qui a pu, je le suppose, donner lieu à la même tradition concernant la Corse. On permet à l'antiquité, [ disait TITELIVE ] de relever le lustre des villes, en rendant plus auguste leur origine (b).

Pierre Cynæus était un patriote zélé jusques à l'entousiasme, & il ne pouvait souffrir patiemment que *Strabon* eut pris à tâche de donner la plus mauvaise idée de sa patrie & de ses habitans, en opposition formelle à la relation avantageuse que *Diodore de Sicile*

(a) STRABO Lib. V. cap. 225.

(b) *Datur haec venia antiquitati ut primordia urbium augustiora faciat.* TIT. LIV. in proem.



en avait donnée. Il déclare que ç'a été la principale raison qui lui a fait prendre la plume, " en voyant [ dit-il ] les  
 „ menfonges de Strabon se répandre &  
 „ trouver créance ; *Quia Strabonis mendacia vulgata esse video*, & il s'écrie avec la fureur d'un vrai fils d'Hercule ;  
 „ Quoi ! Il aura déchiré l'Isle entière,  
 „ & nous ne lui en ferons pas rendre  
 „ compte ! nous ne l'accuserons pas de  
 „ menfonge ! nous ne lui marquerons  
 „ pas notre indignation ! - - - Si je me  
 „ taisais , les murs de la maison où  
 „ je suis né , la ville dans laquelle j'ai  
 „ reçu l'éducation se récrieraient ( a ).

( a ) *Quum totam insulam laceraverit non expostulemus ? non accusemus ? non graviter feramus ? \* \* \* Quod si ego tacerem , nonne parietes domus ubi natus sum , nonne Civitas ubi educatus sum exclamarent ?* PETR. CYRN.

Il est en effet bien extraordinaire de voir deux Auteurs tels que Strabon & Diodore de Sicile différer si prodigieusement entr'eux sur ce sujet, au point de paraître en formelle contradiction. “ Cir-  
 „ nus [ dit Strabon ] ( a ) est appelée  
 „ Corfè par les Romains. Cette Isle est  
 „ mal habitée, raboteufe, & en bien  
 „ des endroits de très difficile accès.  
 „ Ceux qui habitent les montagnes ne  
 „ vivent que de pillage, & font plus  
 „ féroces que les bêtes. Lorsque les  
 „ Généraux Romains font quelque ir-  
 „ ruption dans leurs pays, & pénètrent  
 „ dans leurs demeures fauvages, ils em-  
 „ mènent avec eux nombre de Corfes  
 „ à Rome, & il est étonnant quelle  
 „ rudesse & quelle brutalité ils décou-  
 „ vrent dans ce peuple. Les plus im-  
 „ patients ne pouvants supporter la vie,

( a ) STRABO Lib. V. cap. 224.

„ portent leurs mains violentes sur eux  
 „ mêmes, tandis que d'autres confen-  
 „ tants de vivre, restent dans un tel état  
 „ d'abattement & d'insensibilité, que  
 „ ceux qui les ont achetés pour esclaves  
 „ se trouvent avoir fait un très mauvais  
 „ marché, quelque peu qu'ils en aient  
 „ payé, & regrettent que de tels sujets  
 „ soient tombés entre leurs mains. Ainsi  
 „ parle Strabon.

DIODORE d'un autre côté dit ;  
 „ Les esclaves Corfès paraissent différer  
 „ beaucoup des autres, par l'utilité dont  
 „ ils font à leurs maîtres pour tous les  
 „ usages de la vie, auxquels ils font  
 „ plus propres par les talens particu-  
 „ liers qu'ils tiennent de la nature . . . .  
 „ Ces Insulaires vivent entr'eux avec  
 „ une humanité & une justice plus exac-  
 „ te que tous les autres Barbares . . . .

„ Dans toutes les parties de la vie éco-  
 „ nomique, ils font paraître une équité  
 „ fingulière (a).

Mr. BURNABY pense que ces réla-  
 tions, quoique si différentes, peuvent  
 être conciliées, en supposant que les Au-  
 teurs qui parlent des Corfes, nous les  
 montrent sous divers points de vue; *Strabon* parle des Corfes ennemis; *Dio-  
 dore* les peint lorsqu'ils sont amis. Dans  
 ce dernier cas, non seulement ils sont  
 traitables, mais leur caractère répond  
 exactement à celui de nos Corfes d'au-  
 jourd'hui. Dans la guerre, ils sont fu-  
 rieux comme des lions: La mort n'est  
 rien pour eux; aucun pouvoir ne peut  
 les faire plier contre leur inclination.  
 Ils s'irritent contre les difficultés, & ne  
 peuvent souffrir la contrainte (b). Lors-

(a) DIOD. SICUL. Lib. V. cap. 224.

(b) Ce que dit *Mr. Burnaby* des Corfes,

qu'ils font en paix , & dans le cours ordinaire de la vie , ils font doux & justes au plus haut degré , avec toutes les qualités aimables que Diodore leur donne. Lorsque leur service est volontaire , ou qu'ils s'affectionnent à un maître , ils ont toutes les vertus qu'il leur attribue.

*Mylord Hayles* pense qu'il n'y a proprement point de contradiction entre ces fameux Auteurs , parce que *Strabon* n'a point jetté un blâme général sur tous les Corfes. Il s'est expliqué seulement en termes très forts sur la barbarie de ceux d'entr'eux qui habitaient les mon-

me rappelle une excellente observation de *Sir Thomas Blount*. Vous pouvez , dit - il , apprivoiser un lion par la douceur , mais vous le mettrez plutôt en pièces que de le réduire à la chaîne. SYR THOM. POPE BLOUNT'S, *Essais*. Edit. Lond. 1695. p. 65.

tagnes , & qui vivaient de rapine ; précisément comme il eut parlé des montagnards Ecoffais dans le tems qu'ils vivaient fans loix , & dont il eut dit fans doute , ce font des hommes véritablement sauvages.

*Mylord Monboddo* pense que pour concilier ces différens caractères des esclaves Corfes , il ne faut que supposer que ceux dont parle Diodore étaient bien traités , & que ceux dont parle Strabon l'étaient mal. De bons ou de mauvais traitemens suffisaient pour faire paraitre les Corfes de l'un ou de l'autre de ces caractères , comme on l'observe encore aujourd'hui de plusieurs nations barbares.

Mais , quand je supposerais chez les Corfes en général , une forte de férocité , il serait aisé , ce me semble de la justifier en considérant les traitemens

que ce peuple courageux a reçus de ses oppresseurs; car comme le dit avec fondement le Philosophe de Malmsbury ;  
 „ la violence des méchans force les hom-  
 „ mes naturellement bons à recourir  
 „ pour leur défense aux vertus guer-  
 „ rières , à la force & à la ruse , &  
 „ même à devenir presque féroces (a).

Cyrneus établit d'abord comme certain que tous les Corfes étaient libres , & qu'ils vivaient sous leurs propres loix (b) ; & il donne ce noble éloge à sa patrie. “ La Corse est en quelque sorte l'élève de la pauvreté, hospita-

(a) *Propter Malorum pravitatem, recurrendum etiam bonis est, si se tueri volunt, ad virtutes bellicas, vim & dolum, id est, ad ferinam rapacitatem: HOBBS de Cive. Epist. dedic.*

(b) *Universi Corfi liberi sunt, & propriis vivunt legibus. CYRNEUS.*

„ lière pour la vertu , miséricordieuse  
 „ pour tous. La sévère discipline qu’elle  
 „ le observe fait qu’elle est en même tems  
 „ pauvre & généreuse ( a ).

Le 4me Livre de Cyrnæus , est tout  
 entier destiné au recit de sa vie vaga-  
 bonde , & rempli de bizarres anecdotes.  
 Il le commence gravement en ces ter-  
 mes ; “ Parvenu à cet endroit de mon  
 „ histoire , il ne me semble pas hors  
 „ de propos de parler de la vie & des  
 „ mœurs de celui qui l’a écrite. Il ne  
 manque point de se donner un excel-  
 lent caractère , & j’oserais assurer qu’il  
 le fait de bonne foi : mais sa narration  
 entre dans de si petits détails , qu’il prend

( a ) *Corfica semper alumna paupertatis ,  
 hospes virtutis , misericors erga omnes , quam  
 ascivit à severa disciplina quam usurpat , &  
 paupertatem tuetur & liberalitatem. I D E M.*



soin d'apprendre à la postérité, qu'il avait une manière de marcher très irrégulière, & qu'il préférait le vin doux au vin dur & violent. En un mot, c'était un homme qui, avec des qualités distinguées, était d'un caractère simple & très singulier.

Je prendrai enfin congé de cet honnête homme, avec lequel peut-être quelques uns de mes lecteurs s'entretiendraient volontiers un peu plus longtemps.

Les Corfes sont naturellement prompts & vifs, avec un tour d'éloquence qui leur est propre. *Jérôme de Marinis* les caractérise de cette manière. " Leurs  
 „ montagnes abondent en essains d'a-  
 „ beilles, & découlent de lait & de  
 „ miel : mais ces abeilles ont un aiguil-  
 „ lon, & tel est le génie Corse, avec  
 „ le lait & le miel sur la langue, il ca-

„ che quelque chose de piquant qui les  
 „ rend propres au bareau ( a ).

Je suis possesseur de deux Discours  
 ou Harangues adressées au peuple de  
 Corse, qui donnent une idée de cette  
 éloquence. L'un est intitulé; la Corse  
 à ses enfans. *La Corsica a suoi Figli*. L'au-  
 tre, la Corse à ses enfans déloiaux.  
*La Corsica a suoi Figli Sleali*.

Dans la première, l'Orateur anime  
 ses compatriotes à soutenir vigoureuse-  
 ment la glorieuse cause de la liberté.  
 „ Suivez, leur dit-il, l'exemple de  
 „ ceux qui ont été les libérateurs de  
 „ leur patrie, & foyez sûrs que la li-

( a ) *Montes apum examinibus abundant,  
 & lacte & melle manant. Apte etiam ad Cor-  
 sorum ingenium, qui sub linguâ, cum lacte  
 & melle, habeant aculeum, adeoque foro na-  
 ti sunt. GRÆV. Thesaur. Antiq. Vol. I.  
 P. 1410.*

„ berté fera le prix de vos nobles tra-  
 „ vaux, & qu'à l'ombre charmante de  
 „ la liberté, vous recueillirez les doux  
 „ fruits de la sûreté & de la paix, de  
 „ l'abondance & de la joye, de l'agran-  
 „ dissement & de la gloire. Fruits qui  
 „ vous paraîtront d'autant plus doux,  
 „ que vous en avez été plus longtems  
 „ privés injustement par la malice de  
 „ vos oppresseurs (a).

Dans la seconde de ces Harangues,

(a) *Seguitate voi dunque l'esempio dei  
 salvatori della loro Patria, è siate sicuri che  
 la libertà sarà il premio delle vostre fatiche;  
 è che all' ombra amena della libertà raco-  
 glierete i suavi frutti di sicurezzà e di pace,  
 di abondanza e di contentezza, di avanza-  
 mento e di gloria; frutti che vi riusciranno  
 tanto più dolci, quanto più lungamente ne  
 siete stati fuor di raggione privati dalla mali-  
 gnità dei vostri oppressori. I. DISC.*

quelques uns des membres de la nation ,  
ayant parû flotants par timidité , furent  
ainsi ranimés contre les Génois.

„ Voilà la puissance que l'on veut  
„ vous faire craindre. Vous l'avez mé-  
„ prisée , & vous en avez triomphé ,  
„ dans le tems de votre plus grande  
„ faiblesse ; dans le tems que vous étiez  
„ dépourvûs d'armes , de munitions ,  
„ de bâtimens , de ports , de finance ,  
„ & de troupes soudoïées ; dans le tems  
„ que vos Chefs étaient encore novices  
„ dans le Gouvernement militaire &  
„ politique , civil & œconomique ; que  
„ toutes ces branches leur étaient oné-  
„ reuses & dispendieuses ; dans le tems  
„ que les partis levaient hardiment la  
„ tête , & feroient ouvertement & par  
„ tout la zizanie ; lorsque la partie ul-  
„ tramontaine de l'Isle , était séparée  
„ & indépendante de la partie de deçà

» les monts ; que l'autorité de la nation  
» était mal connue & peu assurée. Mais  
» aujourd'hui , que par un heureux  
» changement, vous êtes abondamment  
» pourvûs d'armes & de munitions, de  
» bâtimens & de ports ; que vous avez  
» formé des Corps de troupes & des  
» fonds pour leur subsistance ; délivrés  
» du poids de beaucoup d'expéditions ,  
» & des désordres qu'entraînait une  
» troupe ramassée ; aujourd'hui que vous  
» avez établi vos finances ; que vos  
» Chefs sont beaucoup mieux instruits ;  
» que le Gouvernement n'est plus oné-  
» reux ; que les partis sont tous abat-  
» tus ; que le Gouvernement national  
» est obéi de tous les ordres de la na-  
» tion ; craint des ennemis mêmes, &  
» reconnu par les étrangers ; que les  
» Provinces deçà & delà les monts sont  
» réunies sous un seul & même Chef ;

„ sous un Chef [ je le dirai à la honte  
 „ de la malignité & de l'envie, ] qui  
 „ par sa sagesse & sa prévoyance, par  
 „ son zèle & son désintéressement, par  
 „ son courage & sa valeur, par la droi-  
 „ ture de ses intentions, de ses vuës &  
 „ de ses maximes, ne le cède à aucun  
 „ des Héros les plus célèbres; à pré-  
 „ sent, dis-je, que vous vivez dans un  
 „ état qui ne fut jamais si affermi ni si  
 „ florissant, & qui vous promet, si vous  
 „ êtes fermes dans votre entreprise, une  
 „ gloire immortelle, une indépendance  
 „ totale, une félicité constante; crain-  
 „ drez vous la vaine, la déplorable,  
 „ la faible puissance de la Républi-  
 „ que? (a)

Le

(a) Ecco la potenza che si vorrebbe in-  
 durvi à temere. Voi l'avete sprezzata, e ne  
 avete trionfato nel tempo della vostra mag-  
 gior

Le langage des Corfes est un très bon Italien légèrement mêlé d'un reste de

gior debolezza, nel tempo ch' eravate sprovveduti d'armi, di munizioni, di bastimenti, di porti, di finanze e di truppa pagata; nel tempo che i vostri Capi erano novizi nel governo militare e politico, civile ed œconomico, e chè tutti questi Governi riuscivano loro gravi e dispendiosi; nel tempo che i partiti alzavano arditamente la cresta, e da per tutto alla scoperta seminavano la zizania; che la parte oltramontana era della cismontana indipendente e divisa; che il dominio della nazione era mal sicuro e mal noto. Ora poi che con un cambiamento felice, siete provveduti à sopprabondanza, d'armi e munizioni; à sufficienza, di bastimenti e di porti; che avete stabilita la truppa, ed i fondi per la sua sussistenza; liberi perciò dagl' incomodi di molte spedizioni, e da i disordini che la truppa collettiva portava seco; che avete instituite le vostre finanze; che i vostri capi si trovano

dialecte des nations barbares, & un peu de Génois corrompu, plus pur cependant qu'en plusieurs Etats d'Italie. Leur

molto meglio istruiti; che i Governi più non sono dispendiozi; che i partiti, sono tutti abbatuti; che il Governo nazionale è ubbidito da tutti ceti della nazione, e temuto dagli stessi nemici, e ci comincia a riconoscer dagli esteri; che le parti cismontane ed oltramontane sono tutte unite sotto a un sol capo, è sotto a un capo. [Lo dirò ad onta della malignità e dell'invidia,] che per faviezza e antivedimento, per zelo e disinteresse, per coraggio e valore, per rettitudine d'intenzione, di fini, e di massime, non cedo ad alcune de' più celebri Eroï: Ora dissi, in uno stato che per voi non fu mai sì forte e sì florido, e che vi promette, se farete nel vostro impegno costanti, una gloria immortale, una indipendenza totale, una perpetua felicità, temerete voi della Republica la vana, la deplorabile, la meschina potenza?



prononciation est à la vérité un peu rude. Ils donnent en particulier un son ouvert à la voyelle E qui me déplaisait beaucoup. Du reste, ils écrivent parfaitement en Italien comme on peut le sentir par divers échantillons que présente cette relation, & par les Manifestes que l'on trouvera dans l'appendix.

Les Corfes ont tous du goût pour les Arts; je ne puis pas dire ce qu'ils savent faire en peinture, mais ils réussissent très bien en musique & en poésie. Il y en a très peu qui ne jouent de la citre ou guitarre; instrument anciennement usité chez les Mores, qu'ils croient être l'ancienne *Cithara*. Le son en est très doux & particulier, & plusieurs de leurs airs sont tendres & d'une belle composition.

Ils n'ont encore produit aucun poëme fini d'une certaine étendue, mais

ils ont quantité de petites pièces très agréables, dont le plus grand nombre roulent sur la guerre ou sur l'amour. L'ancien Hiacinthe Paoli, père du Général actuel, a laissé divers Sonnets composés avec beaucoup d'esprit : j'en ai recueilli plusieurs, & j'en donnerai ici un dont j'ai essayé la translation. Il fut composé à la louange de son Collègue de commandement, le Général *Giafferi*, & en donnant une preuve des talens de ce vénérable Chef, il montre en même tems la généreuse satisfaction qu'il éprouvait à la vue des succès de celui qu'il aurait pu envifager comme son rival.

S O N E T T O.

*A Coronar l'Eroè di Cirno invito,  
Morti discenda e se l'inchini il fato;  
E li sospiri del Ligure sconfitto  
Diano alla tromba della Fama il fato.*

*Fattò à pena di Golo il bel tragitto ,  
 Del nemico espugna forte fleccato ;  
 Sprezzò perigli ; e al disugual conflitto ,  
 Virtù prévalse , ov' ei comparve armato.*

*Cirno lo scelse , e'l suo destin l'arrise ;  
 E'l gran litigio a cui l'Europa è attenta  
 Al suo valor , al brando suo , commise.*

*Il brando , ch' anche il Destin spaventa ,  
 All' ingrata Liguria il crin recise ;  
 E a cirno il scettro la sua man presenta. (a)*

Les Corfes ont quantité de petites Bal-  
 lades & de Madrigaux pleins de gentil-  
 leffe , & d'une fatyre piquante contre  
 les Génois , outre diverses pièces d'un

(a) On ne donne ici que le Sonnet Ita-  
 lien , comme un échantillon du goût & de  
 la littérature des Corfes. Le Sonnet Anglais qui  
 en est la Version le rend très heureusement.

stille plus grave , où sous l'enveloppe de l'allégorie , ils présentent leur conduite & celle de leurs ennemis. Ils ont en particulier une curieuse paraphrase de l'Oraison Dominicale , où toutes les demandes sont tournées en accusations sévères contre les Génois.

Le caractère des Corfès a déjà été touché dans la comparaison que nous avons faite des jugemens qu'en portent *Strabon & Diodore de Sicile*. On ne peut douter que ce peuple ne soit susceptible de grandes passions , par cela même que son génie est plein de vigueur & de feu. Ce sont là en quelque sorte les matériaux dont les hommes sont composés , pour être bons ou mauvais au plus haut degré. Je me souviens toujours d'une observation que *Mr. Rousseau* me faisait un jour au *Val de Travers* , dans un entretien où nous raisonnions sur le ca-

ractère des différentes nations. *J'aime* [dit-il] *ces caractères où il y a de l'étoffe* : c'était très bien dit. Un pauvre esprit faible est incapable de soutenir le poids des grandes vertus. Ce n'est que là où se trouve du nerf & du feu , que l'on peut espérer de former des caractères d'un grand ordre & d'une certaine dignité.

Ces Insulaires ont des qualités & de l'aptitude pour toutes sortes de choses : mais leur destinée a été telle qu'ils n'ont été illustres que par leur courage & leur constance. Abandonnés par les nations qui les environnaient, à l'oppression du plus dur Gouvernement, ils n'ont pas été en situation de montrer leur génie dans les sciences & dans les Arts ; d'exercer leur hospitalité & leur politesse, avec les autres qualités aimables, d'une vie paisible & civilisée : mais

ce qu'ils ont été à portée de faire connaître, ils l'ont fait avec gloire, & s'y sont toujours distingués.

Les Auteurs de l'Encyclopédie disent; *Les Corfes sont remuans, vindicatifs & belliqueux.* Leur vive résistance aux Tyrans ne pouvait les produire dans un autre jour.

Un Ecrivain du premier ordre, les caractérise en ces termes; *Les Corfes sont une poignée d'hommes aussi braves & aussi délibérés que les Anglais. On ne les domptera, je crois, que par la prudence & la bonté. On peut voir par leur exemple, quel courage & quelle vertu donne aux hommes l'amour de la liberté, & qu'il est dangereux & injuste de l'opprimer (a).*

(a) *Essais de Critique sur le Prince de Machiavel.* p. 114. Tous les Souverains vertueux tiennent ce langage.

Les mœurs des Corfès ont beaucoup de rapport à celles des anciens Germains , comme nous les peint T A C I T E , excepté l'habitude de boire , vû qu'ils font extrêmement sobres. Leur morale est sévère , & leur vie chaste , à un point très peu commun ; ce qu'ils doivent en partie à de très bons principes qui n'ont point été corrompus par le luxe , & en partie à l'habitude de venger fréquemment l'injure faite à l'honneur de leurs femmes & de leurs filles.

Ce caractère paraîtra peut-être grossier & barbare : mais pour moi je le trouve sage & vraiment noble. Qu'est-ce en effet qui doit occasionner plus de meurtres que de fréquens adultères ? Où est-ce qu'il y a plus lieu de retrancher çà & là des branches pourries , que là où la société entière est généralement corrompue ? Partout où la morale est

intimement liée aux idées de l'honneur, & où les crimes de l'incontinence ne font pas impunément commis, nous pouvons nous attendre que les hommes se tiendront dans les bornes du devoir; & si nous n'y trouvons pas les agréments frivoles d'une galanterie licentieuse, nous y ferons affranchis de ses troubles efféminés, de ses passions enflammées, de sa fausseté & de sa dissimulation; tandis que des principes honnêtes, des affections nobles & vertueuses conserveront toute leur vigueur.

Ceux qui croient que le duel est nécessaire pour conserver entre les hommes le décorum de la politesse, ne doivent pas censurer les vengeances particulières, ce sévère gardien de la vertu qui est ou qui devrait être la base des sociétés.

Ce que T A C I T E dit de l'ancienne



Germanie peut être dit de la Corse. *Personne n'ose y tourner le vice en plaisanterie. Le crime de corrompre ou d'être corrompu, ne s'appelle point l'usage du monde (a).*

Les Corfes, comme les Germains de l'ancien tems, font extrêmement indolents. Les femmes y font les ouvrages les plus ferviles, comme c'est encore la coutume chez les montagnards d'Écosse (b). Cependant ils font très actifs à la guerre, comme ces mêmes Germains, dont Tacite dit; *C'est un singulier contraste que celui qu'on observe chez ces hommes, amis de l'oïfveté & ennemis du repos (c).* Malgré tout ce que P A O-

(a) *Nemo illic vitia ridet; nec corrumpere & corrumpi saeculum vocatur.* TACIT. de Morib. Germ.

(b) Ibid.

(c) *Mira diversitate naturae cum iidem*

LI a pû faire , les Corfes continuent à être indolents , & répugnent au travail. Chaque année on voit arriver dans l'Isle 800 ou 1000 tant Sardes que Luquois pour y travailler , comme artifans ou comme manœuvres.

Mr. DE MONTESQUIEU observe que toutes les nations indolentes font orgueilleufes. C'est réellement le cas des Corfes ; à quoi leurs succès à la guerre n'ont pas peu contribué , comme je l'ai déjà remarqué.

Mr. De Montesquieu propose un très bon remède à ce mal. “ On pourrait ,  
 „ dit-il , tourner l'effet contre la cause ,  
 „ & détruire la paresse par l'orgueil.  
 „ Dans le midi de l'Europe , où les peuples font si fort frappés par le point  
 „ d'honneur , il ferait bon de donner

*homines sic ament inertiam & oderint quietem.*

TACIT. Ibid.

„ des prix aux laboureurs qui auraient  
 „ porté plus loin leur industrie. Cette  
 „ pratique a réussi de nos jours en Ir-  
 „ lande ; elle y a établi une des plus  
 „ importantes manufactures de toile  
 „ qui soit en Europe (a).

Les Corfes se plaifent beaucoup à être  
 autour d'un bon feu ; cet usage femble  
 être particulier aux nations Sauvages.  
 Les Indiens de l'Amérique feptentrionale  
 en ufent ainfi , comme le faifaient déjà  
 les anciens Germains ( b ) ; Les Scythes  
 avoient la même coutume. “ Ces Scy-  
 „ thes [ dit VIRGILE ] enfévelis ,  
 „ pour ainfi dire , dans les cavernes  
 „ qu'ils ont creufées , y jouiffent d'un  
 „ profond loifir ; là ils roulent des chê-  
 „ nes & des ormes entiers , pour s'y

( a ) *Efprit des loix*. Liv. XIV. chap. 9.

( b ) T A C I T. *Totos Dies juxta focum at-  
 que ignem agunt*. de Morib. Germ.

„ rassembler autour d'un grand feu (a).  
 Les Corfes avaient diverses coutumes qui nous paraîtraient étranges. D I O -  
 D O R E nous dit que lorsqu'une femme  
 avait acouché, le mari prenait aussi-tôt  
 soin de l'enfant, se mettant lui-même  
 au lit comme s'il eut été malade, & dor-  
 lotait le nouveau né, enforte que la  
 mère n'avait autre chose à faire qu'à lui  
 donner à teter (b). Une telle attention  
 pour une femme qui avait autant souff-  
 fert pour le bien de la société, avait as-  
 surément quelque chose de bien humain ;  
 on rirait aujourd'hui de cette simplicité :  
 cependant nous pourrions dire que ce

(a) *Ipsi in defossis specubus secura sub altâ  
 Otia agunt terrâ, congestaque robora,  
 totasque*

*Advolvere focis ulmos, ignique dedere.*

VIRGIL. Georg. III. l. 376.

(b) DIOD. SICUL. Wesseling. p. 341.

procédé passait de beaucoup toutes les complaisances de la galanterie moderne, mais cette coutume n'est plus en usage.

*Pierre Cyrneus* dit que de son tems le mariage était si honoré chez les Corfes, que si une jeune personne du sexe était assez pauvre pour qu'aucun homme ne la demandât en mariage, les voisins faisaient une contribution entr'eux pour l'aider à se marier. La générosité ne pouvait s'exercer plus à propos. *Epaminondas* l'avait ainsi pratiqué dans le même but (a).

Il y a d'autres coutumes singulières qui subsistent encore aujourd'hui en Corse, & entr'autres des cérémonies assez étranges à la mort de leurs parens. Lorsqu'un homme meurt, & surtout lorsqu'il a été assassiné, sa veuve avec

(a) CORN. NEP. in Vit. Epamin.

toutes les femmes mariées du village , accompagnent le corps à la fosse , où après divers hurlemens & d'autres expressions de douleur, les femmes se jettent sur la veuve, la battent & la déchirent d'une façon pitoyable. Après avoir ainsi satisfait leur déplaisir & leur passion, elles la ramènent, couverte de sang & de lambeaux, à sa propre habitation. Je n'ai pas eu occasion d'être témoin de ce que je viens de raconter, pendant que j'étais dans l'Isle, mais je le tiens d'une autorité indubitable.

Après avoir parlé avec autant d'étendue du génie & du caractère général des Corfes, je prie mes lecteurs de me permettre de leur présenter le caractère particulier d'un Corse de distinction; je veux parler du *Signor Clemente de' Paoli*, frère du Général.

Ce Gentilhomme est le fils aîné du

vieux Général *Hyacinte Paoli*. Il est âgé d'environ 50 ans, de taille moyenne, & d'un tein fort brun; ses yeux sont vifs & perçans, & il a quelque chose dans la forme de sa bouche, qui rend sa physionomie très particulière. Sa conception est des plus heureuses, & il n'a rien négligé pour la cultiver. Il a été marié, & n'a eu qu'une seule fille, mariée au *Signor Barbaggi*, l'un des hommes les plus distingués de l'Isle.

Le *Signor Clément*, étant depuis plusieurs années dans l'état de veuvage, a fixé son séjour à *Rostino* d'où la famille de *Paoli* est originaire, & où il vit de la façon la plus retirée. Son tempérament est mélancolique, & ses idées en matière de Religion sont d'un goût sombre & sévère. Il employe tout son tems à l'étude, excepté celui qu'il donne à ses dévotions. Elles prennent ordinai-

rement fix à huit heures par jour. Il passe tout ce tems là à l'Eglise, placé devant l'Autel dans une attitude immobile, les yeux & les mains tendues vers le Ciel, avec la plus grande ferveur.

Il s'est prescrit lui-même la tempérance & la façon de vivre la plus rigide, comme s'il avait pris les vœux de quelque Ordre Religieux. Il fréquente beaucoup les Franciscains, qui ont un Couvent à Rostino. Son habillement est le plus commun & le plus grossier du pays, on aurait peine à le distinguer d'un Corse du plus bas ordre.

Lorsqu'il se trouve en compagnie, il parle très peu, excepté sur quelque important sujet; il ne paraît point en public, pas même pour rendre visite à son frère à Corte. Cependant, lorsque le danger l'appelle, il vole avec ardeur à la



défense de sa patrie. Alors, on le voit des premiers dans les rangs, & s'exposant au plus grand feu; car chez lui la crainte religieuse se concilie avec la plus grande bravoure, selon le vers fameux du pieux R A C I N E,

*Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point  
d'autre crainte.*

Dans le commencement d'une affaire, il est très calme, & adresse fréquemment au Ciel des prières pour celui même sur lequel il porte ses coups: disant qu'il est très affligé d'être forcé à le priver de la vie, mais qu'étant ennemi de la Corse, la Providence l'a mis à son chemin, pour l'empêcher de faire plus de mal à sa patrie; qu'il espère que Dieu lui pardonnera ses péchés, & le recevra en grace. Mais lorsqu'il a vû tomber à ses côtés deux ou trois de ses compatrio-

tes , les choses changent ; ses yeux s'enflamment de regret & d'indignation ; il devient comme furieux , & il en tire vengeance par tout où il peut le faire.

Son autorité dans le Conseil Général de la nation n'est pas inférieure à sa valeur dans les combats. La force de son jugement , & l'étendue de ses connaissances jointe à la sainteté de ses mœurs , lui donne un grand poids dans les délibérations , & son influence est d'une grande utilité à son frère.

En voyant les glorieux efforts des Corfes pour le plus grand & le meilleur des droits de l'humanité , sous la conduite d'un Chef également illustre dans la paix & dans la guerre , sans cesse occupé à affermir la liberté avec la vertu & le bonheur de sa patrie , pourrions nous être indifférens à ses succès ? Des Anglais craindraient-ils d'admirer leur cou-

rage & leur sagesse ? Un Poëte Anglais a célébré la Corse. J'ignore son nom, mais je lui rends graces du zèle qu'il a témoigné ; & avec sa permission, je choisirai quelques uns de ses vers, que je placerai ici ( a ).

*Hail CORSICA! than Whose recorded name,*

*None e'er stood fairer on the rolls of fame!*

*Rapt at the sound, my soul new ardour fires.*

*Each thought impassions, and each strain inspires.*

*Pity, to injur'd honour that is due,  
Pleads in my heart, and bids me pity you;*

( a ) Je les donne en Original en faveur de leur beauté, & de ceux qui sont en état de la sentir.

*For Worth like thine, one honest wish  
receive;*

*Tis all the muse, and all the friend  
can give.*



*To who are Slaves of pow'r, or drones  
of peace,*

*Ambition's tools, or votaries of ease,*

*If not quite abject, nor quite lost to  
shame,*

*Your hearts can feele one particle of fame,*

*Stand forth; on CORSICA reflect,  
and see*

*Not what you are, but what you ought  
to be.*



*The General good's their aim, no sla-  
vish awe*

*Marks man from man, but LIBER-  
TY is LAW;*

*No venal senates publick credit drain,*

No king enslaw'd by creatures of his  
Reign.

Of publick honours merit is the Test,  
And those obtain them who deserve  
them best.



In this vile age, no virtue now rever'd,  
No godlike patriot prodigy appear'd,  
Till one small spot, (for in th' A L-  
MIGHTY'S book,

The smalles spot, is never over look'd)  
Held forth the wonder to all Europe's  
shame,

Produce'd the man, and PAOLI his name.  
Go on immortal man! the path pursue  
Mark'd out by Heav'n, and destin'd  
but for you;

Fix your firm hope on this, on this  
your trust,

Your arms must conquer as your cause  
is Just,

*By Heav'n ! it makes my life's best  
blood run cold ,*

*Then glow to madness when thy story's  
told ;*

*On those vile slave be heav'n's choice  
thunder Hurl'd*

*Who chain'd themselves , would gladly  
chain a world.*

PRIDE A POEME.

Les Corfes sont généralement d'une petite stature , & plutôt endurcis , comme les montagnards d'Ecoffe : cependant comme nous le voyons entre ces derniers , on trouve parmi les Corfes des hommes de belle taille , & de bonne mine.

Le nombre des habitans de Corfe n'a pas été récemment calculé , du moins avec précision ; on peut cependant ta-  
bler

bler sur environ 220000 ames , vû que , avant la prise d'armes de 1729 , on comptait 40 mille familles payant la taxe aux Génois , & en comptant cinq personnes par famille , le total monterait à 200 mille.

Quoiqu'on pût traiter de paradoxe ce que je vais dire , il est certain que le nombre d'habitans s'est accru durant la guerre , comme cela paraîtra par les considérations suivantes.

Le *P. Cancellotti* Jésuite Missionnaire , qui avait voyagé en Corse , s'en étant informé avec beaucoup de soin , fit un calcul , par lequel il paraissait qu'en 40 années du Gouvernement Génois , l'Isle avait perdu par les assassinats & d'autres causes , 28 mille hommes.

D'un autre côté , en 47 années de guerre , elle n'en a perdu que 10 mille ,

compris ceux qui avaient quitté le pays dans des tems de troubles , pour chercher asyle ou fortune dans le Continent, d'où il paraît que le dénombrement des habitans actuels est juste.

Le nombre des Corfes est cependant moindre qu'il ne l'était dans les anciens tems. Il a été très bien observé par un Ecrivain d'une grande capacité, “ Que  
 „ la dépopulation de divers pays paraît  
 „ fait avoir été d'abord occasionnée par  
 „ les ravages qu'avaient causés les Ro-  
 „ mains dans les villes & dans les petits  
 „ Etats, avant que leur Empire fut so-  
 „ lidement affermi ( a ) ; & cette cause ne pouvait avoir lieu en aucun Etat plus qu'en Corse , parce qu'en aucun autre , les naturels du pays n'étaient

( a ) V A L L A C E *on the Numbers of Man-  
 kind.* p. 106.



plus difficiles à subjuguer. Si l'on ajoute aux ravages des Romains, tous les tumultes & les troubles qui s'excitèrent dans l'Isle pendant plusieurs siècles, nous n'aurons point de peine à sentir combien le nombre d'habitans a dû y diminuer.

De 220000 ames que nous comptons en tout dans l'Isle, on peut en escompter 10 mille à Bastia, & 25000 en tout dans le territoire des Génois; enforte qu'il resterait environ 200 mille patriotes, dont il peut y avoir 40 mille soldats que P A O L I peut mettre en campagne & opposer à ses ennemis.

Il n'est donc nullement probable, que les Génois pussent réduire à une soumission aussi basse & aussi abjecte une nation si considérable, & des hommes de cette trempe, dont la plûpart étaient nés en tems de trouble, & avaient été

élevés dans les sentimens de la haine la plus violente pour cette République, n'y ayant pas un enfant Corse capable de porter un petit fusil, qui ne le charge, & qui en le tirant ne s'écrie avec des transports de joye, comme s'il était en présence de l'ennemi, *Ecco i Genovesi*. Voilà les Génois.

Je crois que les plus sages & les meilleurs des Nobles Génois pensent aujourd'hui, que la République doit renoncer pour jamais à ses prétentions de Souveraineté, sur un peuple qu'une longue expérience a prouvé être invincible par les armes Génoises, qui a repoussé toutes les tentatives que la République a faites contre lui, & qui enfin est venu à bout de se former en Etat réglé, de façon à pouvoir solidement réclamer l'indépendance: Mais les plus sages & les meilleurs des Génois,

tels que les hommes les plus sages & les meilleurs des autres Etats, sont eux-mêmes dominés par le plus grand nombre ; & la République a jusques ici continué à consumer ses trésors & à sacrifier ses soldats à de vaines tentatives pour recouvrer la Corse.

L'ABBÉ RICHARD (a) en a rendu raison avec autant de justesse que d'esprit, & voici comme il s'exprime.

„ Le Royaume de Corse, dont la Ré-  
 „ publique possède quelques places Ma-  
 „ ritimes, lui coute prodigieusement ;  
 „ elle n'en retire aucun avantage réel,  
 „ & elle a toujours à combattre un peu-  
 „ ple indiscipliné armé pour la liberté.  
 „ Mais comme les Nobles Génois se re-  
 „ gardent tous comme solidairement

(a) RICHARD. *Descript. Histor. & crit. de l'Italie.* Tom. I. p. 118.

„ Rois de Corse , cette raison qui est  
 „ très forte sur leur esprit , les déter-  
 „ minera toujours à ne rien épargner  
 „ pour conserver au moins ce titre.  
 „ C'est l'objet d'ambition qui les tou-  
 „ che le plus. Rien n'est aussi intéres-  
 „ sant pour eux que les nouvelles de  
 „ ce pays , surtout quand la balance  
 „ paraît pancher du côté des rebelles.  
 „ Une Dame Génoise fort inquiète  
 „ de quelques succès qui semblaient  
 „ annoncer une révolution totale en fa-  
 „ veur des Insulaires , apprenant que les  
 „ espérances de la République se réta-  
 „ blissaient , dit dans un transport de  
 „ joye ; *Dieu merci , nous sommes donc*  
 „ *encore un peu Reines.*

Pendant que je m'occupais à écrire cet  
*Etat de la Corse* , les braves Insulaires  
 résolurent de faire un coup hardi , en  
 faisant la conquête de l'Isle de Capraja.

CAPRAJA ou *Caprara* est située à l'Est de la Corse, à 25 mille environ du Cap Corse, & vis-à-vis de la côte de Toscane. Cette Isle était ci-devant annexée au Royaume de Corse, & une portion du territoire féodal de la noble famille de *Damari* qui en avait été dépouillée par les Génois.

Capraja a environ 15 mille de circonférence. L'Isle entière est extrêmement montueuse ; son terroir est sec & très raboteux. Elle est tout alentour si hérissée de rocs qu'elle est presque inaccessible de toute part, excepté un seul hâvre qui est très bon, & où nombre de Vaisseaux passant dans la Méditerranée ont accoutumé de se retirer. On y compte au-delà de 3000 habitans, tous rassemblés dans une ville à l'extrémité de l'Isle au dessus du hâvre.

Les *Capraens* ou *Capraeses*, comme

on les appelle , font forts & robustes. Ils vont tous en mer , & font estimés les plus hardis & les plus experts mariniens de cette partie des mers. Les femmes s'emploient principalement à la culture des vignes [qui font très fertiles dans cette Isle. Une forte Citadelle , placée sur un roc très élevé , commande la Ville & le port ; elle est bien pourvue d'artillerie , & les Génois y ont garnison. Il y a outre cela deux tours aux deux extrémités de l'Isle , construites plutôt pour découvrir les Corsaires de Barbarie que pour défendre un pays que la nature a si bien fortifié ( a ).

( a ) Je connais très bien *Capraja* , y aiant été jetté par un orage en m'en revenant de Corse. J'y fus retenu six jours , & j'étais logé dans un Couvent de Franciscains , où ces bons Pères me reçurent avec beaucoup d'hospitalité. J'employai ce tems à écrire de me-

Au mois de Décembre 1766, le *Signor Paul Mattei de Centuri*, étant allé en France pour quelques affaires particulières, comme il revenait chez lui, toucha à Capraja, où il pût à grand peine s'informer de l'état de la garnison, du Port & des côtes, de même que du peu de provisions, & d'attention que l'on donnait à la sûreté de l'Isle.

De retour en Corse, il proposa à P A O L I de faire une descente à *Capraja*; son projet fut sur le champ approuvé, & la conduite de l'entreprise fut confiée au *Signor Achilles Murati* Commandant à Erbalonga, & au *Signor Jean Batisse Ristori* Commandant à Furiani, qui, le soir du 16 Février 1767, mirent à la voile du port de Macinajo, accompagnés de quelques autres Officiers, & de quelques soldats. Je ne donnerai point de détails sur tout ce qui concernait cette Isle, & je le conserve encore pour m'en amuser.

du Signor Mattei, & de nombre de jeunes & vaillans gentilshommes des principales familles de Capo-Corfo & de Nebbio qui voulurent aller comme volontaires. Ils avaient aussi quelques Capraéses qui devaient leur servir de guides.

Ils abordèrent de nuit à Capraja. Les Commandans Corfes firent savoir aux habitans qu'ils n'étaient point venus en ennemis contre eux, mais pour les délivrer des Génois, & partager avec eux comme leurs anciens amis, les fruits de la liberté; espérans que de leur part, au lieu de s'opposer à leur dessein, ils les recevraient avec cordialité. Sur cela nombre d'habitans se joignirent à eux pour faire le siège de la Citadelle.

Les Génois furent piqués au-delà de toute expression de voir que ces Insulaires, qu'ils présentaient toujours com-



me une bande de rebelles, & qui actuellement se trouvaient, pour ainsi dire, sous le canon des Français, eussent la témérité de sortir de leur Isle pour leur enlever la Souveraineté d'une autre Isle de la Méditerranée; entreprise qui ne manquerait pas d'être célébrée dans toute l'Europe, & qui en augmentant la gloire des Corfes, ferait une disgrâce nouvelle pour la République. Il fut donc résolu de n'épargner ni soins, ni dépense pour faire échouer les braves Corfes. La République fit un armement considérable sous le Commandement du Signor *Augustin Pinello*, homme d'une valeur & d'une activité éprouvée, & actuellement Sénateur de Gènes.

Elle envoya en même tems le Colonel *Antonio Matra* avec un corps d'hommes choisis, qui par l'assistance des forçats d'une Galère de Capraja, pussent

faire une descente dans un endroit négligé par les Corfes, comme inaccessible.

Tandis que Matra attaquait les Corfes par terre, le Signor Pinello les attaquait du côté de la mer, de deux différens côtés, enforte qu'ils eurent une attaque très rude & très difficile à soutenir. Malgré cela, Pinello fut battu, & le détachement de Matra fut entièrement défait.

Je voudrais pouvoir décrire en détail cette expédition; j'ai même assez de matériaux pour cela, mais le plan de cet Ouvrage ne pourrait me le permettre. Je me contenterai donc de dire que le 29 de May, la Citadelle fut rendue.

Les Corfes accrûrent considérablement leur domaine par cette conquête. Non seulement ils s'attachaient un nouveau peuple qui ne pouvait que leur

être d'une grande utilité, mais encore ils rompaient ou rendaient du moins très difficile la communication entre Gènes & ses garnisons de Corse.

Mr. JAMES STEUART a montré les Corfes dans un jour bien moins favorable, en disant, “ Que les Corfes  
 „ aiant aliené & vendu la plus grande  
 „ partie de l'Isle aux Génois, & en aiant  
 „ consumé le prix en habillemens de  
 „ Damas & de Velours, le reprennent  
 „ en s'emparant du domaine des Génois  
 „ qui ont payé l'Isle, dont ils ont ac-  
 „ quité doublement le prix par la ba-  
 „ lance de leur Commerce (a).

(a) *The Corsicans have exported, that is, sold the best part of their Island to Genoa; and now, after having spent the price in wearing damask an velvet, they want to bring it back, by confiscating the property of the Genoese, who have both paid for the*

Mais avec la permission de ce respectable Ecrivain , il n'y avait point là de balance de Commerce , mais une balance de mauvaise fortune , qui avait assujetti la Corse aux Génois ; & la plus grande partie , si ce n'est pas la totalité , des terres que les Nobles Génois possédaient dans l'Isle , avaient été acquises uniquement par la violence ou par la fraude. La dépense des Corfes en Damas & en Velours est absolument imaginaire : la Corse est peut-être le seul pays sur la surface du Globe , où le luxe n'ait jamais pénétré. Les Génois ne peuvent prétendre s'être rendus maîtres de la Corse à la faveur ou par la supériorité de leur Commer-

*Island, and drawn back the price of it, by the balance of their trade against these Islanders. STEUART. Inquiry into the Principles of Political œconomy. BOOK II. chap. 29.*

ce. Ces Républicains ont trouvé au contraire dans la fertilité de l'Isle quantité de choses nécessaires à la vie que leur Territoire ingrat & ferré n'était pas capable de leur fournir.

Je me suis crû appelé à rectifier cette méprise dans un livre destiné à donner d'importantes leçons aux nations libres, & aux braves Corfes en particulier.

Il est inutile aux Génois de vouloir plus longtems faire envifager les Corfes comme des Rebelles. Un Ecrivain Corse a refuté noblement cette prétention, & c'est par fes expressions même que je conclurai.

„ Rebelles ! [s'écrie-t-il] comment  
 „ ne rougissent-ils pas de nous don-  
 „ ner cet odieux titre ? à nous qui fai-  
 „ sons la guerre avec tant de ménage-  
 „ ment & de douceur ; qui nous fai-  
 „ sons une étude d'épargner le sang,

„ les biens & l'honneur de nos Com-  
„ patriotes ? à nous qui ne cherchons  
„ qu'à délivrer la patrie de l'esclavage  
„ le plus injuste , & à qui on ne peut  
„ donner avec bienfiance d'autre titre  
„ que celui de Libérateurs ? Par la gra-  
„ ce de Dieu Auteur de tout bien , nous  
„ avons obtenu ce but important ; nous  
„ sommes déjà parvenus en conséquence  
„ à former un Gouvernement Souve-  
„ rain , libre , indépendant , absolu ,  
„ arbitre de la vie & de la mort de tant  
„ de milliers de fujets , qui le recon-  
„ naissent , & qui s'y soumettent avec  
„ autant de fidélité que de promptitude.  
„ Nous avons établi des Jurifdictions  
„ & des Tribunaux , des Juges & des  
„ Magistrats , des Ministres & des Exé-  
„ cuteurs de la Justice , des Secrétaire-  
„ ries & des Archives , des Imprime-  
„ ries ouvertes , des Loix & des Sta-

„ tuts , des troupes & des Finances ;  
 „ nous avons en notre pouvoir des  
 „ Tours & des garnifons , des Châteaux  
 „ forts & des prifons , des armes & de  
 „ l'artillerie , des ports & des vaiffeaux ;  
 „ nous fommes en poffeffion d'abfoudre  
 „ & de condamner par nos arrêts , fur  
 „ des procédures & fur des fentences ;  
 „ d'impofer des taxes & des contribu-  
 „ tions , d'apporter nos fceaux , de mar-  
 „ cher fous nos Bannières , de faire des  
 „ Traités , d'accorder des privilèges ,  
 „ de créer des Notaires , de déclarer la  
 „ guerre , de faire des trêves & des ar-  
 „ miftices ; tous ces actes étant les ca-  
 „ ractères de la vraie Souveraineté ,  
 „ comment peut - on encore nous trai-  
 „ ter comme des hommes privés qui ne  
 „ font pas un corps de nation ? ( a )

( a ) *Rebelli ! Come non hanno vergogna  
 di dar a noi quefto titolo ? à noi che fac-*

*ciamo la guerra con tanto spirito di lenità e di dolcezza, che non altro si studia che risparmiare il sangue, i beni, e l'onore de' nostri concittadini? à noi che non cercando se non de liberare la patria della più unqua di tutte le cattività, altro titolo non conviene che quello di salvatori. E poiche lode à Dio dator d'ogni bene abbiamo già conseguito l'intento; poiche abbiamo già formato in sequela un Governo Sovrano, libero, indipendente, assoluto, padrone della vita e della morte di tante migliaja di sudditi, che lo riconoscono, ed ubbidiscono con fedeltà e con prestezza. Avendo stabilito successivamente Rota e Tribunali, Giudici e Magistrati, Ministri ed Esecutori di giustizia; Secreterie e Cancellerie; aperte Stamperie; Composte leggi e statuti; Truppe e finanze; poiche sotto al nostro Dominio abbiamo torri e presidi; Castelli e Carceri; armi e cannoni; Porti e bastimenti; poiche assolviamo e condanniamo per via di Processi e di Sentenze; imponiamo tasse & contribuzioni; improntiamo i nostri sigilli;*



*sventoliamo le nostre bandiere ; Concediamo  
tratte e licenze ; creiamo Notari ; intimiamo  
guerre ; formiamo Assedi ; Capitoliamo rese  
ed armistici ; contraffegni tutti di Sovranità,  
e di Dominio ? Come possono più appellarsi  
gente privata ?*





# APPENDICE

*Contenant*

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

*DE LA*

NATION CORSE.

APPENDICE

Contenant

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

DE LA

NATION CORSE.

N<sup>o</sup>. I.

# MANIFESTE

DU GENERAL

*Et du Souverain Conseil d'Etat*

DU ROYAUME DE CORSE (a).

**L**A Justice de notre guerre contre la République de Gènes est aussi connue de tout le monde , que la nécessité qui nous a fait prendre les armes pour nous soustraire à la honteuse & intolérable Tirannie des ravisseurs de notre Isle & de notre liberté. La modération

( a ) On trouvera à la fin les pièces Originales en langue Italienne , dont celles-ci font la traduction.

avec laquelle, malgré cela, nous nous sommes conduits dans une affaire si juste & si louable, n'ayant fait qu'énorgueillir & rendre plus ardens à notre perte les Seigneurs de Gènes, rend indispenfable le devoir, dans la position où nous sommes, de changer de conduite à leur égard, & d'en manifester au public les motifs & les raisons, pour que chacun puisse se convaincre de la droiture de nos déterminations, & de l'équité qui forme notre caractère.

Depuis trente ans que nous foutenons la présente guerre pour débusquer de notre Isle la République de Gènes, jamais nous n'avions tenté de troubler en aucune forte le Commerce maritime des fujets de cette Seigneurie, plaignans plutôt leur malheureux fort qui les contraignait de vivre sous un Gouvernement

nement que la nature de sa constitution rend nécessairement tyrannique : mais voyant aujourd'hui avec quelle obstination & quel succès la dite République s'éforce de nuire par son interdiction, au Commerce maritime de notre Royaume, & à lui fermer toutes les routes; non seulement en faisant saisir par ses bâtimens armés en course, ceux qu'ils rencontrent portans notre pavillon; mais encore brulant ou insultant avec la plus heureuse audace ceux des autres nations les plus respectables de l'Europe, qui entrent dans nos ports ou en sortent, & qui fréquentent les Echelles de notre Isle & de notre dépendance, à raison de leur Commerce : Voyant enfin, que loin de répondre à notre douceur & à notre retenue, les sujets Génois excitent leur Souverain à nous priver des bénéfices du Commerce, sous d'au-

tres Pavillons & Bannières , se flatants par là de faire souffrir & accabler notre nation , au moyen du Monopole des denrées dont ils se font obligés de pourvoir les places que nous tenons bloquées. Nous, pour ne pas manquer à ce que nous nous devons à nous-mêmes , pour lever les obstacles qui s'y opposent, protéger notre Commerce, & marquer notre ressentiment à ceux qui jusques à présent n'ont cessé de nous insulter par mer à notre grand préjudice ; & nous prévalant du droit qui nous compéte , comme inféparable de la liberté que le Ciel a accordée à notre valeur ; nous avons délibéré d'accorder aux individus quelconques de nos nationaux , la faculté d'armer des bâtimens en course contre les Génois nos ennemis , & leur bannière ; d'arborer notre pavillon , après avoir pris de



nous les Passeports & instructions convenables ; laquelle faculté nous accorderons aussi volontiers en la même forme & manière à quelque étranger que ce soit qui voudra nous servir contre les mêmes Génois nos ennemis & leur Bannière , en leur bonifiant & assurant les mêmes privilèges que l'on a coutume d'octroyer en pareil cas aux Armateurs.

Forcés par tant de motifs pressans à faire encore par mer la guerre à la République notre ennemie , nous protestons néanmoins vouloir user de nos droits avec le plus grand respect & tous les égards possibles , pour tous les Princes de l'Europe ; vouloir pratiquer & observer les loix & coutumes introduites & admises dans les guerres maritimes , même envers les Génois , quoi-

qu'ils ne nous obligent pas à nous y tenir par leurs procédés cruels & irréguliers.

*Casimca, le 20 May 1760.*

N<sup>o</sup>. II.

LE DOGE,

LES GOUVERNEURS ET LES  
 PROCURATEURS DE LA  
 REPUBLIQUE DE GÈNES.

**D**Ans la ferme résolution où nous sommes de donner à nos peuples de Corse les marques les plus indubitables, & les plus authentiques de notre affection paternelle, & du sincère désir que nous avons de les rendre tranquilles & heureux; & sur les instances d'une

grande partie de ces peuples, à nous présentées, nous avons délibéré d'envoyer dans ce Royaume une Illustre députation munie de tous les pouvoirs convenables, & autorisée par notre Sérénissime République à y avancer efficacement, & fixer les moyens d'y opérer une solide pacification, qui fait depuis si longtems l'objet de nos souhaits les plus ardens.

Dans ce dessein, nous faisons favoir par les présentes à nos susdits peuples, qu'ils seront remis, sans exception de qui que ce soit, dans la grace & faveur de notre dite République, par l'indult de tout ce qui peut être arrivé à l'occasion des troubles passés. Nous les assurons en outre de notre infaillible disposition à assurer leur tranquillité & leur bonheur, par toutes les concessions gracieuses qui pourront servir à confir-

mer & éclaircir les précédentes, & en particulier, celles qui furent ottroyées dans le tems de l'Illustissime *Pietro Maria Giustiniano*, mais encore la ferme intention dans laquelle nous sommes d'accorder à la nation Corse de plus grandes distinctions; d'établir une droite & invariable administration de la Justice Civile & Criminelle; de favoriser & augmenter le Commerce; en un mot, de procurer à la dite nation, avec le bien de la paix, tous les autres avantages qui seront en notre pouvoir.

C'est à ces justes fins que la susdite Illustre députation employera tous ses soins. En conséquence de quoi, nous invitons tous les sujets les plus considérables, de même que tous les individus quelconques de ce Royaume, d'y concourir de leur part avec la même

affection , application & bonne foi , que le fera furement de notre part la dite Illuftre députation ; en procurant d'ailleurs le plus prompt & le plus général concours de toutes les Piéves & Provinces , pour que avec la plus grande follicitude , accord & unanimité , on puiſſe perfectionner un ouvrage qui doit être fi intéreſſant & d'une fi grande importance pour nos fuſdits peuples.

Dans cette vue , nous défendons expreſſément à quiconque défirera conſerver nos bonnes graces , de cauſer aucun dommage aux perſonnes & biens de qui que ce ſoit , membre de nos fuſdits peuples ; comme nous promettons de reconnoitre les ſoins & le zèle de tous ceux qui s'employeront efficacement à cet objet fi intéreſſant pour la République & le vrai bien du Royaume , & qui contribueront avec le plus

d'application & d'activité à le procurer  
& à l'affermir.

*Donné à Gènes dans notre Palais Royal,  
le 9 May 1761.*

DOMENICO MARIA TATIS,  
Secrétaire d'Etat.

---

N<sup>o</sup>. III.

*Résultat du Congrès tenu par les Corfes  
à Casinca, à l'occasion de la Haute  
Commission appelée Giunta, envoyée en  
Corse par les Génois.*

LE GENERAL  
ET LE SUPREME CON-  
SEIL D'ETAT DU ROYAU-  
ME DE CORSE.

**L**A République de Gènes connaissant  
l'insuffisance de ses propres forces,

non seulement pour nous soumettre à son joug abhorré, mais encore pour résister plus longtems à celles que nous donne notre union, & notre attachement invincible à la liberté; Elle n'a cessé depuis quelque tems, mais toujours en vain, de mettre en œuvre tout l'art de ses impostures, pour indisposer contre nous quelque Cour Puissante de l'Europe, & en obtenir du secours.

Aujourd'hui qu'Elle se voit trompée dans ses espérances, & convaincue que l'on regardera comme un devoir de l'humanité de donner une fois du repos à cette nation, Elle craint fortement que dans le futur congrès pour la paix, les considérations tirées de la justice de notre cause, jointes à nos solennelles résolutions, & à l'incompatibilité du Gouvernement Génois avec

le génie de nos peuples, ne portent les Princes de l'Europe à ne pas laisser allumée cette étincelle de guerre en Italie, en faisant désister cette République des prétensions dont elle se vante, & qu'elle ne voudrait faire valoir sur ce Royaume que pour le remplir de misères & d'horreur. Dans cette position, & en suivant l'instinct de sa passion dominante pour la vengeance, elle a cru ne pouvoir s'opposer plus efficacement à nos entreprises, qu'en animant, par la profusion de son argent, par l'offre des grades militaires, & par des appointemens considérables des hommes vils & mercenaires, bannis de leur patrie pour d'énormes crimes, & en les introduisant furtivement dans notre Etat, pour y exciter le tumulte & la division; afin que pendant que nous serions déchirés par des divisions intestines, il



leur fut plus aisé de faire valoir les subtilités de leurs artifices dans les Cours, ou dans le Congrès. Elle a d'autant plus volontiers formé ce projet, que dans le Congrès d'Aix la Chapelle, lorsque les Ministres des Puissances pensaient à mettre la main aux affaires de la Corse, ceux de Gènes seurent en éluder l'effet, en assurant que dans peu ils calmeraient les rumeurs de ce Royaume. Aujourd'hui par la même ruse, voulant prévenir l'attention des Cabinets des Princes, par le moyen de leurs Envoyés, ils publient sans pudeur dans leurs Manifestes, qu'ils ont enfin trouvé le moyen de rétablir la tranquillité en Corse, & que pour y parvenir, ils ont, à l'instance de la plus grande partie du peuple, & des Principaux de la nation, nommé une députation de six sujets de l'ordre des Sénateurs, munis

d'amples pouvoirs, pour attirer la confiance & le concours des Piéves, & mettre la dernière main au Traité de pacification.

Pour nous, très chers Compatriotes, qui, à raison de notre Ministère, nous appliquons fans-cessé avec la plus grande sollicitude, & qui veillons avec une attention infatigable à la conservation de votre tranquillité intérieure, comme à déconcerter les projets, & repousser les tentatives des ennemis de notre liberté; ayant pénétré le plan & l'idée de la République de Gènes, nous ne croions pas pouvoir différer plus longtems la convocation de l'Assemblée Générale & annuelle; l'expérience nous ayant fait connaitre depuis 30 & plus d'années de guerre, combien cet expédient était efficace pour confondre l'orgueil, & rompre les mesures des Gé-

nois. Déjà ce Congrès fut intimé & notifié à tous ceux qui ont voix délibérative, comme à ceux qui ont quelque autorité dans les affaires publiques, & fut tenu avec le plus grand concours de tous les Ordres & de tous les Représentans de la nation, dans le Couvent de St. François, de la Piéve de Casinca, aux Fêtes de Pentecôte. Nos ennemis prévirent le coup fatal que cette convocation porterait à leurs machinations, & firent tous leurs efforts pour la faire tomber à néant.

Dom *Philippe Grimaldi*, à la tête des bandits, & d'une troupe de scélérats qu'on avait fait passer exprès de Gènes à Bastia, par intelligence avec *Martineti*, soutenu par l'appareil de plusieurs Bâtimens, fit une descente à Fiumorbo, & s'établit à l'hôtel de Sardo, d'où par des menaces & des flatteries, jointes à

la proposition de lever un Régiment dans ce district, il se flatta d'épouvanter les bons patriotes ; d'attirer à lui un concours de plusieurs partis, dans le dessein d'interrompre, en nous occupant ailleurs, le Congrès convoqué, & de nous priver par-là de la conjoncture la plus propre à éclairer nos peuples, & à recevoir de leur zèle généreux les secours convenables aux besoins communs. La promptitude des mesures qui furent prises & opposées à cette première tentative de nos adversaires, & la célérité de la prise d'armes dans tout ce département pour la défense de sa propre liberté, vous sont également connues, comme la confusion des traitres à la patrie, & des troupes de la République.

Le Congrès continua donc avec la plus désirable unanimité de sentimens ;

tout y fut pesé avec maturité dans ses diverses sessions, & pour que les délibérations qui y furent prises soient connues de chacun, & ponctuellement observées, nous voulons qu'elles soient luës, publiées & affichées dans les lieux acoutumés; nous réservans sur quelques points de les émaner avec plus de détail, pour la satisfaction & instruction de nos chers & amés peuples.

I. Il a été décrété qu'il serait fait un Manifeste par lequel on dédirait formellement ceux de la République, & dans lequel on protesterait que jamais & dans aucun tems on ne prêterait l'oreille à aucune proposition d'accord avec les Génois, si ceux-ci par préliminaire ne reconnaissent notre liberté, l'indépendance de notre Gouvernement, & s'ils ne lui abandonnent le peu de places qu'ils tiennent dans le Royaume.

Ces Préliminaires accordés & exécutés, la nation Corfe, & fon Gouvernement adoptera les mefures les plus propres & les plus décentes, en montrant fon équité naturelle & fa modération, pour indamnifer le Decorum & les intérêts de la République de Gènes.

II. Dans la fuppoſition la plus probable, que les Génois aveuglés par leur orgueil, refuferont d'adhérer à ces préliminaires de paix, & pour nous mettre plus en état de leur faire la guerre plus vigoureuſement & avec plus de ſuccès, ſelon le plan convenu pour cette année courante; il a été délibéré, & unanimément déterminé, qu'il ſerait levé une contribution extraordinaire, en vertu de laquelle chacun ayant des biens fonds, meubles ou portant rente dans ce Royaume, devra payer une

livre par chaque mille qu'il possédera des fufdits éfets, & ce, seulement pour une fois; & pour collecter cette contribution, les Seigneurs Intendants Généraux, ou les autres Présidens de la Chambre, munis d'une instruction particulière, se mettront en marche dans le mois d'Août prochain.

III. Pour expédier plus promptement les affaires, & pour être plus à portée de veiller à la tranquillité intérieure du Royaume, il a été conclû & arrêté, que le Gouvernement Suprême fixera sa résidence dans la Cité de *Corte*, & qu'il s'y transportera dans les premiers jours du mois de Juin prochain; permettant néanmoins au Seigneur Général de pouvoir s'en absenter, quand il le jugera à propos, ou pour l'exécution du plan établi des opérations de la guerre, durant cette année, ou pour faire

tête à l'ennemi, & s'opposer à ses tentatives ; auquel cas il restera à sa charge & direction, de disposer des armes, des garnisons, des tours, postes & toute autre chose appartenante à la guerre ; & pour le reste de l'administration publique, le Conseil Souverain procédera comme à l'ordinaire selon sa suprême autorité.

IV. Déférants au désir des vrais amateurs de la liberté, qui en toutes choses voudraient qu'elle eut une égale influence sur tous les objets, & qui sollicitent avec ardeur la suppression de tout ce qui peut rester de l'ancienne servitude, de même que pour jouir des mêmes bénéfices dont jouissent les autres Etats, il a été arrêté de faire frapper, aux armes de ce Royaume, une quantité proportionnelle de monnoye de cuivre & d'argent, pour l'usage cou-



rant de l'intérieur ; laquelle monnoye ne pourra être refusée de personne , & sera seule reçue par la Chambre & par les Tribunaux , pour tous les payemens , taxes ordinaires & extraordinaires , amendes &c. ; & pour la plus grande commodité des peuples de chaque Province , & peut-être encore de chaque Piéve , il sera député une personne , à laquelle pourra recourir quiconque ayant un payement public à faire , aura besoin de changer , soit de la monnoye étrangère contre de la monnoye du Royaume , soit de celle-ci contre de la monnoye étrangère pour son commerce ou autres usages hors de l'Etat.

V. Et pour mieux caractériser l'indépendance de nos Tribunaux , & suppléer en partie aux dépenses nécessaires à leur entretien , il a été résolu que le Suprême Conseil fera timbrer aux armes

de ce Royaume, une quantité fuffifante de papiers, qui feront confignés aux Intendants Généraux des Finances, avec charge d'en distribuer la quantité convenable à chaque Piéve, où chacun pourra l'acheter à 2 fols, & à 8 deniers la feuille, felon son besoin. Et dès le moment que cette distribution fera faite, il fera notifié par voye de publication qu'il ne fera plus reçu aucun papier non timbré comme instrument ou papier public, mais que tout acte qui ne fera pas écrit en papier timbré, fera confidéré dans nos Tribunaux comme de nulle valeur.

VI. Pour manifester d'une maniere plus fenfible notre juſte indignation contre *Dom Philippe Grimaldi*, Chef & conducteur des bandits & autres ſcélérats, lequel ſes mauvaiſes inclinations avoient conduit en galère dans ſa jeu-

neffe, & à qui la fréquence des plus énormes délits contre la patrie a servi d'échelle pour arriver au grade de Colonel au service de la République de Gènes, dont il a gagné la plus grande confiance ; il a été décrété qu'il serait fait une figure d'homme de paille, représentant le dit Dom Philippe Grimaldi, qui serait par le Ministre de la Justice, pendu publiquement aux fourches patibulaires, pour que venant à tomber entre nos mains, en quelque tems que ce soit, il subisse personnellement le même supplice.

VII. Attendu les circonstances présentes, nous avons pensé devoir charger de la manière la plus expresse les Commissaires, les Capitaines d'armes & les autres Officiers publics de la nation, d'arrêter & consigner à la justice toutes les personnes suspectes, ou qui tien-

dront des discours séditieux, de même que de veiller sur les allures des Emis-faires Génois, pour tâcher de les surprendre dans leurs Piéves & Paroisses respectives, à laquelle pressante recommandation, venants à contrevenir, les Loix statuées dans le Congrès de St. Pierre seront rigoureusement exécutées contr'eux.

VIII. On a pris en outre les mesures les plus propres à maintenir le bon ordre dans l'administration de la Justice, dans la perception & le manie-ment des deniers publics, ce que nous observerons scrupuleusement autant qu'il appartiendra à nos différens emplois, & nous veillerons assidument à ce que les autres remplissent avec la même diligence & exactitude leurs commissions & offices.

Enfin, très chers compatriotes, Nous

n'estimons pas moins à propos de vous exhorter à joindre votre constance à notre sollicitude. Votre zèle pour la commune patrie s'est montré avec trop de distinction dans le Congrès mémorable qui s'est tenu dernièrement, soit par votre nombreux concours, soit par l'ardeur que vous avez témoignée à soumettre & à punir l'indigne rebelle *Martinetti*; vous avez trop bien prouvé votre fermeté à défendre & à maintenir notre liberté pour que nous ne soyons pas remplis de reconnaissance pour votre fidélité & votre valeur, & pour que l'Europe entière ne soit persuadée de notre union inaltérable, moyennant laquelle nous affermirons notre bonheur, en augmentant la gloire de la patrie.

*Donné à Vescovado, ce 24 May 1761.*

GIUSEPPE MARIA MASSEI,  
Grand Chancelier.

N<sup>o</sup>. IV.

## M É M O I R E

A U X

## SOUVERAINS DE L'EUROPE.

**L**A République de Gènes ne devrait pas , certainement se plaindre , si les Corfes n'ont pas prêté l'oreille aux promesses vagues & trompeuses d'affurer leur tranquillité & leur bonheur, contenues dans leur Édit du 9. May, artificieusement répandu chez les Corfes même. Quiconque est tant soit peu instruit des circonstances accessoires de cet Édit, sera obligé de convenir, ou que cette République a manqué des lumières nécessaires pour se diriger dans l'entreprise de plier l'esprit des Corfes; ou que leurs vues étaient tout autres que

que de les rendre tranquilles & heureux. Le débarquement clandestin de divers criminels bannis de la Corse ; les séditions intestines tentées en diverses parties du Royaume ; l'obligation qu'elle a imposée à quelques Officiers Corfes, à la solde des Génois, de s'y répandre en secret, pour exciter la nation à se mutiner ; le peu de cas qu'elle semblait faire du Gouvernement en s'adressant au peuple le moins éclairé ; était-ce des moyens de rappeler la tranquillité & le bonheur, ou de faire répandre des flots de sang en renouvelant l'horreur des guerres civiles ? Les maximes actuelles de la République ne diffèrent en rien de celles qui animaient ci-devant leur Gouvernement, qu'elle a rendu si odieux aux Corfes, comme elle a rendu leur sort digne de toute la compassion des Souverains qui ont connu leurs mal-

heurs. Qu'on ne pense donc plus à ras-sujettir une nation qui sent combien la République avait avili tout ce Royaume, & dans quelle abjection elle avait plongé ses peuples. Elle choisira furement une mort généreuse plutôt que de se soumettre de nouveau à rentrer sous l'ancienne servitude.

Il n'est pas douteux que la violence & la force qui viendrait à l'appui de la République pourrait abattre la valeur des Corfes ; mais les Génois n'atteindroient pas pour cela leur but. Le cœur ne perdrait jamais l'amour de la liberté né avec lui ; & au lieu de mollir, il ne ferait qu'accroître cette antipatie qui divisera éternellement les deux nations. Il n'est pas croyable qu'aucun Souverain veuille tenir continuellement une armée sur pied en Corse, pour soutenir les droits d'une République, qui, excep-



té l'invasion , n'a aucun titre qu'elle puisse mettre en parallele avec ceux des autres Potentats de l'Europe ; soit qu'il s'agisse de l'Empire par rapport à la Toscane , de la France à laquelle elle fut autrefois incorporée , de l'Espagne représentant le Royaume d'Arragon , ou enfin du Saint Siege Apostolique , dont elle fut tributaire.

Mais on ne sçauroit mettre en doute que les Rois modernes , au trône desquels les justes clameurs des Corfes sont parvenues , veuillent négliger le droit de l'humanité qui peut exciter dans leurs cœurs augustes le desir de rendre le repos à la Corfe , en lui procurant la liberté pour laquelle elle a témoigné dans tous les tems un si grand attachement , & pour laquelle elle a soutenu avec tant de constance une guerre si defastreuse , soit en la mettant sous la protection de quel-

que Prince qui la regarde comme sa fille, & qui veille & influe avec moins de jalousie que d'autres États sur la Constitution de son Gouvernement ; peut-être encore en adoptant quelque autre expédient un peu moins analogue à l'inclination naturelle de ces peuples, & qui par l'indammité de leurs privilèges, s'oppose moins encore aux vuës politiques & aux prétentions des Puissances intéressées.

---

N°. V.

### DÉTERMINATIONS

*Prises dans le Congrès de tous les Chefs principaux du Royaume tenu à Corte le 23, 24 & 25 Octobre 1764.*

**L** Es bruits qui se répandent sans cesse de tous côtés, ne nous permettant

plus de douter de la venue prochaine des troupes Françaises en Corse ; puisque nous lisons dans les gazettes publiques, avec le plus grand détail, le nombre de ces troupes, les lieux qu'elles doivent occuper en Corse, le tems qu'elles doivent y rester, & d'autres articles concernant cette expédition. Dès là le Gouvernement s'est cru indispensablement obligé de convoquer un Congrès extraordinaire de tous les Sujets qui ont rempli la charge de Conseiller d'État dans le Souverain Conseil, des Présidens de Provinces, des Commissaires des Piéves, & de tous les autres principaux Chefs du Royaume, aux fins de consulter sur les déterminations à prendre, relativement à cet incident très intéressant pour la Nation.

Et quoiqu'il y ait lieu de croire que les intentions de S. M. Très-Chrétienne

ne tendent point, par cette expédition, à faire la guerre à une nation qui s'est fait constamment une gloire du plus sincere & du plus respectueux attachement pour la Couronne de France, à raison de quoi elle a mérité en d'autres tems la protection spéciale de ses glorieux Prédécesseurs; les troupes Françaises étant destinées à garder & défendre les places que les Génois retiennent encore en Corse; les Corfes ne peuvent les regarder que comme des troupes auxiliaires de la République; quoiqu'ils n'aient pas encore une pleine connoissance de tous les articles du traité fraîchement conclu avec la dite République relativement à cette expédition.

Néanmoins pour user de toutes les précautions possibles, & prendre les mesures les plus convénables à la sûreté publique; on a formé unanimement les

réfolutions fuivantes:

I. On établira un Confeil de guerre, compofé de divers fujets de toutes les Provinces , qui devront être nommés par le Souverain Confeil , aux fins de veiller à l'exacte & rigoureuſe obſervation de l'article 34 de la dernière confulte générale, défendant tout commerce avec les garnifons ennemies , tant l'accès des nationaux aux dites places & garnifons que l'accès de ceux des dites garnifons aux Echelles de la Nation , & ce pour garantir nos peuples des angoiffes de la cherté qui pourrait en être bientôt la fuite , pareille à celle de l'année dernière ; de même que pour maintenir & augmenter le commerce introduit dans les Echelles de la Nation , & pourvoir en même tems au foutien des finances de l'État ; Donnant pour cet effet au dit Confeil de guerre plein pou-

voir de punir irrémissiblement les délinquents.

II. Quoiqu'il soit très présumable que les troupes Françaises, qui doivent actuellement passer en Corse, ne soient pas destinées à rien entreprendre au préjudice des droits de la Nation, & à y renouveler aucun des attentats qu'elles ont commis autrefois par un manifeste abus de la confiance & bonne foi des Corfès, dans la surprise inattenduë de la *Paludella d'Alziprato*, & en mettant le château de *San-Fiorenzo* entre les mains de nos ennemis; cependant par surcroit de prévoyance, il sera absolument défendu aux dites troupes tout accès dans nos villages, sous quelque prétexte que ce puisse être; & pour cela S. E. le Seigneur Général aura soin de garnir les postes des frontières; même pour faire respecter la Jurisdiction & la Souverai-

neté de la nation sur les territoires des dites places, lesquels ont été confisqués au profit de la Chambre, comme il a été pratiqué jusqu'à aujourd'hui. Le Conseil Souverain pourra cependant acorder des passeports à quelques Officiers Français qui le requerraient, sous reserve & obligation de les manifester à la première assemblée générale, avec les motifs de la demande & de l'ottroi des dits passeports, & de tout ce qui pourrait être négocié avec les Français.

III. Suposé qu'il pût être fait quelque proposition de paix, ou d'accommodement avec la République, on devra le rejeter absolument, à moins que les articles préliminaires proposés dans l'assemblée générale de Casinca en l'année 1761, ne soient premierement accordés & exécutés.

L'assemblée charge S. E. le Seigneur

Général d'adresser une respectueuse & pressante représentation à S. M. T. C. sur les dommages que cause à la nation l'envoï de ses troupes en Corse, dans un tems, où les Corfes profitans de la faiblesse de leurs ennemis, étaient sur le point de les expulser absolument de l'Isle ; le chemin à d'ultérieurs progrès leur étant par-là fermé, tandis que la République au contraire y trouve le grand avantage de s'affranchir des dépenses très onéreuses qu'elle avait à supporter en Corse, ce qui la met toujours plus en état de continuer la guerre contre la nation. Le dit Seigneur Général mettra en même tems sous les yeux de S. M. le grand tort qui a été fait du passé à la nation, en remettant aux Génois l'importante place de *San Fiorenzo*, que les Corfes avaient consignée à ses troupes pour la garder, & de requerir



sur le tout de convenables dédomag-  
ments.

V. Et pour que cette remontrance respectueuse soit plus efficace, le dit Seigneur Général s'adressera aux Puissances protectrices & amies de la nation, pour les supplier de vouloir l'appuyer de leur médiation auprès de S. M. Très Chrétienne; & de continuer à la nation leur protection puissante, pour la conservation de ses droits & prérogatives de liberté & d'indépendance.

VI. Etant venu à la connaissance du Conseil Souverain, que des particuliers indifféremment se donnaient la licence de dévaster les forêts publiques, & de former des chantiers, ou divers genres de constructions à leur volonté. Il sera défendu très sévèrement de le faire à l'avenir, & de faire aucun coupage de

quelque espèce de bois que ce puisse être  
es dites forêts , si l'on n'en a obtenu  
la permission par écrit du Conseil Sou-  
verain qui aura seul le pouvoir de l'ac-  
corder.

GIUSEPPE MARIA MASSESI,  
*Grand Chancelier.*



RELATION

D'UN

VOYAGE EN CORSE,

PAR MR. BOSWELL,

*Traduit de l'Anglais*

PAR MADAME \* \* \* \*.

R E L A T I O N

VOYAGE EN CORSE

PAR M. A. BOSWELL

Traduit de l'Anglais

PAR M. A. BOSWELL

---

---

RELATION  
D'UN VOYAGE EN CORSE  
PAR MR. BOSWELL.

---

Ayant pris, autant pour m'instruire que pour m'amuser, la résolution de passer quelques années hors de ma patrie; je conçus le dessein de visiter l'Isle de Corse. J'avais un but plus étendu que celui de faire simplement ce que nous appellons le tour de l'Europe. Je crus trouver en Corse ce que personne n'allait voir, & ce que je ne trouverais en aucun autre endroit du monde; un peuple combattant actuellement pour sa liberté, & s'élevant par ses propres forces d'un état de bassesse & d'oppression à celui du bien-être & de l'indépendance.

En passant par la Suisse, j'allai voir Mr. ROUSSEAU; il vivait alors dans cette solitude romanesque, d'où peut-être il serait heureux pour lui qu'il ne fut jamais sorti. Éloigné de nous, son éloquence singulière excitait dans nos esprits les plus grandes idées de ce Philophe sauvage; en le voyant de plus près, nous avons trop pu voir, hélas! combien il y avait à en rabattre.

Il me reçut poliment, parceque je lui étais recommandé par mon illustre ami Milord *Marshal*, avec qui j'avais eu le bonheur de traverser une partie de l'Allemagne. Je savais que Mr. *Rousseau* était en correspondance avec les Corfes, qui l'avaient consulté sur la nouvelle législation qu'ils voulaient établir. Je lui parlai de mon dessein d'aller voir les Corfes, dès que j'aurais achevé le tour d'Italie, & je le priai de me

donner une lettre qui put me fervir d'introduction. Il promet de m'en envoyer une dès qu'il ſçaurait le tems précis de mon départ pour cette Isle; car il voyoit bien que mon enthouſiaſme pour ces braves inſulaires ne le cédaſt pas au ſien. Sur cette promeſſe je lui écrivis de Rome en Avril 1765. que j'avois fixé le mois de Septembre pour l'exécution de mon projet pour la Corſe, & que je le priois de m'envoyer la lettre de récommandation qu'il m'avoit promiſe: que ſ'il me la refuſoit, je n'en partirois pas moins; que je ſerois probablement pris & pendu comme un eſpion & qu'il ſerait reſponſable des conféquences de ſon refus. Ce Philoſophe miſanthrope tint ſa parole, & je reçus en arrivant à Florence au mois d'Août la lettre ſuivante.

A Mr. BOSWELL, &c.

A Motiers le 30 May 1765.

LA crise orageuse où je me trouve, Monsieur, depuis votre départ d'ici, m'a ôté le tems de répondre à votre premiere lettre & me laisse à peine celui de répondre en peu de mots à la seconde. Pour m'en tenir à ce qui presse pour le moment, favoir la recommandation que vous désirez en Corse, puisque vous avez le desir de visiter ces braves Insulaires, vous pourrez vous informer à Bastia de Mr. Buttafoco, Capitaine au Régiment Royal Italien ; il a sa maison a Vescovado, où il se tient assez souvent. C'est un très galant homme qui a des connoissances & de l'esprit ; il suffira de lui montrer cette lettre, & je suis sûr qu'il vous recevra bien, & contribuera à vous faire voir l'Isle & ses habitans avec satisfaction. Si vous ne trouvez pas Mr.



Buttafoco , & que vous vouliez aller tout droit à Mr. Pascal Paoli , Général de la Nation , vous pouvez également lui montrer cette lettre , & je suis sûr , connaissant la noblesse de son caractère , que vous ferez très content de son accueil : vous pourrez lui dire même que vous êtes aimé de Milord Marechal d'Ecosse , & que Milord Marechal est un des plus zélés partisans de la nation Corse. Au reste vous n'avez pas besoin d'autre recommandation auprès de ces Messieurs que votre propre mérite , la nation Corse étant naturellement si accueillante & si hospitaliere que tous les étrangers y sont bien venus & careffés.

. . . . .  
 Bons & heureux voyages. Santé, gayeté & prompt retour. Je vous embrasse , Monsieur , de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

Muni de cette lettre, je m'impatientai d'arriver auprès de l'illustre Chef des Corfes. Les agrémens & les plaisirs de Sienne m'y retinrent plus longtems que je n'aurois du, & l'air de la Corse m'était nécessaire pour me fortifier contre les délices de la Toscane. Je me rappelle encore avec surprise, combien le véritable état de la Corse est ignoré, même par ceux qui font le plus à portée de s'en instruire. Un Officier de marque de la flotte Anglaise, qui avait été dans plusieurs des ports de cette Isle, me dit que je courais risque de la vie en allant parmi ces barbares; que son garçon chirurgien s'étant un jour fait mettre à terre pour s'amuser à chasser, avait été à chaque instant effrayé par l'apparition subite de quelques Naturels du pays qui sortaient de derriere les buissons avec des fusils chargés, &

qu'ils lui auraient certainement cassé la tête sans la protection des guides Corfes qui l'accompagnaient. A Livourne même, qui n'est qu'à une journée de voile de la Corse, avec qui cette ville entretient un commerce journalier, j'ai trouvé nombre de gens qui cherchaient à me dissuader de faire ce voyage à cause des dangers que j'aurais à y courir.

Je ne me sentis pas cependant la moindre crainte en allant en Corse. Le Comte Rivarola, Consul d'Espagne, & Corse lui-même, m'ayant assuré que non seulement la Corse était alors très-civilisée, mais que, dans le tems même où elle l'était le moins, aucun Corse n'aurait jamais attaqué un étranger. Le Comte eut la bonté de me donner des lettres pour plusieurs des habitans de l'Isle. J'avais voyagé déjà dans bien des pays différens, & sachant par expé-

rience que je pouvais m'accorder avec tous les hommes, quelque fut leur langage & leurs sentimens; je craignais peu de me trouver mal à mon aise au milieu d'un peuple aussi franc & aussi généreux que les Corfes. Le seul danger qui me parut à craindre était celui d'être pris par quelque Corfaire de Barbarie, & de faire un essai d'esclavage parmi les Turcs ou les Algériens. J'en parlai à l'Amiral Harrison qui était alors avec son vaisseau le Centurion dans le port de Livourne. Il m'assura que si les Turcs me prenaient ils ne me garderaient au moins pas longtems. Pour prévenir cet accident cependant, il voulut bien me donner un passeport très-ample & très-détaillé.

J'eus lieu de remarquer avant de quitter Livourne que les Politiques d'Italie considéraient mon voyage en Corse dans

un jour fort férieux , & comme si j'avais eu une commission réelle de la Cour de négocier un traité avec les Corfes. Plus je m'en défendais , plus ils s'obstinaient à le croire & à me regarder comme un jeune homme bien impénétrable. Je leur laissai donc faire de moi un Ministre , jusqu'à ce que le tems les détrompât.

Je m'embarquai à Livourne sur un bâtiment Toscan qui allait au Cap Corse pour charger du vin ; je le préfèrai à un vaisseau qui allait directement à la Bastie , parce qu'ignorant les idées du Général Français sur les Corfes , je craignais qu'il ne me permit pas d'aller trouver Paoli. J'aimai mieux par cette raison débarquer sur les terres de la nation , & après en avoir vu l'illustre Chef, aller ensuite rendre mes respects au Commandant Français , si je le jugeais à propos.

On ne met ordinairement qu'un jour à se rendre de Livourne en Corse; mais le calme nous en fit mettre deux. Le premier de ces deux jours fut le plus ennuyeux. Il y avait pourtant à bord deux ou trois Corfès, dont l'un m'amusa fort en jouant du luth. Au coucher du soleil tout l'équipage chanta l'*Ave Maria* avec beaucoup de dévotion & quelque mélodie. Je me plaifais à entrer dans l'esprit de leur religion & à les entendre offrir à Dieu leurs prieres du soir.

Le second jour nous fimes un peu connaissance, & l'on parut plus vif & plus gai. Ces bons Corfès penferent qu'il était à propos de donner une leçon de morale à un jeune voyageur qui venait d'Italie; ils me dirent que je ferais traité chez eux avec la plus grande hospitalité si j'étais sage; mais que je pouvais être

être sûr que la mort la plus prompte ferait la fuite du moindre attentat à la chasteté de leurs femmes & de leurs filles. Je m'occupai pendant plusieurs heures à ramer; ce qui me donna du courage. Je sentis le plus grand plaisir en approchant d'un lieu qui avait acquis une si grande importance dans mon imagination. D'aussi loin qu'il me souviene, j'ai entendu parler des rebelles de Corse, & Paoli à leur tête, & l'idée que j'allais les voir, m'occupait agréablement. Nous abordames fort heureusement à 7 heures du soir à la rade de Century. J'appris en arrivant que le Signor Giacomini, habitant de ce lieu, & à qui j'avais été recommandé par le Comte Rivarola, venait de mourir. Il avait fait une fortune considérable dans les Indes orientales, & s'était distingué toute sa vie par un zèle pour la liberté

de sa patrie dont il donna des preuves dans son testament. Il laissa une somme considérable & quelques écrits concernant les réglemens politiques, à la nation ; & soumit son héritier à la condition de demeurer en Corse & de rester toujours ferme dans le parti de la liberté : mais il l'obligeait sous peine d'être privé de son héritage, de se retirer à Livourne avec tous ses effets, si jamais il arrivait qu'ils fussent forcés de retourner sous la domination des Génois. On me conduisit chez un parent de Mr. Giacomini, dont la maison était environ à un mille plus loin dans la campagne. Rien de plus agréable que la vue de ces montagnes couvertes de vignes & d'oliviers ; à cet aspect charmant se joignait encore le parfum des mirtes & des autres plantes & fleurs aromatiques, dont j'étais environné. Je



vis souvent, en avançant, des payfans Corfes fortir soudainement de derrière les buissons, & comme ils étaient tous armés, je n'eus pas de peine à comprendre comment l'imagination effrayée du compagnon Chirurgien les avait transformés en autant d'assassins. L'homme même, qui portait mon bagage, était armé, & aurait pu me faire peur, si j'en avais été susceptible; mais lui & moi nous fûmes fort satisfaits l'un de l'autre. Comme il commençait à faire obscur, je recitais, souvent en moi-même, ce beau passage de l'Arioste.

*E pur per selve obscure, e calli obliqui  
Insieme van senza sospetto aversi.*

A R I O S T. Cant. I.

» Par des chemins obscurs & des  
» routes obliques, ils marchaient en-

„ semble éloignés de tout mauvais soupçon ”. Je rendis au Signor Antonneti ma lettre pour son défunt parent ; il la lut , & m'accueillit avec une cordialité libre & naturelle , en me faisant des excuses de la frugalité avec laquelle je serais traité chez lui ; mais en m'assurant en même tems que j'y étais le très bien venu. Il témoigna la même hospitalité vraiment obligeante à mon domestique , honnête Suisse qui aimait beaucoup à bien boire & à bien manger. J'avais cru trouver en Corse des usages absolument différens de ceux des autres pays. Je fus bien surpris de voir la maison du Signor Antonneti entièrement dans le goût Italien ; de beaux meubles , des estampes , des tableaux copiés des meilleurs maîtres. Je fus frappé sur tout d'y voir une petite copie du S. Michel & du Dragon de Ra-

phael. Ce n'était pas la perfection de la copie qui caufait ma furprife, c'était de la voir dans ce lieu. Le Signor Antonneti me donna un excellent petit foupper & un très bon lit. Il parla avec beaucoup de force de la caufe commune, & avec une grande vénération du Général. Je me trouvai fort à mon aife avec lui, & très content de ce début de mon voyage en Corfe.

Le jour fuyvant était un Dimanche, & il plût beaucoup, fur quoi je dois obferver que les Corfes, avec tout leur courage, craignent le mauvais tems à un point qui approche de la pufillanimité. C'est de quoi l'un d'entr'eux me donna un jour une raifon fingulière; Monsieur, me dit-il, fi vous étiez auffi pauvre qu'un Corfe, que vous n'euffiez qu'un habit qu'il faudrait garder fur le corps lorsqu'il ferait mouillé, faute d'en

avoir un sec pour le remplacer, vous craindriez autant que moi d'aller à la pluie. M. Antonneti ne voulait pas me permettre de sortir par la pluie; car, disait-il, *quando si trova fuori, pazienza, ma di andar fuori è cattivo.*

» Si l'on se trouve dehors, patience,  
 » mais de sortir par le mauvais tems,  
 » c'est une sottise.

Lorsque le tems fut un peu remis, j'accompagnai le Signor Antonneti & sa famille à la Messe dans l'Eglise de la Paroisse. C'est un joli petit bâtiment à environ un mille de chez lui. Le Curé de la Paroisse du Signor Antonneti devait nous prêcher, ce qui me fit grand plaisir. J'étais curieux d'entendre un Sermon Corse. Notre Prédicateur fit très bien. Son texte était ces paroles d'un Pseaume : *ils descendent tous vivans dans l'abime.* Après s'être efforcé d'é-

mouvoir le sentiment par une descrip-  
 tion pathétique des horreurs de l'En-  
 fer, il ajouta ; " Ste. Catherine de Sien-  
 „ ne désirait d'être placée à l'entrée de  
 „ ce goufre épouvantable , & de pou-  
 „ voir le boucher de façon qu'aucune  
 „ ame infortunée ne pût plus jamais y  
 „ tomber. J'avoue, mes frères, que  
 „ je n'ai pas autant de zèle que Ste.  
 „ Catherine, mais je fais au moins tout  
 „ ce qui m'est possible pour vous fau-  
 „ ver de l'abîme, en vous instruisant de  
 „ ce qu'il faut faire pour l'éviter ".  
 Après cela, il conclut son Discours par  
 des conseils & de sages directions.

Le beau tems étant tout à fait revenu,  
 je pris congé du digne homme qui m'a-  
 vait gardé si longtems chez lui, & traité  
 avec tant de bonté. Il me donna une  
 lettre pour le Signor Damiano Tomazi,  
 Pasteur de la Commune de Pino, villa-

ge voisin. J'engageai un homme avec un âne pour porter mon bagage : mais jamais je n'ai vû un chemin comme celui-là. C'était absolument gravir le long d'un rocher. Suspendu sur la mer par un chemin qui, en bien des endroits, n'avait pas un pied de large, trouvant que l'âne ne faisait que m'embarasser, je persuadai à mon conducteur de charger sur ses épaules mon portemanteau & mes autres effets.

Si j'avais formé mes idées sur la Corse d'après ce que je vis ce jour là, j'aurais été d'aussi mauvaise humeur contre cette Isle que l'était Sénèque, dont les réflexions en prose ne sont point inférieures à ses Epigrammes. “ Que peut-  
” on, dit-il, trouver de plus sauvage,  
” de plus stérile que les environs de ce  
” Roc ? de plus dénué de toute espèce  
” de vivres ? quoi de plus barbare que

„ ses habitans ? est-il de situation plus  
 „ horrible , de climat plus intempéré ?  
 „ on voit cependant dans ce lieu plus  
 „ d'étrangers que de natifs ; changer de  
 „ demeure n'est donc point un malheur ,  
 „ puisque même la Corse a pû engager  
 „ tant d'hommes à quitter volontaire-  
 „ ment leur patrie , pour venir l'ha-  
 „ biter ”.

Je fus fort surpris à Pino de me voir  
 abordé par de jeunes gaillards habillés  
 en matelots Anglais , & parlants passable-  
 ment cette langue. Ils avaient été plu-  
 sieurs fois à Livourne avec des char-  
 gemens de vin ; c'est là qu'ils avaient  
 appris l'Anglais qu'ils savaient , & pris  
 des habits en payement d'une partie de  
 leur marchandise.

Le Signor Tomazi me reçut très bien ,  
 & me traita de même. A peine dans  
 toute la Corse , excepté dans les villes

de garnison, trouve-t-on une Auberge. Je n'en ai vu qu'une seule à 20 mille environ de Corte. Avant d'être accoutumé à l'hospitalité des Corfes, il m'est souvent arrivé de m'oublier & de m'imaginer être dans un Logis public. Je demandais ce qu'il me fallait du tout dont on le demande à des valets d'auberge. C'est ce que je fis à Pino, où je demandai diverses choses toutes à la fois, quand le Signor Tomazi s'apercevant de ma méprise, me dit en souriant & en me regardant fixement, *una cosa dopo un'altra, Signore*, une chose après l'autre, Monsieur.

En écrivant ce Journal, je ne fatiguerai pas mes Lecteurs par un détail minutieux des événemens de chaque jour en particulier. Une relation libre & suivie de ce que j'ai vu & ouï, digne d'être remarqué, leur fera plus agréa-



ble. Je voyageai pendant quelque tems d'une façon singulière ; souvent à pied , acompagné d'une couple de femmes robustes qui portaient mon bagage sur leur tête. Je ne pouvais m'empêcher de rire chaque fois que je me préparais à quitter un village , de voir ces bonnes gens s'empressez à arranger mon équipage , & apeller à grands cris ; *Le donne , le donne*. Les femmes , les femmes. J'ai eu en parcourant l'Isle tout le tems & la commodité nécessaire pour m'instruire de ce qui la regarde ; je logeais quelquefois chez des particuliers ; d'autrefois dans des Couvens , & toujours bien recommandé de lieu en lieu. Le premier Couvent où je couchai fut celui de Canary. D'abord ce genre de vie me parut un peu étrange , mais j'appris bientôt à me retirer dans le Dor-

toir aussi naturellement que si j'avais été Moine depuis 7 ans. Les Couvens sont de petits bâtimens, décens, proportionnés aux idées simples & modérées de leurs pieux habitans; des Religieux qui travaillent sincèrement à leur salut, en cheminant justement devant Dieu, sont souvent raillés & méprisés par ceux que les plaisirs ou les soucis temporels empêchent de songer à l'avenir, & de s'occuper d'objets plus relevés: Un peu d'expérience de la paix & de la sérénité d'ame que l'on trouve dans les Couvens, ferait bien nécessaire aux gens du monde, pour tempérer l'ardeur avec laquelle ils recherchent les plaisirs.

Je trouvai à Patrimonio le Siège d'une Magistrature Provinciale. Le Chef Juge y était & me reçut très bien. En y arrivant, le Capitaine de la garde

fortit, & me demanda qui j'étais. Anglais, lui répondis-je. Il me regarda d'un air férieux, & me dit, d'un ton mêlé de regret & de reproche, *Inglese! v'erano nostri amici, ma non lo sono piu.*

„ Les Anglais! ils étaient autrefois nos amis, mais ils ne le font plus”. Je me sentis confus pour mon pays aux yeux de cet honnête soldat.

A Olletta, je fus rendre visite au Comte Nicolas Rivarola, frère de mon ami de Livourne. Il me reçut avec une extrême politesse, & fit tout ce qui était possible pour me faire plaisir. C'est là que je vis un Corse qui pensait plus favorablement des Anglais que le Capitaine de la garde à Patrimonio. Il me parla de notre bombardement de San Fiorenzo en faveur des patriotes, & me prêta gracieusement son cheval pour

l'après midi, ce qu'il n'aurait fait, dit-il, pour personne au monde, que pour un Anglais.

J'eus le plaisir en arrivant à Morato, de faire connaissance avec le Signor Barbaggi, dont la femme est nièce de Paoli. Je lui trouvai des sentimens, de l'esprit, & de la politesse. C'est chez lui qu'est la monnaie de Corse. Je pris des échantillons de leurs différentes espèces en argent & en cuivre, & l'on me dit qu'on espérait dans un an ou deux pouvoir battre des pièces d'or. On reparait alors la maison du Signor Barbaggi, ce qui m'obligea de coucher au Couvent, mais j'allais dès le matin déjeuner chez lui avec du chocolat. A diner, nous n'avions pas moins de 12 plats très bien apprêtés & servis en porcelaine de Saxe. Un dessert & différentes sortes de vins

& de liqueurs, tous produits de la Corse. Le Signor Barbaggi me répétait souvent que les Corfes habitaient un pays sauvage & inculte, & qu'ils vivaient comme les Spartiates. Je le priaï de me dire dans quel pays on pourrait trouver autant de luxe, que j'en voyais chez lui. Je dirai par tout où j'irai, ajoutai-je, de quelle façon se traitent les Corfes, malgré la pauvreté & la tempérance dont ils font profession. Nous badinames beaucoup sur ce sujet. Sa femme me parut jolie & fort aimable, malgré sa grande réserve.

Pour aller de Morato à Corte, je traversai un pays très sauvage & montagneux, diversifié par quelques profondes vallées. Je pris de petites bêtes de somme pour moi & pour mon domestique. C'était quelquefois des che-

vaux, mais le plus souvent des mules ou des ânes qui n'avaient point de brides, mais de simples cordes attachées autour du col avec lesquelles nous les menions le mieux qu'il nous était possible.

A Corte, je fus rendre mes devoirs au Conseil Suprême, pour l'un des membres duquel le Signor Babbaggi m'avait chargé d'une lettre à remettre au Signor Boccociampo. Je fus très bien reçu, & l'on me conduisit au Couvent des Franciscains, où l'on me donna l'appartement même de Paoli, qui était alors absent pour un voyage, à quelques journées de là, au-delà des monts, où il tenait une Cour Syndicale dans un village appelé Sollacaro.

Comme le Général résidait depuis quelque tems dans ce Couvent, les Moines qui l'habitaient faisaient un peu

plus de figure que ceux que j'avais vû jusques alors dans l'Isle. Je fus accompagné principalement par le Prieur, Ecclésiastique résolu, qui avait autrefois servi dans l'armée, & par le Père Giulio, homme de beaucoup d'esprit, avec qui j'ai le plaisir d'être encore en correspondance. Ces Pères ont une bonne vigne & un très beau jardin. Ils ont entre 30 & 40 ruches d'abeilles dans de longues caisses ou troncs d'arbres, avec des couverts d'écorce de liège. Quand ils ont besoin de miel, ils brûlent un peu de bois de genièvre, dont la fumée fait retirer les abeilles; ensuite avec un instrument de fer, dont l'un des bouts est armé d'une pointe recourbée & tranchante, ils tirent la plus grande partie du rayon, n'en laissant qu'un peu pour les mouches qui se remettent d'abord à travailler & re-

parent bientôt leur perte. En prenant le miel de cette façon, il n'y a jamais une mouche de tuée. Les Moines de ce Couvent paraissent heureux, & vivent dans la paix & l'abondance. Je les badinais souvent du dicton appliqué à leur ordre. *Nihil habentes & omnia possidentes.* Ils n'ont rien & possèdent tout.

Je me rendis avec eux au chœur. Le service fut décent. Le Père Giulio joua de la Harpe. Je vis sur le grand Autel un Tabernacle sculpté en bois par un de leurs Religieux. C'est une pièce d'un travail exquis. Un Seigneur Génois leur a offert de l'échanger contre un d'argent, mais ils n'ont pas accepté l'échange. La Bibliothèque de ces Pères ne vaut pas la peine d'en faire mention, mais leur Couvent est bien bâti.

Je voulus m'arrêter un peu à Corte, tant pour me reposer de mes fatigues



que pour voir tout ce qu'il y a de remarquable dans cette Capitale de la Corse. Le lendemain de mon arrivée, trois déferteurs Français demandèrent à me parler. Ces extravagans s'étaient mis en tête que j'étais venu en Corse pour lever des troupes pour l'Ecosse, & ils venaient me prier de leur permettre d'avoir l'honneur de me suivre; sans doute pour avoir aussi l'honneur de me plaindre là, quand je les aurais engagés, comme ils avaient fait à leur Régiment.

Je reçus beaucoup de politesse à Corte du Signor Boccaciampo, & du Signor Maffesi, grand Chancelier. Son fils, le Signor Luigi, jeune gentilhomme, qui joignait à beaucoup de vivacité, beaucoup de politesse naturelle, eut la complaisance de m'accompagner par tout. Je l'appellais mon Mentor, & j'étais d'autant plus charmé de lui, que n'é-

tant jamais forti de son pays, ses idées étaient entièrement Corfes.

Tous les membres du Conseil Suprême qui réfidaient à Corte, pendant le tems que j'y ai passé, m'ont paru des gens fages & folides, qui ont toute l'habileté & la pénétration d'esprit néceffaire pour aider le Général à former fon plan de Gouvernement Politique, & à tirer tout l'avantage poffible du caractère violent & entreprenant de ce peuple.

L'Université n'était point alors afsemblée, ainfi je n'en pus voir que les Chambres qui me furent montrées par le Recteur, l'Abé Valentini. Tous les Professeurs étaient abfens, excepté un Père Capucin à qui je fus faire vifite dans fon Couvent. C'est un bâtiment paffable. La Bibliothèque est afsez nombreufe. Il y a dans l'Eglife un Tabernacle travaillé en bois, dans le même

goût que celui des Franciscains ; mais fort inférieur.

Je montai au Château de Corte, dont le Commandant me fit voir très poliment toutes les parties. Comme je ne voulais rien laisser échapper de ce qui pouvait y avoir de curieux en Corse, je me fis montrer jusques aux malheureux détenus pour crimes. Il y en avait alors trois dans les prisons. Un homme pour le meurtre de sa femme. Une Dame qui avait donné de l'argent à son valet pour étrangler une femme dont elle était jalouse, & le malheureux valet qui avait exécuté cette barbare action. On les sortit de leurs cachots pour que je pusse leur parler. L'assassin de sa femme avait un air stupide & endurci, & me dit que ce qu'il avait fait était à l'instigation du Diable. Le domestique était un pauvre misérable qui

faisait pitié. Il avait d'abord accusé sa Maitresse ; on l'engagea ensuite à se retracter , surquoi on l'avait mis à la torture. Des méches enflamées entre les doigts lui firent renouveler sa première accusation , qui formait une forte preuve contre sa maitresse. Ses mains étaient si écorchées par la torture que c'était un objet d'horreur. Je lui demandai , pourquoi il avait commis ce crime , il me répondit , *perche era senza spirito* , parce que j'étais sans esprit. La Dame me parut d'un caractère résolu. Elle me parla avec beaucoup de fermeté , & niait son crime , disant , avec un sourire méprisant , en montrant son valet , ils peuvent obliger ce malheureux à dire tout ce qui leur plait.

Le Bourreau de Corse est une vraie curiosité. Il est si fort en horreur qu'il ne peut vivre comme un autre habi-

tant de l'Isle. Il est obligé de se réfugier au Château dans une petite tour du coin, où à peine il a place pour un misérable lit, & un petit feu pour aprêter lui-même les vivres qui lui sont nécessaires pour ne pas mourir de faim, car personne ne voudroit, à aucun prix, avoir affaire avec lui. Je montai pour le voir, mais jamais spectacle plus affreux & plus dégoûtant n'avait frappé mes yeux. Il paraisait sensible à sa situation, & baissait la tête comme un homme qui fait qu'il est un objet d'horreur & d'abomination.

On avait été longtems en Corse sans pouvoir trouver de bourreau, aussi le suplice de la potence y était à peine connu. Tous les criminels étaient passés par les armes. A la fin, la malheureuse créature que je vis, Sicilien de naissance, se présente avec un message pour

Paoli. Le Général qui a un talent surprenant pour juger les physionomies, dit d'abord en le voyant, à ceux qui étaient autour de lui, *ecco il boya*, voilà le bourreau. Il donna ordre de demander à cet homme, s'il voulait en faire l'office, & sa réponse fut; *mon grand père a été bourreau, mon père a été bourreau, j'ai moi-même été bourreau, & je continuerai volontiers à l'être*. On le revêtit sur le champ de sa charge, & une seule mort ignominieuse infligée par ses mains, fit plus d'effet que vingt exécutions par les armes à feu. Il est remarquable qu'aucun Corse ne voudrait, à quel prix que ce fut, consentir à être bourreau. Les plus grands criminels ne rachèteraient pas leur vie à cette condition. Le misérable, qu'un chétif salaire avait engagé à étrangler une femme innocente, n'aurait pas voulu racheter son

son

son suplice en consentant à faire la même action pour exécuter l'ordre de la loi.

Après avoir tout vû avec soin à Corte, je me préparai à mon voyage au-delà des monts pour aller trouver Paoli. La veille de mon départ, je me rappelai que j'avais oublié de me pourvoir d'un passeport, ce qui, dans la situation présente de la Corse, était cependant une précaution très nécessaire. Après souper, le Prieur vint avec moi chez le grand Chancelier pour le lui demander. Il donna ordre de le préparer sans délai, & pendant que son Secrétaire le dresseait, il m'amusa par la lecture de quelques articles de la consulte générale. Quand le passeport fut achevé & prêt à y mettre le sceau, je fus agréablement frappé par un petit incident bien simple, mais bien beau. Le Chancelier dit à un petit garçon,

qui badinait auprès de nous dans la même chambre, d'aller dans celle de sa mère chercher le grand sceau du Royaume qui y était. Je me crus assis dans la chambre de Cincinnatus. Je partis le lendemain matin, & commençai mon voyage en très bon ordre avec d'excellentes mules & des guides Corfes actifs & intelligens. Les dignes Pères qui m'avaient traité pendant le séjour que j'avais fait dans leur maison de la façon la plus gracieuse, voulurent encore me munir de provisions pour la route; ils me donnèrent des grenades délicieuses, & une bonne gourde de leur meilleur vin. Mes guides Corfes me plurent si fort que souvent je descendais pour marcher à pied avec eux, comme je les voyais faire. Si la faim nous prenait, nous jettions des pierres parmi les branches épaisses des chataigniers qui nous



couvraient de leur ombre ; il en tombait une pluye de chataignes dont nous remplissions nos poches , & quand ce repas nous altérait , nous nous arrêtions près de la premiere source pour rafraichir la bouche , & nous buvions jufqu'à ce que nous en euffions affez. Je me rappellai dans ces momens le *prisca gens mortalium* , cette premiere race des hommes qui couraient dans les bois , mangeant du gland & buvant de l'eau.

Nous nous arrêrames à un petit village pour faire rafraichir nos mules. Tous les habitans m'entourerent en foule , me croyant un Ambassadeur envoyé à leur Général. Quand ils fçurent quel était mon pays , un homme noir & robuste d'entr'eux s'écria : *Inglese sono Barbari , non credono in Dio grande ! Anglois ! ce font des Barbares , ils ne croient pas au grand Dieu. Pardonnez-moi ,*

Monsieur, lui dis-je, nous croyons en Dieu & en Jésus-Christ aussi. *Ham!* repliqua-t-il, *è nel Papa?* & au Pape? Non. *E perchè?* Et pourquoi? La question était délicate, car il y avait bien des auditeurs à la controverse. Je m'avivai d'essayer une méthode de mon invention, & lui répondis fort gravement, *Perche sono troppo lontani*, parce que nous en sommes trop éloignés. C'était un argument bien nouveau contre l'infailibilité universelle du Pape. Il fut trouvé bon cependant, car mon antagoniste, après s'être tû un moment, me dit: *Troppo lontano! la Sicilia è tanto lontana che l'Inghilterra, e in Sicilia si credono nel Papa.* „ Trop éloignés! la Sicile est aussi loin que l'Angleterre, „ & l'on y croit bien au Pape. “ Oh! lui dis-je, *Noi siamo dieci volte più lontani che la Sicilia!* Nous sommes dix

fois plus loin que la Sicile. Ah ! ah ! dit-il , & il parut fort satisfait. C'est ainsi que je me tirai d'affaire. Je doute qu'aucun raisonnement favant de nos Ministres Protestans eut produit un meilleur effet.

Mon voyage en passant les montagnes fut fort agréable. Je passai d'immenses vallons & de vastes forêts. J'étais plein de santé & de courage , & me sentais très disposé à entrer dans les idées des hommes simples & généreux que je trouvais par tout en mon chemin. J'eus à Bastilica , où l'on trouve une race d'hommes graves & spirituels , une compagnie nombreuse au Couvent. J'aimais à voir leur franchise naturelle & leurs façons aisées ; car pourquoi les hommes auraient-ils peur de voir leurs semblables ? ils entraient , en me saluant , d'un air libre , se plaçaient autour de la cham-

bre où j'étais assis, en s'appuyant sur leurs mousquets, & entraient tout de suite en conversation avec moi. Ils parlaient avec beaucoup de sentiment des malheurs que leur pays avait éprouvés, & se plaignaient de ce qu'ils n'étaient encore que dans un état de pauvreté & de misère. Je me trouvai dans ce moment une vivacité d'imagination extraordinaire, & comme on est moins timide quand on se trouve parmi des personnes absolument inconnues & que l'on est éloigné de son pays, je haranguai les habitans de Bastilica avec une facilité dont j'étais moi-même surpris. J'exaltai la bravoure des Corfes à laquelle ils devaient leur retour à la liberté, le plus précieux des trésors, & qui les avait rendus fameux dans toute l'Europe. On peut, disais-je, remédier à l'indigence en cultivant avec soin tout

le terrain de l'Isle qui peut s'y trouver propre, & en établissant & encourageant le commerce : Mais je les exhortai à se souvenir qu'ils étaient beaucoup plus heureux dans leur état présent qu'ils ne le feraient jamais avec les raffinemens de la volupté qui menent au vice, qu'ainsi il leur importait sur-tout de se préserver du luxe. Ce que je dis eut le bonheur de les toucher, & plusieurs d'entr'eux repéterent les mêmes idées avec beaucoup plus de force & de sentiment que moi. Tous exprimèrent leur inviolable attachement à Paoli, & s'écrièrent tous d'une voix qu'ils lui étaient absolument dévoués. J'aurais eu bien du plaisir à passer quelque tems avec ces braves gens.

Je vis à Ornano les ruines du lieu où le grand San Pietro faifait sa résidence. Ces Moines du Couvent d'Orna-

no formaient une société assez singulière. Quand je leur eus dit que j'étais Anglais ; ah ! ah ! me dit l'un d'entr'eux , Anglais , comme difait fort bien un Saint Evêque en parlant de votre prétendue Reformation : *Angli olim Angeli , nunc Diaboli.* Les Anglais autrefois des anges , aujourd'hui des diables. Je regardai ce discours comme une sainte effusion de zèle apostolique. Ces Peres cependant eurent grand soin de moi pour le temporel.

Je parvins enfin à la vue de Sollacaro où était Paoli , & je me sentis en approchant rempli de trouble & de timidité. Mes idées sur cet homme célèbre avaient été fort exaltées par les conversations que j'avais eues sur son sujet avec des habitans de l'Isle de tout rang & de tout état , qui tous s'étaient accordés à le représenter comme un être

au-deffus de l'humanité. Je desirais avec ardeur pouvoir juger par moi-même d'un caractère auffi grand, auffi distingué; mais je craignais que le motif de ma visite & la présomption que j'avais d'aller l'importuner, ne me fit paraitre bien petit à fes yeux. J'eus presqu'envie de m'en retourner fans le voir. Ce combat de sentimens différens m'agita & m'occupa l'esprit pendant que je traversai le village & jusques au moment que j'arrivai à la maison qu'il habitait.

Je laissai mon domestique avec mes guides, & passant les gardes, je trouvai quelques-uns des gens du Général qui me conduisirent dans une antichambre, où je vis plusieurs Cavaliers Corfes qui l'attendaient. Mr. Boccaciampo lui avait annoncé mon arrivée, & l'on m'introduisit dans sa chambre. Je le trouvai seul. Son air me frappa. Il est grand,

robuste ; & bienfait. Sa phyfionomie douce & ouverte annonce de la fenfibilité & de la grandeur d'ame. Sa démarche eft mâle , tous fes mouvemens font nobles. Il étoit alors dans fa quarantieme année , & portait un habit verd & or. Son ufage autrefois étoit de porter l'habit ordinaire des Corfes ; mais à l'arrivée des François , il crut qu'un peu d'élégance & de magnificence extérieure pourrait contribuer à donner au Gouvernement un air plus respectable.

Il me demanda ce qu'il y avoit pour mon fervice ; je lui préfentai la lettre du Comte Rivarola , & quand il l'eut lue , je lui fis voir celle de Rouffeau. Il fut poli , mais très refervé. J'ai parlé dans ma vie à bien des Princes , mais jamais , non jamais aucun ne m'a fait éprouver ce que je fentis en la préfence de Paoli. J'ai déjà dit qu'il eft grand



physionomiste , & par une fuite du danger continuel où il est d'être trahi ou assassiné , il s'est fait une habitude d'observer avec une attention extrême tous les nouveaux visages qui l'approchent. Pendant plus de dix minutes que nous nous promenâmes ensemble en long & en large dans sa chambre , à peine dîmes - nous quatre mots ; mais il m'examinait d'un œil fixe & perçant comme s'il eut voulu pénétrer jusques au fond de mon ame. J'avoue que cette entrevue me parut pendant quelques momens très-pénible , & que je fus bien foulagé quand , perdant peu à peu son air de réserve , je le vis commencer à parler davantage. Je hazardai alors de lui adresser ce compliment pour les Corfes. Je voyage , Monsieur , lui dis-je , j'arrive de Rome. Après y avoir vû les ruines du peuple le plus courageux de

la terre , je viens ici contempler le commencement de l'élévation d'un autre peuple qui ne le cède point aux anciens Romains en valeur. Il reçut mon compliment d'un air gracieux, en observant qu'il y avait peu d'apparence que les Corfes puissent jamais , comme les Romains , devenir un peuple Conquérant , ce que leur situation & le moderne systême Politique de l'Europe rendraient impossible. Mais rien n'empêche , ajouta-t-il , que la Corse ne puisse devenir un Etat heureux & florissant.

Il marqua beaucoup d'admiration pour Rousseau , que Mr. Buttafoco avait invité à passer en Corse pour aider la nation à former ses loix ( a ).

( a ) Il semble que Mr. de Voltaire ait rapporté , d'un air de raillerie , que c'était une espèce de niche qu'on avoit faite à Rousseau , surquoi Paoli me dit que l'ayant appris , il écri-

Quelques uns des Nobles entrèrent dans sa chambre, & peu après on avertit que le diner était servi. Le Général me fit l'honneur de me placer à ses côtés. Sa table était de 15 ou 16 couverts, ayant toujours plusieurs des principaux de l'Isle à manger avec lui. Son cuisinier était un Italien qui avait demeuré longtems en France, mais il aimait à n'avoir que peu de plats simples & solides, & ne bûvait jamais de vins étrangers, évitant avec soin toute espèce de luxe. Je ne pûs me défendre de sentir une forte de gêne au milieu de ce cercle de Héros. Le Général parla beaucoup d'histoire & de littérature, & je m'aperçus bientôt qu'il avait fait d'excellentes études. Son esprit est orné

vit lui-même à Rousseau, en lui réitérant l'invitation. Je donnerai une relation plus complète dans un autre endroit de ce Journal.

• d'une grande variété de belles connoissances, & sa conversation à table étoit aussi amusante qu'instructive. Avant dîner, il avoit parlé François; à table il se servit de la langue Italienne dans laquelle il s'exprimoit très éloquentement. Nous nous retirâmes dans un autre appartement pour prendre le café. Bientôt je ne pensai plus à moi-même, & ma timidité se dissipa à mesure que je fixai toute mon attention sur cet illustre Chef d'une nation entière.

Il me recommanda particulièrement aux soins de l'Abé Rostini qui avoit passé plusieurs années en France. Le Signor Colona, Seigneur de ce lieu, étant alors absent, sa maison me fut assignée pour demeure. On me laissa à moi-même jusqu'à l'heure du souper que je retournai chez le Général; je m'instruisais par sa conversation ainsi que dans la société

de ceux qui étaient autour de lui, avec qui je fis peu à peu une connaissance plus particulière.

Je me sentais tous les jours plus heureux. Le nom de fujet de la Grande Bretagne m'attirait des marques d'attention dont le bruit se répandit en Italie, & confirma l'idée où l'on y était déjà que j'étais réellement un Envoyé d'Angleterre. Je dinais & soupais constamment avec le Général; toute la Noblesse vint me faire visite; & quand je voulais faire un tour de promenade, j'étais accompagné par des gardes. Je priai le Général de ne pas me traiter avec tant de cérémonie, mais il y insista.

Mon tems se passa de la façon la plus agréable. Je jouissais d'un sentiment de volupté noble, qui me paraissait délicieux. Paoli devint plus ouvert & plus

affable avec moi. J'oubliai la distance qu'il y avait entre nous, & j'avais tous les jours quelques heures de conversation particulière avec lui. Dès le commencement, j'avais pris l'habitude d'écrire tous les soirs ce que j'avais observé dans la journée qui fut digne de remarque, sans règle ni choix, dans l'intention d'en extraire ensuite à loisir tout ce qui en vaudrait la peine. Les plus intéressantes de ces observations & pour mes lecteurs & pour moi-même, seront sans doute celles qui ont pour objet la vie de Paoli, & ses discours que je me fais une gloire de rapeller.

En parlant de la guerre de Corse, Monsieur, me dit-il, si l'événement nous est favorable, nous serons regardés comme d'illustres défenseurs de la patrie; s'il nous est contraire, nous ne

passerons que pour de malheureux rebelles.

Des Français lui objectaient que la nation Corse n'avait pas de troupes régulières. Nous ne voudrions pas en avoir, répondit-il : on parlerait alors de la valeur de tel ou tel Régiment, mais à présent chaque homme en particulier est lui-même un Régiment. Si les Corfes étaient formés en corps réguliers, nous perdrons cette bravoure personnelle qui a produit parmi nous des actions qui, en d'autres pays, illustreraient un Général.

Je lui demandai comment il avait fait pour se former une ame si supérieure à l'intérêt. Elle n'y est point supérieure, dit-il, mon intérêt à moi est d'acquiescer un nom. Je sçais qu'il ne peut manquer à celui qui fait le bien de sa patrie, & je l'attends. Je consentirais ce-

pendant à être oublié, si à ce prix je pouvais rendre ce peuple heureux. J'ai un orgueil inconcevable, *una superbia indicibile*; l'approbation de mon cœur me suffit. Il dit qu'il aimerait fort à voir le monde, & à jouir de la société des Savans & des gens de mérite de tous les pays. Je lui demandai comment, avec de pareilles dispositions, il pouvait souffrir d'être confiné dans une Isle encore si sauvage & si peu civilisée; & au lieu de se livrer à son goût pour les plaisirs de l'esprit, & des conversations remplies de sel attique, passer sa vie dans un cours non interrompu de soins & de dangers. Il me répondit par ce vers de Virgile,

*Vincet amor Patriæ, laudumque immensa  
cupido.*

ce qui, exprimé avec cet agréable ac-



cent Italien , & avec la grace & la dignité qui lui font particulières , me parut d'une noblesse infinie. Je voudrais avoir de lui une statue qui eut été prise dans cet instant.

Je lui demandai s'il scavoit l'Anglais , & sur le champ il me parla cette langue dans laquelle il s'exprimait passablement bien. Il l'avait appris à Naples de quelques Officiers Irlandais qui ser-vaient dans les troupes , & avec lesquels il était lié ; & comme il a une grande facilité pour les langues , il apprit d'eux l'Anglais , mais ayant été depuis lors dix ans sans en faire usage , il ne parlait que fort lentement , on sentait bien qu'il la possédait , mais faute de ce que j'appellerais volontiers *l'usage mécanique* , il avait de la peine à trouver les expressions propres. Sa collection de li-

vres Anglais me fit rire. Elle consistait en quelques volumes dépareillés du *Speçtateur* & du *Babillard*, *l'Essai sur l'homme de Pope*, les *Voyages de Gulliver*, une *Histoire de France en vieux Anglais* & *l'Apologie des Quakers par Barclai*. Je lui promis de lui en envoyer un assortiment mieux choisi, & je lui ai tenu parole (a). J'eus lieu de me convaincre de sa connaissance de notre

(a) Je lui envoyai les œuvres de *Harrington*, de *Sidney*, d'*Addisson*, de *Trenchard*, de *Gordon* & d'autres Ecrivains en faveur de la liberté. Je lui fis parvenir encore quelques uns de nos meilleurs livres de Morale & de goût, tels que les œuvres de *Mr. Samuel Johnson*, avec la suite complete du *Speçtateur*, du *Mentor* & du *Babillard*. Et j'envoyai à l'Université de Corte quelques Auteurs Classiques Grecs & Latins, des belles éditions de *Glasgow*, par *Mr. Foulis. &c.*

langue en lui faisant voir un mémoire que j'avais dressé sur l'avantage que tirerait l'Angleterre d'une alliance avec la Corse. Il le traduisit sur le champ en Italien avec la plus grande facilité. Il m'en a donné depuis d'autres preuves par ses réponses aux lettres que j'ai eu l'honneur de lui écrire en Anglais, & en particulier par une critique ingénieuse & très juste de quelques uns des ouvrages de Swift. Il était très bien instruit de l'histoire d'Angleterre; il avait lû plusieurs des débats du Parlement & même quelques N<sup>o</sup>. du North Briton. J'eus lieu d'observer combien il connaissait notre pays par les anecdotes qu'il en citait, les allusions & les comparaisons qu'il faisait des choses qui ont rapport à l'Angleterre.

Il me dit que son objet principal était de former les Corfes, de façon

qu'ils eussent une constitution stable qui put subsister sans lui. Notre Etat est jeune, disait-il, & ne peut encore se passer de lisières. Mais je voudrais que les Corfes apprissent à marcher seuls. C'est pourquoi lorsqu'ils s'adressent à moi pour favoir quels Magistrats ils doivent choisir, je leur dis ; “ Vous savez mieux que moi quels sont les plus capables & les plus honnêtes gens parmi vos voisins. Considérez les conséquences de votre choix, non seulement pour vous en particulier, mais pour toute l'Isle en général ”. De cette façon, je les accoutume à sentir leur propre importance comme membres de l'Etat.

Un jour, après avoir dépeint le triste état & la cruelle oppression sous laquelle la Corse a si longtems gémi, il dit ; Nous sommes actuellement étendus sur

la patrie pour la ranimer , comme le Prophète Elifée l'était sur le corps du fils de la Sunamite , œil sur œil & bouche sur bouche ; elle commence à reprendre un peu de vie & de chaleur , j'espère qu'elle recouvrera bientôt entièrement la vigueur & la fanté. Ses progrès sont si rapides , lui dis - je , que nous verrons bientôt fleurir en Corse tous les Arts & les Sciences. Un peu de patience , Monsieur , me répondit-il , si vous voyez un soldat échappé d'une sanglante bataille , grièvement blessé & pouvant à peine se relever , serait-il raisonnable d'exiger qu'il fut bien coëffé & couvert d'habits brodés ? La Corse vient d'essuyer un grand combat ; blessée & abatus , elle ne peut encore se soutenir. Les Arts & les Sciences sont des ornemens & une parure élégante que vous ne devez pas vous attendre à voir sitôt

chez nous. Mais revenez dans 20 ou 30 ans, & nous vous ferons voir des Arts & des Sciences, des concerts, des Assemblées, & de belles Dames dont vous deviendrez amoureux.

Il sourit quand je lui témoignai ma surprise de le trouver si poli & si aimable; car quoique je crusse bien voir en lui un grand homme, je m'attendais à le trouver sauvage & grossier, tel enfin qu'un Attila, Roi des Goths, ou Luitprand, Roi des Lombards.

J'ai remarqué que, quoiqu'un doux sourire éclaircisse souvent sa physionomie, il est rare de le voir rire tout-à-fait. Je ne sçai si les éclats de rire en compagnie sont une marque de faiblesse ou de grossiereté, mais il est sûr que les hommes véritablement grands & les personnes qui se piquent de politesse & de belles manières en font peu.

La vivacité, ou, si je puis m'exprimer ainsi, la flexibilité d'esprit de ce grand Homme est surprenante. Un jour que je fus chez lui pour lui rendre mes respects avant diner, je le trouvai au milieu d'un cercle de Nobles du pays & dans une grande agitation. Un Corse était debout auprès de lui dans la posture d'un criminel devant son Juge. Paoli se tourna de mon côté; je suis charmé, Monsieur, me dit-il, de ce que vous êtes venu dans ce moment. Vous autres Protestans, vous ne croyez pas à la Transubstantiation; Soyez cependant témoin de ce miracle dans ce Corse transformé en Génois. Cet homme indigne que vous voyez est un Corse qui a été longtems Lieutenant au service des Génois au Cap Corse. André Doria ni aucun de leurs plus fameux Capitaines, n'ont pû combattre avec plus

de zèle pour leur République qu'il a combattu contre sa patrie. Se tournant ensuite vers lui ; Monsieur , lui dit-il , la Corse se fait une loi de pardonner aux plus indignes de ses enfans dès qu'ils se rendent, même lorsqu'ils y sont forcés, comme c'est votre cas. Vous échappez cette fois . . . mais prenez y garde , j'aurai sur vous un œil attentif, & si jamais vous retournez à vos perfides pratiques . . . vous sçavez que je puis vous punir. Il prononça ces mots avec la fierté d'un lion, & l'on voyait à l'expression sombre & sévère de sa physionomie que ses idées de vengeance étaient terribles. Cependant, aussi-tôt qu'il eut fini ce discours, il reprit son air ordinaire, & s'écria ; allons diner, & fut à table aussi gai que si rien ne s'était passé.

Ses idées sur la Morale sont grandes,



déliçates , & telles qu'il convient à un Père de la patrie ; s'il était libertin , son influence sur les esprits ferait bientôt perdue ; jamais les hommes ne confieront les intérêts importans de la société à celui qu'ils croiront capable de faire pour son plaisir des choses qui préjudicieraient au bien de cette société. Il me contait que son père l'avait élevé avec beaucoup de rigidité , & qu'il s'était bien rarement écarté du sentier de la vertu ; que ce n'était pas par insensibilité & faute d'être susceptible de passions , mais que son ame étant occupée d'objets plus importans , ses passions s'étaient tournées vers des plaisirs plus nobles que tous ceux que procurent la volupté & la licence. Je vis , dans l'exemple que m'offrait Paoli , le grand art de préserver les jeunes gens nés avec de l'esprit & du génie , de la contagion du

vice, dans lequel il y a une certaine force d'imagination & de sentiment qui touche de bien près aux qualités nécessaires pour acquérir des vertus sublimes. Sachez convaincre un jeune homme que la véritable gloire & le courage se trouvent dans la pratique de la vertu, & vous lui donnerez un frein plus fort contre l'impétuosité des passions, dans cet âge où elles sont si difficiles à vaincre, qu'en prouvant à son jugement la beauté & l'utilité de la rectitude morale.

Un jour pendant le diner, il insista sur les principales preuves de l'existence & des attributs de Dieu. Entendre répéter & presser ces argumens par l'illustre Paoli avec cette grace & cette énergie qui lui est particulière, & entouré des principaux de ces hommes héroïques qui composent sa nation, me pa-

rait la chose du monde la plus belle & la plus admirable. Jamais je ne sentis mon ame aussi élevée qu'elle l'était dans ce moment. Je pris occasion de lui parler des ouvrages du R. de P. & entr'autres de l'Épître au Maréchal Keith. Paoli qui parle souvent avec admiration de ce Monarque, loin de censurer directement ce qu'il trouvait de blâmable dans ses écrits, se tut un moment, & dit ensuite d'un ton grave & avec un regard expressif; " C'est une  
 „ belle consolation à donner à un vieux  
 „ Général mourant, de lui dire; En peu  
 „ de tems vous ne serez plus".

Il observa que la Philosophie d'Épicure n'avait produit qu'un seul grand caractère, au lieu que l'École Stoïque avait été un Séminaire de grands hommes. Ce qu'il dit là dessus me rappella

ce beau passage de Lucain (a), Voulez-vous savoir quels étaient les mœurs & les sentimens de l'austère Caton? Observer une mesure & une règle certaine dans sa conduite; suivre la nature; se sacrifier pour sa patrie; ne pas se croire né uniquement pour soi, mais pour tout le genre humain.

Quand on lui demanda s'il voudrait abandonner l'Isle qu'il avait entrepris de protéger, supposé qu'une Puissance étrangère voulut l'élever aux plus hauts grades militaires & lui donner le gouvernement d'une Province, il répondit; J'espère qu'on me croira ou plus hon-

(a) Hi mores, hæc duri immota Catonis  
Secta fuit, servare modum finemque tenere  
Naturamque sequi, patriæque impendere  
vitam

Nec sibi sed toti genitum se credere  
mundo.

nète homme ou plus ambitieux. Car, ajouta-t-il, accepter même les premières charges sous un Prince étranger ferait toujours le servir. Avoir été Colonel, Général ou Maréchal aurait été plus qu'il n'en aurait fallu pour fournir à ma table, à mon habillement; pour satisfaire la beauté à laquelle mon rang m'aurait permis de faire ma Cour: mais ce n'aurait pas été assez pour satisfaire cette imagination, ce courage qui est là, dit-il, en portant la main sur son cœur.

Un jour au milieu de la Noblesse, il agitait la question, si le Chef d'une Nation doit être marié ou non. S'il est marié, dit-il, il risque d'être distrait par des soins domestiques, & dirigé dans ses plans par des inquiétudes sur le sort de sa famille. S'il n'est pas marié, il est à craindre que n'étant retenu par

aucun attachement pour une femme ou pour des enfans , il ne sacrifie tout à sa seule ambition. Quand je lui dis qu'il devrait se marier pour avoir un fils qui put lui succéder ; eh ! qui m'affurera, Monsieur , me dit-il , que mon fils pensera & agira comme moi ? Quel fils eut Ciceron , & quel fut celui de Marc Aurele ?

Il me disait un jour que j'étais seul avec lui , je ne me marierai jamais , je n'ai pas les vertus conjugales. Rien ne pourrait me tenter de prendre cet engagement qu'une femme qui ferait assez riche pour me mettre en état de faire le bonheur de ma patrie.

Il parlait souvent cependant à l'honneur du mariage , comme de l'institution la mieux calculée pour le lien de la société & le bonheur des individus qui la composent ; s'il n'avait été qu'un

simple particulier , il se ferait marié , & il aurait été aussi tendre époux , aussi bon père qu'il est aujourd'hui sage Magistrat & habile Général. Mais sa situation critique & violente ne lui permet pas de se procurer une félicité domestique. Il est marié à son pays , & les Corfes sont ses enfans. Il m'exhortait souvent à me marier , en me disant que des plaisirs illicites n'étaient jamais qu'illusoires & inconstans ; que je ne serais heureux qu'en me mariant , & qu'il espérait peu après mon retour en Angleterre recevoir de mes lettres , qui lui apprendraient que j'avais suivi son conseil , & que j'étais convaincu par mon expérience qu'il avait eu raison de me le donner. C'est avec cette aimable condescendance que ce grand homme voulait bien s'entretenir avec moi. Que ne puis-je le rendre tel que je le voyais.

Tous mes lecteurs en feraient aussi enchantés que moi.

Son génie est aussi propre aux spéculations Philosophiques qu'aux affaires d'Etat. Un soir à souper il nous entretenait longtems des curieuses rêveries & des différentes conjectures que l'on a formées sur la nature de l'intelligence des bêtes ; A l'égard de laquelle il observa que les connaissances humaines sont encore bien faibles & bien imparfaites. Il témoigna en particulier un désir extrême de connaître le langage de cette partie de la création. Il remarqua que les bêtes se communiquent clairement leurs idées les unes aux autres, comme les chiens, par exemple, qui forment divers sons articulés ; que dans tous les tems on a vû des gens qui prétendaient entendre le langage des quadrupèdes & des oiseaux. Peut-être, di-



fait Paoli, que dans mille ans cette connaissance sera aussi commune que l'est aujourd'hui celle de tant de choses qui autrefois paraissent plus difficiles encore. Si je ne craignais de paraître ridicule, je dirais volontiers que la connaissance du langage des animaux est une de celles que l'homme devrait le plus désirer d'acquérir, parce qu'elle étendrait beaucoup le cercle de son commerce social.

Je fus fâché à mon retour en Angleterre de ne rien trouver sur cette matière dans le livre du Docteur Grégori, *des vues comparatives de l'état & des facultés de l'homme & de celles du monde animal*, qui venait d'être publié. Ce qui me consola un peu cependant, fut de trouver dans ce digne & ingénieux Auteur une peinture de la société, très applicable aux Corfès. “ Il y a

dans les progrès de la société un certain période où le genre humain paraît dans son plus grand avantage. Les hommes jouissent dans ce période de toutes leurs forces corporelles, tandis que les fonctions animales conservent toute leur vigueur. Ils sont hardis, actifs, fermes, ardens dans leur amour pour la liberté & pour la patrie. Leurs manières sont simples, leurs affections pleines de feu, & quoique fortement unis entr'eux par les liens du sang, ils n'en observent pas moins l'hospitalité & la générosité envers les étrangers. La Religion quoique déguisée par une multitude de superstitions y est universellement respectée & révérée ”.

Paoli souhaitait fort de me voir étudier & approfondir le caractère des Corfes. Mélez vous avec eux, me disait-il ; plus vous leur parlerez & plus

vous me ferez plaisir. Oubliez le peu d'apparence de leur extérieur, écoutez leurs sentimens, & vous trouverez dans ces pauvres gens beaucoup d'honneur, de bon sens & d'habileté.

Son cœur se dilatait, quand il parlait de ses compatriotes. Ses grandes qualités brillaient d'un plus grand éclat, quand il dépeignait les vertus de ceux au bonheur desquels il a consacré sa vie entière. Si je devais, disait-il, conduire une armée de Corfès contre une armée plus forte du double, je n'aurais qu'à leur dire quatre mots, leur rappeler l'honneur de leur pays & celui de leurs braves ancêtres. Je ne dis pas qu'ils seraient vainqueurs, mais je suis bien assuré qu'aucun d'eux ne quitterait son poste qu'avec la vie. Les Corfès, disait-il, sont d'une fermeté qui vous surprendrait, je voudrais que vous

pussiez être témoin de la mort de quelqu'un d'eux. Il y a un proverbe Génois qui dit que , les Corfes méritent la potence & savent la souffrir. *I Corfi meritano la furca e la fanno soffrire.* Ce dicton est certainement à notre gloire.

Il me contait que les criminels Corfes sont toujours exécutés 24 heures après que leur sentence est prononcée. Cette coutume, dit-il, n'est peut-être pas bien Catholique, mais elle est humaine. Il continua à me citer divers exemples du courage des Corfes. Un Sergent, dit-il, qui fut blessé dans une de nos actions meurtrières, m'écrivit en mourant, ces mots ; *Je vous salue, prenez soin de mon père, dans 2 heures je serai avec les autres braves qui sont morts courageusement pour leur pays.*

Un Gentilhomme Corse fait prisonnier par les Génois fut jetté par eux

dans un cachot , & enchainé à terre. Pendant qu'il était dans cette affreuse situation , les Génois lui firent offrir un emploi dans leur service. *Non* , répondit - il , *si je l'acceptais , ce ne serait que dans la ferme résolution de le quitter pour retourner au service de mon pays , mais je ne l'accepterai point , parce que je ne voudrais pas que mes Compatriotes pussent me soupçonner d'avoir été un seul moment infidèle à ma patrie , & il resta dans son cachot.*

Je défie , continua Paoli , Rome , Sparte & Thebes de montrer 30 années de patriotisme comme celui dont la Corse peut se glorifier. Quoique l'union entre les parens soit très forte chez les Corfes , ils sacrifient leurs parens les plus proches , quand il s'agit du bien de leur pays , & abandonnent sans hésiter ceux qui prennent le parti des Génois.

Il me donna un exemple bien remarquable de la sensibilité & de la grandeur d'ame des Corfes. “ Un criminel , dit-  
” il , était condamné à mort ; le neveu  
” du coupable vint chez moi avec une  
” Dame de distinction qu'il avait engagée à venir solliciter sa grace. L'angoisse du neveu lui faisant penser que cette Dame ne mettait pas dans sa sollicitation toute la force & l'éloquence qu'il aurait voulu , il m'adressa la parole lui-même. Seigneur , me dit-il , m'est-il permis de solliciter la grace de mon oncle ? comme s'il avait senti que ce qu'il allait me demander était injuste. Je lui ordonnai de continuer. Seigneur , me dit-il avec la plus vive affliction , je vous demande la vie de mon oncle ; si elle m'est accordée , sa famille fera à l'Etat un don de 1000 sequins. Nous

» fournirons 150 foldats que nous  
 » payerons pendant toute la durée du  
 » siege de Furiani. Nous consentirons  
 » que mon oncle soit banni, & nous  
 » nous engageons à l'empêcher de re-  
 » mettre jamais les pieds dans l'Isle.  
 » Je connaissais le neveu, & sc̄avais  
 » que c'était un homme de mérite; vous  
 » sc̄avez, lui dis-je, toutes les circon-  
 » stances du crime de votre oncle; si  
 » vous pouvez m'assurer que le pardon  
 » que vous me demandez est juste,  
 » utile & honorable pour le pays, je  
 » vous promets de vous l'accorder. Il  
 » se tourna, fondant en larmes, & for-  
 » tit en disant: *Non vorrei vendere l'o-*  
 » *nore della patria per mille sc̄chini.* Je  
 » ne voudrais pas avoir vendu l'hon-  
 » neur de mon pays pour mille sc̄quins,  
 » & son oncle fut exécuté ».

Quoique le Général fut membre ac-

tuel de la Cour Syndicale, il y prenait rarement sa place. Il restait dans son appartement, & si quelqu'un de ceux dont le procès venait d'être jugé était mécontent de la sentence, il demandait une audience particulière qui ne manquait jamais de le convaincre qu'on lui avait rendu justice. Cet usage me parut une indulgence nécessaire dans l'enfance d'un Gouvernement. Les Corfes ont été si longtems dans un état d'Anarchie qu'il n'est guère possible de les soumettre tout d'un coup à l'autorité régulière de la justice. Ils obéiraient implicitement à Paoli, parce qu'ils l'aiment & le respectent; mais une pareille obéissance ne ferait au fond qu'être gouverné par leurs propres passions. Ils se soumettent, il est vrai, mais c'est à un homme pour qui ils ont une estime personnelle, & l'on ne pourra les dire par-



faitement civilisés que lorsqu'ils se soumettront à la décision de leurs Magistrats, comme Officiers de l'Etat à qui l'administration de la justice est confiée. En les convaincant que ces Officiers ne jugent qu'avec équité & connaissance de cause, Paoli accoutume les Corfès à avoir une confiance salutaire en ceux qui les gouvernent, nécessaire pour leur inspirer du respect, & pour assurer la solidité du Gouvernement.

Après m'avoir rapporté beaucoup de choses à la louange de ses compatriotes. Je veux, dit-il, vous donner des preuves de ce que j'avance. Il y a dans la chambre voisine une foule de gens qui attendent que je leur donne audience. Je vais faire entrer le premier que je verrai, & vous l'entendrez. Le premier qui se présenta était un vénérable vieillard. Le Général lui prit la main

& lui fouhaita le bon jour avec une bonté aifée qui donna au vieux payfan toute l'affurance néceffaire pour lui parler librement. Paoli lui dit de ne pas faire attention à moi, & de parler hardiment du fujet qui l'amenait. Le vieillard lui dit qu'il y avait eu dans le village où il demeurait un malheureux tumulte dans lequel deux de fes fils avaient perdu la vie ; que regardant cette affaire comme un grand malheur, il eft vrai, mais dans laquelle il n'y avait eu aucune malice de la part de ceux qui avaient tué fes fils, il aurait fouhaité qu'on ne les eut pas recherchés, mais que fa femme, avide de vengeance, s'étant d'abord adreffée à la justice pour les faire arrêter & punir, il donnait à fon Excellence la peine de l'entendre pour le prier de prévenir par fes foins, que dans la chaleur de la dif-

ſenſion entre ſes voiſins , perſonne ne fut puni comme coupable du meurtre de ſes fils , ſ'il en était réellement innocent. Il y avait quelque choſe de ſi grand & de ſi généreux dans ce procédé d'un père , qui était cependant pénétré juſqu'au fond du cœur du triſte ſort de ſes enfans , que j'en fus touché juſqu'aux larmes. Paoli me jetta un regard de complaiſance , rempli d'une forte de triomphe aimable de la conduite de ce généreux vieillard , dont les expreſſions aiſées & la vivacité des geſtes juſtifieraient bien ce que *Petrus Cirneus* dit de l'éloquence des Corſes. *On dirait que ce ſont tous des Avocats plaidans.*

Je trouvai que Paoli avait bien raiſon de ſouhaiter que je m'entretins ſouvent avec ſes compatriotes. Leur converſation augmenta beaucoup la bonne opinion que j'avais de lui & d'eux. DE

THOU rendait justice aux Corfès , quand il difait; *Mobilia Corforum ingenia*. L'esprit des Corfès est changeant. Leur attachement pour Paoli cependant est , après dix ans , auffi fort qu'il l'a jamais été. Il y a même de l'enthoufiafme dans leur admiration pour lui. *Questo grand' uomo, mandato per Dio per liberare la Patria*. Ce grand homme envoyé de Dieu pour délivrer fa patrie. C'est ainfi qu'ils s'exprimaient quand ils me parlaient de Paoli. Tous ceux qui fervaient Paoli ou qui vivaient avec lui étaient des perfonnes de beaucoup de fens & d'une capacité diftinguée dans leurs différens emplois. Quelques uns même avaient été dans les fervices étrangers. L'un d'eux , *il Signor Suzzoni* , avait longtems vécu en Allemagne; il me parla Allemand , & me rappella les heureux jours que j'ai paffé chez ce peuple

simple, brave & honnête, qui se distingue de toutes les nations du monde par la cordialité avec laquelle il reçoit les étrangers.

Signor *Gian Quilico Casa Bianca*, d'une très ancienne noblesse Corse, était mon ami particulier. Il m'instruisit en détail de tout ce qui regardait le Gouvernement, & avait même la patience de rester assis à mes côtés, pendant que je couchais sur le papier ce que je venais d'en apprendre, ce que j'ai dans la suite corrigé & encore augmenté d'après mes conversations avec Paoli. J'ai reçu beaucoup d'honnêtetés de l'Abbé *Rostini*, homme de Lettres, plus distingué encore par les excellentes qualités de son cœur que par les lumières de son esprit. Ce qu'il disait de Paoli mérite d'être remarqué. Nous ne craignons pas, dit-il, ni que notre Gé-

néral nous trompe, ni qu'il se laisse tromper.

Je fus encore reçu avec beaucoup d'amitié & de politesse par le Père *Gueffucci* de l'Ordre des Servites. C'est un homme que ses talens & ses vertus unies à une décence & une douceur de mœurs singulière ont élevé à l'emploi honorable de Secrétaire du Général. Il est vrai que tous ces Messieurs me traitèrent avec la plus grande politesse. J'étais toujours avec eux à la chasse, à la promenade à pied comme à cheval.

Les payfans comme les soldats sont francs, ouverts, vifs & hardis. Ils ont une rusticité dans les manières qui s'accorde parfaitement avec leur caractère, & n'est pas du tout désagréable. Le Général me donna une preuve admirable de leur bon sens naturel, simple & solide. Un jeune Marquis fort riche & fort

fort vain arriva en Corse. Il témoignait un souverain mépris pour ses barbares habitans, & en marchant se donnait des airs d'importance risibles. Les Corfes, en souriant de son ridicule, ne disaient autre chose, sinon: *Laissez le faire, il est jeune.*

Les soldats & les payfans Corfes se plaisent beaucoup à faire combattre des bêtes à corne contre leurs grands chiens de montagnes. Ces combats les entretiennent dans une habitude de férocité qui bannit entièrement de leurs cœurs la crainte & la timidité. J'ai vû un Corse s'avancer dans la chaleur du combat sur le champ de bataille, écarter les chiens, saisir l'animal furieux par les cornes & l'amener dehors. Le commun peuple ne m'a pas paru fort porté à se divertir. J'en ai vû dans la grande

falle de la maison Collona où j'étais logé qui s'amusaient à jouer d'une sorte de jeu de Dames singulier. Ils tracent sur le parquet avec de la chaux un nombre suffisant de quarrés dont ils remplissent alternativement l'un avec de la chaux & laissent l'autre vuide, & au lieu de Dames noires & blanches, ils se servent de morceaux de bois & de pierres. Cette façon de jouer me parut tout-à-fait burlesque.

J'étais très familier avec les soldats & payfans Corfes. Plusieurs d'entr'eux venaient me voir le matin. Ils entraient & sortaient fort librement. Je faisais tout ce qui m'était possible pour leur inspirer de l'amitié pour les Anglais, & leur donnais l'idée & le désir d'une alliance entre nous. Ils me faisaient mille questions sur mon pays auxquelles je satisfaisais de mon mieux.



Le plus grand plaisir de ces Insulaires, lorsqu'ils ne sont ni à la guerre, ni à la chasse est de rester couché à leur aise & en plein air, à raconter des histoires sur la bravoure de leurs compatriotes, & à chanter des chansons à l'honneur des Corfes & contre les Génois. Ils restent à l'air & continuent ce divertissement, à moins que la pluye ne les oblige à rentrer dans leurs maisons.

L'Ambassadeur Anglais (c'est ainsi que les soldats & les payfans Corfes me nommaient) devint bientôt leur grand favori. Je me fis faire un habit à la Corse avec lequel je me promenais d'un air de satisfaction qui leur faisait plaisir. Le Général me fit présent de ses propres pistolets faits dans l'Isle même. La matière en était aussi du cru du pays & l'ouvrage excellent. J'avais toutes les autres pièces de l'habillement. Je

me procurai même une de ces coquilles qui avaient sonné souvent l'allarme pour la liberté. Je conserve encore tout cela avec beaucoup de soin.

Paoli parlait avec beaucoup de grandeur & de dignité de la conservation de l'indépendance de la Corse. Nous pouvons, disait-il, avoir des Puissances étrangères pour Amies, pourvû que ce soit à une distance convenable ; nous pouvons faire des Alliances, mais nous ne voulons être soumis à aucune nation de l'Europe, quelque puissante qu'elle soit. Ce peuple, qui a fait tant de choses pour sa liberté, se laisserait plutôt hâcher en pièces, homme par homme jusqu'au dernier, que de voir la Corse confondue avec le territoire d'un autre pays. Il y a quelques années qu'il courut un faux bruit que j'avais dessein de céder la Corse à l'Empereur. Un Corse

vint à moi dans une grande émotion, & me dit; quoi le sang de tant de Héros qui l'ont répandu si généreusement pour la conservation de la liberté de la Corse, ne servira donc qu'à teindre la pourpre d'un Prince étranger!

Je lui parlai du plan d'une alliance entre la Corse & l'Angleterre. Paoli détourna ce sujet avec beaucoup de politesse & de dignité, en disant: Moins nous ferons obligés d'avoir recours à des Alliés, plus notre gloire sera grande. Il parut choqué de la façon dont nous avons traité son pays, & rappella la proclamation injurieuse de la dernière paix, dans laquelle les braves Insulaires étaient appelés *les rebelles de la Corse*. Des rebelles! répéta-t-il avec un noble orgueil & le ton de la sensibilité, c'est ce que je n'attendais pas de la part des Anglais. Il témoignait cependant un

grand respect pour la nation Britannique, & il me fut aisé de voir combien il désirait de vivre en bonne intelligence avec nous. Je lui demandai ce que je pourrais faire pour lui témoigner ma vive reconnaissance de toutes les bontés qu'il avait eues pour moi. Je ne vous demande, répondit-il, que de détrangler votre Cour. Dites à vos compatriotes ce que vous avez vu ici. Ils vous feront beaucoup de questions : Un homme qui l'arrive de la Corse sera pour eux comme un homme qui vient des Antipodes. Je cherchai à lui exprimer les vœux qu'un homme sensible devait naturellement former à ma place ; Il vit au moins un Anglais qui lui était sincèrement dévoué. Je me faisais des idées flattées des événemens que le temps pourrait amener. J'imaginai voir déjà les Corfes & les Anglais étroite-

ment unis, & pour la guerre & pour le commerce. Je me représentais la brusque cordialité & l'admiration avec laquelle le peuple Anglais, franc & généreux, traiterait les braves Corfes.

Je surmontai insensiblement sa réserve sur ce sujet. La gayeté de mes idées & mes saillies le firent relâcher de son sérieux ordinaire & éclaircit son humeur. Vous rappelez-vous, me dit-il, ce petit peuple de l'Asie toujours en danger d'être opprimé par le grand Roi d'Assirie jusques au moment où il eut recours aux Romains. Les Romains, avec le noble courage d'une nation grande & libre, déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas que le grand Roi détruisit ce petit peuple, le prirent sous leur protection & firent alliance avec lui. Il ne fit pas d'observations sur ce beau trait d'histoire; mais il était aisé de voir l'appli-

cation qu'il en faifait à fa nation & à la nôtre. Quand le Général me cita ce trait , je fus affez négligent pour ne pas lui demander le nom de ce petit peuple d'Asie , & ayant à mon retour en Angleterre feuilleté en vain beaucoup de livres pour le trouver , je pris la liberté , en écrivant à Paoli , de le lui demander. Il me répondit que ce peuple était le peuple Juif ; que cette Hiftoire était rapportée par divers Hiftoriens , mais que je la trouverais décrite avec beaucoup de précision & d'énergie dans le premier livre des Maccabées , au Chapitre huitième. Ce livre des Maccabées , quoiqu'il ne foit pas reçu pour Canonique par les Proteftans , eft cependant regardé par tous les Savans comme contenant une hiftoire autentique. J'ai lû depuis , avec plaifir , cette hiftoire favorite de Paoli , & j'ai trouvé que plu-

sieurs des circonstances en sont en effet applicables à la Grande Bretagne & à la Corse , qu'elle est très éloquemment écrite , & qu'elle peut fournir un beau modèle de traité d'alliance. Voici comment son Auteur la rapporte.

» Or Juda oit parler de la renommée des Romains , qu'ils étaient forts & puissans , qu'ils accordaient facilement toutes les choses qu'on leur proposait , qu'ils faisaient amitié avec tous ceux qui allaient à eux , & que leur puissance était fort grande.

» 2. Car on lui fit récit de leurs batailles , & des grandes actions qu'ils avaient faites en Galatie , comment ils avaient conquis les Galates , & les avaient rendus tributaires :

» 3. Et de tout ce qu'ils avaient fait au pays d'Espagne ; comment ils avaient

„ réduit sous leur puissance les mines  
„ d'argent & d'or qui y sont.

„ 4. Et comment, par leur conseil  
„ & par leur grande constance, ils s'é-  
„ taient rendus maîtres de tout ce pais-  
„ là, quoi qu'il fût fort éloigné d'eux,  
„ & même des Rois qui étaient venus  
„ contr'eux du bout de la terre, jus-  
„ qu'à les détruire, les ayant frappés  
„ de grandes playes : & comment tous  
„ les autres leur payaient tribut tous  
„ les ans ;

„ 5. Et comment ils avaient défait  
„ en guerre Philippe & Persée, Roi de  
„ Kittim, & tous les autres qui s'é-  
„ taient élevés contr'eux, & les avaient  
„ subjugués.

„ 6. Et comment le grand Antiochus,  
„ Roi d'Asie, qui avait fait la guerre  
„ contr'eux, & qui avait six vingts élé-  
„ phants, & un grand nombre de gens



„ de cheval , & de chariots , & une  
 „ fort grande armée , avait été défait  
 „ par eux :

„ 7. Et comment ils l'avaient pris  
 „ vif , & lui avaient ordonné , que lui  
 „ & fes fucceffeurs payeraient un grand  
 „ tribut , & qu'il donnerait des ôtages ,  
 „ & tout ce dont ils étaient convenus.

„ 8. Et comment ils donnèrent au  
 „ Roi Eumènes le pays des Indes , &  
 „ des Mèdes , & des Lydiens , qui étaient  
 „ les meilleurs pays qu'ils euffent pris  
 „ de lui :

„ 9. Et comment , lors que ceux de  
 „ la Grèce y voulurent aller contr'eux ,  
 „ & les exterminer , & qu'ils en furent  
 „ avertis.

„ 10. Ils envoyèrent contr'eux un  
 „ Capitaine , & leur firent la guerre ;  
 „ en tuèrent un grand nombre , & en  
 „ prirent plusieurs captifs , avec leurs

» enfans , & les pillèrent , & possédèrent  
» leurs pays , & détruisirent leurs for-  
» teresses , & les réduisirent en servitu-  
» de jusqu'à ce jour.

» 11. Et comment ils avaient exter-  
» miné les autres Royaumes , & les Isles  
» qui autrefois leur avaient résisté , &  
» les avaient assujettis.

» 12. Mais qu'ils avaient gardé l'a-  
» mitié à leurs amis , & à ceux qui se  
» reposaient sur eux , & qu'ils avaient  
» conquis les Royaumes voisins & éloi-  
» gnés ; car tous ceux qui entendaient  
» leur nom les craignaient.

» 13. Et que tous ceux à qui ils vou-  
» laient donner du secours pour les faire  
» régner , régnaient ; mais aussi qu'ils  
» transportaient l'état de ceux qu'ils  
» voulaient , & qu'ils étaient fort exaltés ;

» 14. Et néanmoins que nul d'eux  
» ne portait la couronne , & ne se vi-

» tait d'écarlate, pour paraître avec ma-  
 » gnificence.

» 15. Pareillement, qu'ils avaient  
 » établi un conseil, & que tous les  
 » jours trois cents vingt hommes con-  
 » sultaient ensemble des affaires du peu-  
 » ple, pour le bien gouverner :

» 16. Et qu'ils commettaient chaque  
 » année à un seul homme l'autorité de  
 » leur commander, & de dominer sur  
 » tout leur pays ; & que tous obéissaient  
 » à un seul, & qu'il n'y avait point  
 » d'envie, ni de haine entr'eux.

» 17. Alors Juda choisit Eupolemus,  
 » fils de Jean, fils d'Accoz, & Jason  
 » fils d'Eléazar, & les envoya à Rome,  
 » pour contracter amitié & société  
 » avec eux.

» 18. Afin qu'ils ôtassent le joug de  
 » dessus eux ; parce qu'ils voyaient que  
 » le Royaume des Grecs tenait Israël  
 » en servitude.

„ 19. Ils s'en allèrent donc à Rome ,  
„ ce qui était un fort long voyage ; &  
„ ils entrèrent au Sénat , & ayant ob-  
„ tenu audience , ils dirent :

„ 20. Juda Maccabée , & ses frères ,  
„ & le peuple des Juifs , nous ont en-  
„ voyés vers vous , pour faire alliance  
„ & paix avec vous , & afin que vous  
„ nous receviés au nombre de vos con-  
„ fédérés & de vos amis.

„ 21. Cette parole leur fut agréable.

„ 22. Et c'est ici la copie de la ré-  
„ ponse qu'ils écrivirent sur des tables  
„ d'airain , & qu'ils envoyèrent à Jérusalem , afin que ce leur fut un mémo-  
„ rial de paix & d'alliance.

„ 23. Que ceci tourne en bien aux  
„ Romains , & à la nation des Juifs ,  
„ par mer & par terre , à toujours ,  
„ & que l'épée & l'ennemi soit loin  
„ d'eux.

» 24. Que si la guerre est première-  
 » ment faite aux Romains, ou à quel-  
 » qu'un de leurs confédérés, qui sont  
 » dans toute leur domination,

» 25. La nation des Juifs leur don-  
 » nera secours de bon cœur, selon que  
 » le tems le requerra.

» 26. Et ils ne donneront rien à ceux  
 » qui feront la guerre, ni ne fourni-  
 » ront ni froment, ni armes, ni ar-  
 » gent, ni navires, comme il a plu  
 » aux Romains; & ils garderont leurs  
 » conventions & ne prendront rien  
 » d'eux.

» 27. Pareillement, si la guerre sur-  
 » vient à la nation des Juifs, les Ro-  
 » mains les aideront de bon cœur, se-  
 » lon ce que le tems le permettra;

» 28. Et ils ne donneront à leurs  
 » ennemis ni froment, ni armes, ni

» argent , ni navires , comme il a plû  
» aux Romains ; & ils garderont leur  
» convention fans fraude.

» 29. Suivant ces conditions , les  
» Romains ont traité *alliance* avec le  
» peuple Juif.

» 30. Que si après ce traité les uns  
» ou les autres délibèrent d'en ajouter  
» ou diminuer quelque chose , ils le fe-  
» ront selon leur volonté ; & tout ce  
» qu'ils ajouteront , ou diminueront ,  
» sera confirmé.

» 31. Mais aussi , touchant les maux  
» que Démétrius leur fait , nous lui  
» en avons écrit , disant : Pourquoi as-  
» tu appesanti ton joug sur nos amis ,  
» les Juifs nos confédérés ?

» 32. Si donc ils viennent de nou-  
» veau se plaindre à nous de toi , nous  
» leur ferons justice , & nous te ferons  
» la guerre par mer & par terre.

Je demande si les Romains dans aucun point de leur histoire ont jamais paru plus véritablement grands qu'ils le paraissent ici.

Paoli me disait : Un homme pour conserver l'ardeur généreuse du patriotisme ne doit pas trop raisonner. Le Maréchal de Saxe raisonnait & porta la guerre dans le sein de sa patrie. J'agis par sentiment & non par raisonnement.

Les sentimens vertueux & l'habitude, disait-il, vont beaucoup plus loin que les raisonnemens philosophiques qui ont moins de force & qui varient sans cesse. Si tous les Professeurs de l'Europe étaient réunis en une seule société, ce serait sans doute une société très respectable, & où l'on nous donnerait les meilleures leçons de Morale. Cependant je suis persuadé que je trouverais plus de vertu réelle dans la société de

quelques bons payfans Corfes d'un des petits villages situés dans le centre de cette Isle; & l'on pourrait appliquer à ces deux focietés ce que l'on difait de Demofthene & de Thémiftocle, *l'un était plus puiffant en paroles & l'autre en actions.*

Ce fujet de converfation m'engagea à lui dire combien des spéculations trop profondes m'avaient fait fouffrir; qu'avec un efprit porté naturellement à la mélancolie & un défir ardent de m'inſtruire, je m'étais fi fort livré à mon goût pour les recherches métaphyſiques, & avais pouffé fi loin mes raifonnemens fur des chofes qu'il n'eſt pas donné à l'homme de connaitre, & qui par conféquent étaient fort au-delà de ma portée, que mon cerveau en était devenu une eſpèce de chambre obſcure; que



dans toute la force de mon âge, j'avais  
 senti ce vuide, cet *omnia vanitas* d'un  
 homme qui, pour avoir trop tôt épuisé  
 toute la douceur de son existence, ne  
 sent plus que la fatigue & le dégoût  
 d'une ennuyeuse & continuelle répétition  
 des mêmes choses. Je lui dis que  
 j'en avais presque perdu pour jamais la  
 faculté de reprendre les fonctions d'une  
 vie active & occupée. Tout cela, me  
 dit Paoli, est mélancolie; j'ai étudié  
 aussi la Métaphysique, je connais les  
 argumens sur la prédestination & le li-  
 bre arbitre, sur la materialité & sur  
 l'immaterialité de l'ame, & même tous  
 les subtils argumens pour & contre l'ex-  
 istence de la matiere, *mai lasciamo*  
*queste dispute ai oziosi*. Mais laissons ces  
 disputes à ceux qui n'ont pas autre chose  
 à faire. *Io tengo sempre fermo un gran*

*pensiero.* Je suis toujours ferme sur un point. Je ne me sens jamais un moment de défiance ou de découragement.

Je tirai bien plus d'avantages de la contemplation d'un pareil caractère réellement existant, que de tout ce que j'aurais pu tirer des livres, des conversations & de mes propres réflexions. Je m'étais souvent formé l'idée d'un homme qui ferait tel que je le concevais dans mes momens les plus lucides, mais cette idée me paraissait comme celles que l'on nous enseigne de former à l'Ecole, de choses qui sont possibles mais qui n'existent pas, telles qu'une mer de lait, des vaisseaux d'ambre &c. Mais je voyais dans Paoli mes idées les plus grandes se réaliser. Il m'était impossible, quelles que fussent mes spéculations, d'avoir en le voyant une idée médiocre de la nature humaine. Je me rappelle un jour,

où j'entrai le matin dans sa chambre sans cérémonie, pendant qu'on l'habillait ; je fus charmé de le surprendre dans un de ces momens d'épreuve, où personne, suivant la *Roche-foucault*, n'est un héros aux yeux de son valet de chambre : mais cet Observateur sévère qui trouvait un plaisir malin à dépouiller la nature humaine de sa dignité, en exagérant ses défauts & en mettant au jour les vus petites & intéressées par lesquelles les hommes sont gouvernés, aurait été forcé de convenir que Paoli est un Héros dans tous les instans de la vie.

Paoli me disait que dès sa plus tendre jeunesse il avait eu en vue le poste important qu'il occupe aujourd'hui. Ainsi ses sentimens doivent être toujours grands & élevés. Je lui demandai comment il était possible qu'un homme rempli d'aussi grandes idées ait pu

se soumettre avec quelque patience aux puériles cérémonies, à la frivolité des conversations de la société que l'on appelle le beau monde, qu'il était sans doute obligé de fréquenter, lorsqu'il était Officier à Naples? Oh! me dit-il, je m'en tirais facilement, j'étais connu pour un homme singulier; je parlais, je raillais, je badinais, mais jamais je n'ai pris séance à une table de jeu. J'entraîs, je sortais quand il me plaisait. La joye que j'aime est celle qui est libre & aisée. Je ne puis supporter longtems les diseurs de bons mots.

Quoique calme & fort maître de lui-même, Paoli est d'une vivacité inconcevable, & à moins qu'il ne soit malade ou extraordinairement fatigué, on ne le voit jamais assis qu'à table. Il est toujours en mouvement, marchant en avant & en arrière avec une extrême

vivacité. Mr. Samuel Johnson qui par la force de son génie & une pénétration d'esprit peu ordinaire, est parvenu, après de longues observations, à une connaissance parfaite du cœur humain, en traitant de la Biographie, fait cette réflexion. " Il y a mille circonstances délicates & presqu'invisibles qui, si nous les étudions, soit dans nos recherches sur les connaissances naturelles & morales, soit pour servir à notre instruction ou pour fortifier notre vertu, sont beaucoup plus importantes que ce qui parait à découvert à tous les yeux ". Ainsi Salluste, ce grand Maître de la nature, en parlant de Catilina n'a pas négligé de remarquer que sa démarche, tantôt lente, tantôt précipitée indiquait un esprit occupé de quelque grand objet, & dans un état violent (a).

(a) Rembler n°. 60.

Prévenu de la sagesse du Rambler & de la justesse de sa remarque, je me suis accoutumé à observer les plus petites circonstances dans les caractères. Ainsi en voyant Paoli toujours en mouvement & même dans une si grande agitation que, comme Salluste le dit de Catilina, *neque vigiliis, neque quietibus sedari poterat*. Il ne peut être tranquille ni quand il veille, ni quand il repose. Je l'ai jugé aussi actif, aussi infatigable que Catilina, mais par une cause bien différente. Le Conspirateur était occupé de projets pour la ruine & la destruction de Rome. Le Patriote, de projets pour la liberté & la félicité de la Corse.

Paoli disait que la vivacité de son esprit était au point qu'il ne lui a jamais été possible d'étudier pendant 10 minutes de suite. Il semble, dit-il, que ma tête se fende, je ne puis tracer  
moi-

moi-même mes idées, en écrivant elles m'échappent. J'appelle alors l'Abbé Galfucci, *allons presto' pigliate li pensieri*; venez vite, prenez mes pensées, & il les écrit.

La mémoire de Paoli est comme celle de Thémistocle. On m'a assuré qu'il connaît par leur nom presque tous les habitans de l'Isle, leur état & leur caractère. Sa mémoire n'est pas moins forte pour les sciences. Il sçait par cœur presque tous les Auteurs classiques, & les applique avec une justesse qui étonne. Le talent si rare de citer à propos n'est pas toujours une pédanterie; L'usage qu'en fait Paoli en est une preuve. Je l'ai entendu parler des révolutions des divers états anciens avec une énergie & une rapidité qui faisait bien voir à quel point il possédait la matière, & sa parfaite connaissance de l'origine & des res-

forts des différens événemens. Je lui ai entendu donner ce que les Français appellent un Catalogue raisonné des hommes les plus distingués de l'antiquité. Le portrait qu'il en faisait était concis, juste & nerveux. Je regrette encore que le feu & la vivacité avec laquelle il parlait dans ces occasions ne m'ait pas laissé le tems de retenir assez ses expressions pour pouvoir les rappeler exactement le soir après l'avoir quitté, & les écrire dans les mêmes termes.

Sa vie est celle des Anciens. „ Un jeune homme qui veut former son ame à la gloire, disait-il, ne doit pas étudier l'histoire moderne, mais Plutarque & Tite-Live. ” Je l'ai vu dans des espèces de rêveries dont il sortait dans ce transport du plus grand & du plus généreux enthousiasme. Quelle idée que celle de pouvoir faire le bonheur de plusieurs



milliers d'êtres ! & se mettant dans l'attitude d'un homme qui fixe ses regards sur la montagne de la renommée, & montrant de sa main le sommet, Voilà mon but, s'écriait-il : si je tombe, au moins je ne puis tomber que là (en marquant une certaine hauteur). *Magnis tamen excidit ausis.*

Je hazardai un jour de raisonner en libertin, pour être d'autant mieux affermi dans mes vrais principes par un Maître si sage & si vertueux. Je parlai avec légèreté des devoirs de la morale. Je soutins que le sentiment de la conscience était vague & incertain, qu'il y a peu de vices dont quelques hommes ne se soient rendus coupables, sans éprouver des remords. Mais, me répondit-il, il n'y a pas d'homme qui ne se sente de l'horreur pour quelques vices en particulier. Certains vices & certaines ver-

tus font plus d'impression fur certains hommes felon la différence de leurs caractères ; mais la vertu dans le fond est la nourriture naturelle de notre ame.

En parlant de la Providence , il me dit avec cette chaleur d'expression qu'employe un homme qui veut persuader.

„ Je vous le jure , comme je fuis un honnête homme , il m'est impossible de ne pas croire que Dieu interpose immédiatement fa puiffance pour rendre la Corse libre. Un peuple auffi injustement opprimé que le font les Corfes est certainement digne de fa divine assistance. Au milieu des circonstances les plus fâcheufes & les plus defespérées où nous nous fommes trouvés , je n'ai jamais perdu courage , parce que je me fuis toujours confié dans la Providence. “

J'objectai pourquoi la Providence avait attendu fi tard à s'en mêler ? il me ré-

pondit d'un air grave, noble & dévot, „ parce que ses voyes sont impénétra-  
bles. Je l'adore dans ce qu'elle a fait, je  
la révere dans ce qu'elle n'a pas jugé à  
propos de faire ( a ) ”.

( a ) L'Auteur fait ici une grande digres-  
sion dont il fait des excuses à ses lecteurs  
touchant son ami Mr. Johnson. Mais comme  
les ouvrages de cet admirable Auteur, le  
*Rambler*, l'*Idler* &c. ne sont point traduits  
en François, sans doute par la difficulté de  
rendre dans une langue moins abondante la  
force du génie, la richesse des idées & la  
beauté du stile de l'original, & qu'il est par  
conséquent peu connu hors de l'Angleterre,  
j'ai cru que je devais omettre ce que Mr.  
B O S W E L L en dit dans une relation où l'on  
ne cherchera que ce qui intéresse Paoli & la  
Corse. J'en ai usé de même dans quelques au-  
tres endroits de ce Journal qui m'ont paru ne  
contenir que des choses étrangères au sujet, ab-

Il s'est fait peu de Loix en Corse durant le cours de l'administration de Paoli. Il m'en rapporta une pour surmonter l'esprit vindicatif des Corfes, dont il a éprouvé l'efficace. Il y avait parmi eux une sorte de vengeance bien redoutable, appelée *vendetta trasversa*, vengeance collaterale. C'était celle-ci. Si un homme qui avait reçu une injure ne trouvait pas l'occasion de se venger sur la personne même de son ennemi, il s'en vengeait sur quelqu'un de ses parens. Cet usage barbare était une source intarissable d'affassinats. Paoli connaissant le pouvoir de l'honneur sur les Corfes, l'opposa aux progrès du plus noir des crimes, fortifié encore par une longue habitude; il fit une loi qui ordonna solument personnelles à Mr. Boswell qui, j'espère me pardonnera ces omissions. *Note du Traducteur.*

donnait non seulement que cette vengeance collaterale serait punie de mort comme le meurtre ordinaire , mais que la mémoire du coupable serait flétrie à jamais , au moyen d'un pilier d'infamie où leur nom serait inscrit. Il établit encore que cette Loi s'étendrait jusques sur ceux qui auraient violé les sermens de reconciliation. C'est ainsi qu'employant le choc des passions opposées pour combattre ce vice destructeur , il est venu à bout de réduire ces fiers Insulaires à un état de douceur & de modération , & il m'a assuré qu'ils sont tous aujourd'hui convaincus de l'équité de cette Loi.

Pendant que j'étais à Sollacaro , on y reçut la nouvelle que le misérable , qui s'était laissé séduire par la Maitresse qu'il servait , pour étrangler une fem-

me dont-elle était jalouse, avait consenti à recevoir la grace sous la condition de devenir bourreau. Cet événement fit beaucoup de bruit parmi les Corfes. Indignés contre ce malheureux, ils disaient que l'infamie réjaillissait sur la nation entière. Paoli ne pensait pas de même. Je suis charmé de cet événement, disait-il, il nous fera utile, & servira à nous former à une juste subordination. Il ne règne déjà que trop d'égalité entre nous, & de même qu'il nous faut des tailleurs & des cordoniers Corfes, il est nécessaire que nous ayons un bourreau Corse.

J'avoue cependant que je ne fus pas de son avis. La profession de tailleur ou de cordonnier, quoique basse, n'est pas odieuse; & lorsque, quelque tems après, je vis Mr. Rousseau en Angleterre & que je lui fis la relation de mon

voyage en Corse, je le trouvai sur ce sujet dans les mêmes idées que moi. Il pensait aussi qu'il serait bien noble & bien glorieux pour ces braves Insulaires de pouvoir dire qu'il n'y a pas un Corse qui n'aimât mieux mourir que d'être bourreau. Il convint encore qu'il serait bon que le bourreau en Corse fut toujours un Génois.

Il faut cependant rendre aux Génois la justice de dire que je sçais de Paoli même qu'un Génois a souffert la mort en Corse plutôt que d'accepter cet infâme office, & lorsqu'il m'arrivait quelquefois de déclamer contre les Génois avec cette chaleur qui est naturelle à un Anglais nourri dans la haine & l'éloignement de la tyrannie, Paoli me disait avec une modération & une douceur qui doit le rendre respectable même à cette République, il est vrai que les

Génois font nos ennemis , mais souvenons nous cependant qu'ils descendent de ces grands hommes qui portèrent la gloire de leurs armes au-delà de l'Hellepont.

Il y a dans le caractère de Paoli un point que je ne dois présenter à mes lecteurs qu'avec beaucoup de circonspection , sachant combien il paraîtra peut-être ridicule , dans un siècle où les hommes sont si portés à l'incrédulité qu'ils semblent se piquer à l'envi de rétrécir autant qu'il est possible le cercle de leurs articles de foi. Mais je pense que cette fureur d'être Esprit fort n'est qu'une mode passagère de l'esprit humain , & je suis bien persuadé qu'avant qu'il soit longtems nous reviendrons à une Philosophie plus calme & plus raisonnable.

J'avoue que je ne puis m'empêcher de penser que , quoique nous puissions



nous applaudir de quelques progrès dans les sciences & de quelques degrés de connaissances de plus dans les choses auxquelles nos facultés peuvent aisément atteindre, nous ne devons pas cependant présumer assez de nous-mêmes pour croire que nous ayons le jugement plus sain que l'avaient nos pères. J'oserai donc avancer ici que Paoli reçoit quelquefois des impressions extraordinaires des événemens futurs & éloignés qui l'intéressent; & voici comment je le découvris. L'extrême désir que j'avais de connaître à fond un caractère aussi grand & aussi distingué, me fit présumer assez de sa bonté pour oser prendre la liberté de lui faire mille questions relatives aux circonstances les plus détaillées de sa vie. Je lui demandai un jour en présence de plusieurs de ses Nobles, si un esprit aussi vif, aussi

actif que le sien n'était pas occupé même dans son sommeil, & s'il rêvait beaucoup; sur quoi le Signor Cazabianca me répondit avec un geste & un ton qui annonçait quelque chose d'important. *Si, si, sogna.* Oui, il rêve; & sur ce que je le priai de s'expliquer plus clairement, il ajouta qu'il était vrai que le Général avait vu souvent en songe des choses qui étaient arrivées après. Paoli lui-même me le confirma, en m'en racontant diverses circonstances. Je ne puis pas, me dit-il, vous expliquer clairement comment cela se fait, mais je vous rapporte le fait. Quelquefois j'y ai été trompé, mais dans le Général ses visions se font toujours vérifiées. Il est difficile de savoir quelle est l'action des esprits invisibles; ils doivent avoir certainement des lumières plus étendues que les nôtres, & il

n'y a point d'absurdité à supposer que Dieu leur permet quelquefois de nous communiquer leurs connaissances.

Il fit une dissertation très curieuse & bien intéressante sur une matière que feu Mr. Baxter, cet Auteur Savant & ingénieux a traitée si philosophiquement dans son livre des recherches sur la nature de l'ame, livre que l'on peut lire avec un aussi grand plaisir & sûrement avec plus de profit que ceux qui n'ont pour but que de renverser & détruire les fondemens de notre foi. La Religion est nécessaire à l'esprit humain, ne fut-ce que pour l'occuper. Je pense qu'un incrédule doit être bien tourmenté & beaucoup souffrir par l'ennui.

Il y avait peut-être de l'affectation à Socrate de dire que tout ce qu'il avait appris, c'était qu'il ne savait rien; mais c'est assurément une preuve de sagesse

que de ne pas ignorer combien les limites des connaissances humaines font étroites & bornées ; d'examiner avec respect les voyes de Dieu, & de ne pas rejeter présumptueusement des choses qui ont été toujours reçues comme vrayes par les Savans & les Sages, par la seule raison que l'artifice s'en est servi pour couvrir ses tromperies, & la crédulité, pour établir une multitude de fictions.

Un ancien Auteur dit; " On ne doit point croire à tous les songes, ni les rejeter tous avec mépris. Je ne voudrais être ni un Stoïque qui les reçoit tous superstitieusement, ni un Epicurien qui ne croit à aucun ". ( a ). Et après avoir observé combien les Anciens s'attachaient à l'interprétation des son-

( a ) Felthams Resolves, Centurie 1. Resolv. 52.

ges., il ajoute ; si ce n'était la puissance de l'Évangile qui a voulu détruire tout ce qui pouvait nourrir la vanité des hommes , il paraîtrait surprenant comment une science si intéressante , si féduisante pour l'humanité , est si entièrement abandonnée.

Le trait secret & mystérieux dans le caractère de Paoli , dont je hazarde de faire mention ici , est généralement cru dans toute la Corse. Les habitans de cette Isle , comme tous les Italiens , s'expriment beaucoup par signes. En demandant à l'un d'eux s'il y avait eu plusieurs occasions où le Général avait prévu des événemens à venir , il me répondit en prenant dans la main un gros paquet de ses cheveux , *tante Signore.*

Peut-être pensera-t-on que Paoli a été bien aise d'accréditer une opinion

qui ne peut que donner plus de force à son autorité sur le peuple féroce & sauvage qu'il a entrepris de civiliser. Comme Lycurgue qui s'autorisait de l'Oracle de Delphes, & Numa qui faisait croire qu'il avait de fréquens entretiens avec la Nymphe Egérie, ou Marius qui persuadait aux Romains qu'il recevait la communication de la volonté des Dieux par un avertissement secret. Mais je ne puis me résoudre à penser que Paoli ait jamais eu besoin de recourir à ces fraudes pieuses.

Paoli sans avoir jamais un air de familiarité à les manières du monde les plus aisées, ce qui est la véritable marque d'un grand caractère. L'air de réserve & de hauteur qu'affectent plusieurs de nos Seigneurs vient sans doute de ce que la Noblesse n'est plus guère qu'un vain nom en comparaison de ce qu'elle

était autrefois. Dans les anciens tems les Nobles vivaient sur leurs terres comme des Princes, & faisaient confister une partie de leur grandeur dans l'hospitalité. C'étaient des hommes puissans, chacun d'eux entretenait des centaines d'hommes qui les suivaient à l'armée. Ils étaient alors ouverts & affables. Nos nouveaux Nobles ne sont si soigneux de conserver l'extérieur de la dignité que parce qu'ils craignent d'être vus de trop près, scachant bien qu'ils ne pourraient soutenir l'examen. Paoli ne pense pas ainsi. Ceux qui vivent avec lui entrent à toute heure dans sa chambre, l'éveillent, l'aident à s'habiller avec la plus entière liberté. Ils observent cependant une grande déférence, & pénétrés de sa grandeur réelle, ils ne perdent jamais le respect qu'elle leur inspire. Mais au milieu de

cet accès facile, on prend les précautions les plus exactes contre les attentats que cet Illustre Chef a lieu d'appréhender de la part des Génois qui ont si souvent employé l'assassinat dans des affaires de pure Politique, & qui trouveraient un si grand avantage dans celui de Paoli. Un certain nombre de soldats font sans-cessé de garde autour de lui, mais il a une garde bien plus sûre encore dans une troupe de fidèles chiens Corfes. Cinq ou six de ces chiens font couchés toujours les uns dans sa chambre même, les autres à la porte de son antichambre. Il les traite avec beaucoup de douceur, & ces animaux lui sont extrêmement attachés. Ils ont une intelligence singulière, & distinguent parfaitement ses amis & ses domestiques. Si quelqu'un voulait approcher de la personne du Général pen-



dant la nuit, il ferait dans l'instant mis en pièces.

Ces chiens qui le gardent sont encore un trait de ressemblance entre Paoli & les Héros de l'Antiquité. Homere représente Telemaque suivi de deux chiens fidèles (a); mais la peinture qu'il fait du ménage de Patrocle qui avait neuf grands chiens parmi ses domestiques (b), est plus applicable à Paoli. Mr. Pope dans ses notes sur le second livre de l'Odyssée, dit que cette circonstance des chiens lui plaît infiniment, parce qu'elle donne une idée agréable de la simplicité des Anciens. Il observe que Virgile l'a trouvée digne d'imitation dans la description qu'il fait du vieux Evandre, & nous lisons de Siphax Général des Numides. *Siphax inter duos canes*

(a) Odyssée. Liv. 2.

(b) Idem. Liv. 23.

*stans, Scipionem appellavit.* Siphax debout entre deux chiens appella Scipion.

En parlant du courage, Paoli faifait une distinction bien juſte entre le courage de tempéramment & une valeur réfléchie. Thomas Morus, difait-il, n'aurait pas monté la brèche avec le même courage qu'un ſergent qui n'a jamais penſé à la mort. Mais ce ſergent n'aurait pas monté ſur l'échafaut avec cette réſolution calme & réfléchie de Thomas Morus. Il me raconta ſur ce ſujet une anecdote bien remarquable de la dernière guerre d'Italie. Au ſiége de Tortonne, le Général de l'armée, qui était devant la place, ordonna à Carrew, Officier Irlandais dans les troupes de Naples, d'occuper un certain poſte avec ſon détachement. Après avoir donné cet ordre, il dit à l'oreille à Carrew, Monsieur, je ſçais que vous êtes

un galant homme, c'est pourquoi je vous ai choisi pour vous envoyer en cet endroit, mais je vous dis en confiance que c'est à une mort certaine pour vous tous. Je vous y place pour engager l'ennemi à faire hâter l'effet d'une mine qui est sous vos pieds. Carrew fit une profonde révérence au Général, mena sa troupe en silence au poste fatal, & y resta avec la contenance la plus ferme. Ayant demandé un verre de vin à l'un de ses soldats, il le but en portant la santé de ceux qui meurent en faisant courageusement leur devoir à la guerre. Heureusement Tortonne capitula & Carrew fut sauvé, mais il eut alors une occasion bien remarquable de donner l'exemple rare d'une intrépidité si déterminée & réfléchie.

C'est avec plaisir que je rapporte une anecdote qui fait tant d'honneur à un

homme d'une nation sur laquelle on entend faire si souvent des réflexions offensantes par des personnes de la part desquelles elle ne le mérite assurément pas. Quelles que puissent être les raileries grossières d'une opulence insolente, ou les envieux sarcasmes d'une indigente jalousie, les Irlandais ont toujours été & continueront à être très estimés dans le Continent.

L'autorité personnelle de Paoli sur les Corfes m'a souvent étonné. J'ai vu quelquefois des foules de gens chercher avec violence & impétuosité à l'approcher, comme s'ils avaient voulu entrer par force dans son appartement. C'était en vain que les gardes s'efforçaient à les retenir : mais quand Paoli leur criait d'un ton ferme, point d'audience, ils se retiraient sur le champ d'un air tranquille.

Un jour après diner, il nous donna une dissertation sur l'ancien art de la guerre. Il observa que les anciens permettaient peu de bagage, qu'ils appelaient très à propos, *impedimenta*, tandis que les modernes s'en chargent au point que 50000 soldats aujourd'hui ont autant de bagage qu'il en fallait autrefois à toutes les armées de l'Empire Romain. Il dit qu'il était bon que les soldats fussent pesamment armés, parce que cela les rend plus forts, & il remarqua que lorsque les Romains prirent des armes plus légères, leurs troupes devinrent plus faibles.

En raisonnant sur les différens emplois que peut exercer un homme qui a du génie & de l'éducation, je lui parlai de celui de Ministre dans les Cours étrangères. Il me dit qu'il croyait cet emploi fort agréable pendant quelques

années de sa vie pour un homme qui aurait de l'esprit & de l'adresse. Il peut, dit-il, y acquérir insensiblement une connaissance plus parfaite des hommes & des mœurs, & se rendre familier le système politique de l'Europe. Il se fera connaître par les rapports, qu'il fera à sa Cour, qui doivent être justes, distincts, sans feu & sans ornement. Il peut y joindre ses propres idées, mais ce doit être avec beaucoup de modestie & de réserve. Le Ministère est toujours fier.

Il disait que ce n'était pas la gloire qui procurait le bonheur, mais la bonté; & que Pen, en formant dans son Isle de l'Amérique une Colonie de gens heureux & tranquilles, jouissait d'un plus grand bonheur que n'en avait jamais eu Alexandre le Grand en faisant périr une multitude d'hommes pour faire

faire la conquête de Thèbes. Il observa que l'histoire d'Alexandre était obscure & incertaine, parce que les Capitaines qui, après lui, se partagèrent son Royaume, étaient trop occupés de leurs propres affaires pour se rappeler & rapporter exactement ses actions & sa vie, & qu'ils étaient d'ailleurs intéressés à rendre à tout prix sa mémoire odieuse à la postérité.

Le dernier jour que je passai avec Paoli fut pour moi d'un prix inestimable. Jamais il ne me fut plus cher & ne me parut plus aimable, que lorsque je me vis sur le point de m'en séparer pour toujours. Un petit incident qui arriva le soir, qui précéda mon départ, contribua encore à me le faire voir dans un jour plus favorable. Un des valets qui apportaient le dessert, laissa tomber un plat de noix. Loin de se fa-

cher contre lui , il dit en fouriant, ce n'est rien , & se tournant de mon côté, cet accident est d'un bon augure pour vous, Monsieur, me dit-il. *Tempus est spargere nuges.* Il est tems de répandre des noix, c'est un signe de mariage. Retournez dans votre patrie, choisissez-y une aimable épouse pour qui vous ayés un véritable attachement. Ce sera avec un plaisir bien grand que j'en recevrai la nouvelle. C'était une jolie allusion à la cérémonie des Romains dans le mariage, de répandre des noix.

Je demandai encore à Paoli, comment je pourrais lui prouver mon respect & mon attachement. Il me répondit ; en n'oubliant pas que je suis votre ami, & en m'écrivant quelquefois. Je lui dis que j'espérais que s'il honorait mes lettres d'une réponse, il voudrait bien m'é-



crire moins en Général d'armée qu'en Homme de Lettres & en Philosophe , il me prit la main , & me dit ; *en ami.*

Je n'oserais ici transcrire de mon Journal le sentiment que j'éprouvai dans cette dernière entrevue ; je paraîtrais sans doute trop enthousiaste. Je pris congé de Paoli avec autant de regret que d'émotion , non sans espérance cependant de le revoir un jour. La connaissance que j'ai acquise d'un caractère si grand , si distingué , a élevé l'opinion que j'avais de la nature humaine , & son exemple m'a inspiré une ardeur généreuse & honnête de me distinguer , en me rendant utile à la société , autant que ma situation & ma capacité pourront me le permettre. Je suis corrigé pour toujours de la basse timidité que m'inspirait la présence des grands Hom-

mes ; car où trouverais-je un aussi grand Homme que Paoli ?

En partant de Solacaro je me trouvais très indisposé. L'ancienne maison des *Colonne* ainsi que la famille de son Maître était tombée dans une grande décadence, & le vent & la pluie s'étaient faits de tous côtés passage dans ma chambre. J'en pris un gros rhume qui se termina en fièvre quarte ; que faire ? Il fallait bien souffrir patiemment les inconvéniens d'un lieu où j'avais goûté tant de plaisir.

Je fis une partie de la route avec un grand Prêtre bafané qui n'avait jamais été hors de la Corse. C'était un Hercule pour la force & le courage ; lui & deux autres Corfes s'étaient rendus maîtres d'un Château gardé par 15 Génois. Il est vrai que les Corfes ont un si grand mépris pour leurs ennemis, que je leur

ai ouï dire ; *Basterebo le donne contra i Genoesi* ; “ des femmes fussent contre les Génois ”. Ce Prêtre était un gaillard gai & robuste qui ne s'inquiétait ni de science ni de fousis. Il me faisait sans cesse remarquer comment son bidet cabriolait lestement ; il était toujours à quelques pas devant moi , de côté sur la selle & la main appuyée sur la croupe : dans cette attitude il chantait des chansons comiques où le Diable & les Génois faisaient toujours un rôle , & qui me faisait rire malgré tout ce que je souffrais.

Je retournai à Corte , mais je pris un autre chemin pour varier la route , & pour mieux voir le pays & la côte du côté de l'occident. A Cauro , la vue d'Ajaccio & de ses environs est très belle. Ma fièvre s'était fixée , ce qui me donnait des intervalles de bien-être que j'em-

ployais à observer tout ce qui s'offrait de digne de remarque. Je logeai à Cauro chez le Signor *Peraldi* d'Ajaccio, qui me reçut avec beaucoup de politesse. J'y trouvai une autre Magistrature Provinciale. Avant souper, Signor *Peraldi* & un jeune Abbé d'Ajaccio, cherchèrent à m'amuser en jouant du violon : après avoir montré leur goût dans la musique savante, ils jouèrent, à ma prière, quelques airs Corfes, & firent entrer quatre gardes de la Magistrature à qui ils ordonnèrent de danser quelques danses Corfes, pour m'en donner une idée. C'était véritablement une danse sauvage, dans laquelle ils sautaient sur le bout des pieds, donnaient des talons, remuaient leurs armes, tournaient, courraient avec les mouvemens les plus violens. Cette danse me donna l'idée d'une admirable danse guerrière.

J'effuyai de très mauvais tems pendant ce voyage : je n'oublierai jamais le bon Recteur de Cuttoli qui me reçut avec tant d'hospitalité quand, mouillé jufqu'aux os & accablé par un orage que ma maladie me mettait hors d'état de foutenir , je cherchai une retraite dans fa maifon. C'était un Hermite vénérable, véritablement comme ceux dont il eft parlé dans les anciens Romains. Sa figure & fes manières m'intéreffèrent à la première vue. Je trouvai, en effet, que c'était un homme respecté dans toute l'Isle, & avec qui le Général faifait l'honneur d'entretenir une correfpondance régulière. Il me donna une collation fimple compofée d'œufs, de châtaignes & de vin, & il offrit libéralement du jambon & d'autres vivres plus folides à mon domestique. L'honnête Suiffe étoit alors fort content de repren-

dre le chemin du Continent. Il était très ennuyé de voir des pays étrangers, & ne comprenait pas quel plaisir je trouvais à visiter une Isle où l'on était si mal nourri & si mal couché. " Si jamais je reviens dans mon pays, parmi ces montagnes de la Suisse, dont Monsieur fait tant de plaisanteries, me disait-il, je verrai qui pourra m'engager à les quitter".

Le Général, par un excès de bonté, n'avait pas voulu me permettre de voyager sans être accompagné de deux de ses gardes en cas d'accident. J'en fis mes compagnons pour me désennuyer pendant la route. L'un d'eux, nommé Ambrosio, était un homme noir & hardi qui faisait peur à voir. Il avait été longtemps à la guerre; se mettait peu en peine de blessures, & se préparait à tuer les ennemis avec le plus grand sang froid.

Il me contait comme une très bonne anecdote, qu'ayant eu le bonheur un jour de voir deux Génois postés exactement sur la même ligne, il les avait si bien mirés, qu'il leur avait cassé la tête à tous deux à la fois. Il parlait de cela, comme on parlerait d'avoir tué deux corbeaux. J'étais bien assuré de n'avoir rien à craindre, cependant je ne sçai pourquoi je priai Ambrosio de marcher devant, afin de l'avoir toujours en vue.

Paoli avait eu la bonté de me donner un de ses grands chiens. C'était un animal d'une force & d'une fierté extrême, mais il était trop vieux pour s'attacher à moi, & je le perdus entre Lion & Paris. Le Général a promis de m'en renvoyer un jeune pour être de garde à ma campagne.

Je repris à Bogognano la même route que j'avais déjà faite en allant à Corte où j'arrivai heureusement après tant de fatigue. Ces bons Pères du Couvent des Franciscains me reçurent comme une ancienne connaissance, & témoignèrent prendre beaucoup de part à ma maladie. J'envoyai affurer le grand Chancelier de mes respects. Il me répondit par un billet, dont je mets ici la traduction, pour faire voir à quel point les plus grands Seigneurs Corfes poussent la civilité & la cordialité.

„ Mille félicitations à Mr. Boswell  
 „ sur son heureux retour des monta-  
 „ gnes, de la part de son serviteur Mas-  
 „ sési, qui est en même tems fort fâ-  
 „ ché de son indisposition, occasionnée  
 „ sans doute par la fatigue du voyage.  
 „ Il se flate cependant, qu'après un peu  
 „ de repos, Mr. Boswel recouvrera sa



» premiere fanté: en attendant, il prend  
 » la liberté de lui envoyer une couple  
 » d'oiseaux qu'il le prie de lui faire  
 » faire l'honneur d'accepter pour son  
 » souper. Il lui souhaite une bonne  
 » nuit, ainsi que son petit serviteur  
 » Luiggi qui aura demain matin l'hon-  
 » neur de lui rendre ses devoirs.

Ma fièvre m'incommoda si fort que je fus pendant plusieurs jours obligé de me confiner dans le Couvent, où je ne m'ennuyai cependant pas. Je reçus la visite du Chancelier & de divers autres membres de la Magistrature, ainsi que celle du Père Mariani, Recteur de l'Université. Son séjour à Madrid pendant trois ans, comme Secrétaire du Général des Franciscains, est une preuve de son esprit & de son savoir. Je me rappelle une de ses expressions sur l'état de son pays qui me parut bien

éloquente. “ La Corfe, difait-il, a pendant plufieurs années saigné de toutes les veines. Elles font aujourd’hui consolidées, mais après un si grand épuisement, il faudra bien des années avant que ses forces puissent être parfaitement rétablies”. Je reçus aussi la visite du Père Leonardo, du Discours éloquent duquel j’ai parlé dans une première partie de ce livre.

En vérité je n’aurais pas été à plaindre quand je n’aurais eu d’autre compagnie que celle de ces Révérends Pères. On ne me regardait point du tout comme un hérétique; l’hospitalité faisait disparaître la différence de Religion; j’agiffois dans le Couvent tout comme j’aurais fait dans ma propre maison, & les Pères, fans se livrer à une joye indécente, étaient aussi gais que je pouvais le désirer.

J'étais soigné à Corte par deux Chirurgiens, l'un Corse & l'autre Piémontais; je pris un peu de quinquina de l'Apotecairerie des Pères Capucins, mais je n'espérais pas de me rétablir avant mon arrivée à la Bastie, où je trouvai que je pouvais me rendre en toute sûreté. Il y avait une espèce de trêve entre les Corfes & les Français. Paoli avait eu deux conférences amicales avec Mr. de Marbœuf leur Commandant en Chef, & il était si bien avec ce Seigneur qu'il me donna une lettre de recommandation pour lui.

Je partis enfin pour Bastia. Je m'arrêtai la première nuit à Rostino espérant d'y trouver il Signor Clément de Paoli, mais il était malheureusement allé voir sa fille, ce qui me fit perdre l'occasion de voir cet homme extraordinaire, de qui j'ai donné, dans ma

premiere partie , un simple détail que je dois en grande partie à Mr. Burnaby.

Je vins le jour suivant jusques à Vescovato où je fus reçu par le Signor Buttafocco , qui me parut bien supérieur à l'idée que je m'en étais faite sur la lettre de Mr. Rousseau. Je lui trouvai , avec l'incorruptible vertu des braves Insulaires , toutes les lumieres & la politesse des habitans du Continent. Je vis en lui un homme qui avait des principes , du savoir & des connoissances , & en même tems un homme du monde. Il est parvenu au rang de Colonel du Régiment de Royal Corse , au service de France , & il en est bien digne.

Je passai quelques jours chez Mr. Buttafocco , dont la conversation me fit tant de plaisir , que j'en oubliai presque mon mal.

Comme on a beaucoup parlé en Eu-

rope de l'invitation faite à Mr. Rousseau de se rendre en Corse, & que cette affaire a été conduite par Mr. Buttafocco qui m'a fait voir toute la correspondance entre lui & Mr. Rousseau, je suis en état d'en donner un détail exact. Mr. Rousseau, dans son traité Politique intitulé, *du Contract Social*, a fait l'observation suivante. " Il est encore en  
 „ Europe un pays capable de Législa-  
 „ tion; c'est l'Isle de Corse. La valeur  
 „ & la constance avec laquelle ce brave  
 „ peuple a sçu recouvrer & défendre sa  
 „ liberté, mériterait bien que quelque  
 „ homme sage lui aprit à la conserver.  
 „ J'ai quelque pressentiment qu'un jour  
 „ cette petite Isle étonnera l'Europe.

C'est sur cela que Mr. Buttafocco écrit à Rousseau. Il le remerciait de l'honneur qu'il faisait à la nation Corse, & l'invitait fortement à se rendre chez eux

& à être cet homme sage qui pouvait éclairer leurs esprits.

J'eus la permission de prendre copie de la réponse du Philosophe misantrope à cette invitation. Elle est écrite avec son éloquence ordinaire.

„ Il est surperflu , Monsieur , de  
„ chercher à exciter mon zèle pour l'en-  
„ treprise que vous me proposez. La  
„ seule idée m'élève l'ame & me transf-  
„ porte ; je croirais le reste de mes jours  
„ bien noblement , bien vertueusement  
„ & bien heureusement employés. Je  
„ croirais même avoir racheté l'inuti-  
„ lité des autres , si je pouvais rendre  
„ ce triste reste bon en quelque chose  
„ à vos braves compatriotes ; si je pou-  
„ vais concourir , par quelque conseil  
„ utile , aux vues de votre digne Chef  
„ & aux vôtres. De ce côté là donc  
„ foyez sûr de moi ; ma vie & mon  
„ cœur sont à vous.

C'étaient là les premières effusions des sentimens de Rousseau. Cependant avant la fin même de la même lettre, il faisait d'amères plaintes de ses malheurs & des persécutions qu'il avait essuyées, & paraissait découragé par le grand nombre de difficultés qu'il prévoyait dans l'exécution de l'entreprise projetée.

La correspondance se soutint pendant quelque tems, mais l'enthousiasme de Rousseau diminuant toujours par degrés, le projet fut entièrement abandonné.

J'ai déjà observé que Mr. de Voltaire, pour jeter un ridicule sur le grave Rousseau, a trouvé bon d'exercer son talent pour la plaifanterie sur cette proposition. Je me rappelle qu'il ne parlait jamais de Rousseau qu'avec un sourire fatirique, & en le nommant *ce garçon*. Je trouve ceci dans mes notes sur les

conversations que j'ai eues avec Mr. de Voltaire lorsque j'étais chez lui dans son Château de Ferney, où il me reçut avec toute la magnificence d'un Prince réel, plutôt que d'un Prince des Poëtes. Faire voir l'affertion de Voltaire contredite par une lettre écrite de la propre main de Paoli, est sans doute une satisfaction fuffifante pour Rousseau.

On peut voir par la relation que j'ai donnée, aussi exacte qu'il m'a été possible, de la constitution présente de la Corse & de la personne de son Illustre Chef & Général, combien le projet de faire venir Rousseau en Corse a été ridiculement rapporté & augmenté au Continent. On a dit que les Corfes le regardait comme leur Solon, & qu'ils étaient résolus à accepter implicitement le Code de Loix qu'il dresserait pour eux.



Ce n'était pas du tout le projet. Paoli est beaucoup trop habile pour remettre la Législation de son pays à un homme entièrement étranger au peuple , aux usages , aux manieres , à toutes choses enfin dans l'Isle. Je sçai même que Paoli a beaucoup plus d'égard pour ce qui est fondé sur l'expérience des tems , que pour les plus beaux sistèmes idéals , outre qu'il ne ferait pas possible de mener les Corsés si facilement , & de les changer tout d'un coup à volonté. Il faut les préparer par degrés , & l'établissement d'une loi , servant de fondement à une autre loi , formera peu à peu un sistème de Jurisprudence parfait.

L'intention de Paoli était de procurer un généreux azile à Rousseau ; de profiter des talens supérieurs qui bril-

lent dans ses écrits , en le consultant , & en saisissant les éclairs de cette belle imagination , en tirer des secours pour perfectionner les plans que lui-même à déjà formés dans sa profonde sagesse.

Mais ce qu'il avait principalement en vue , c'était d'employer la plume de Rousseau à écrire les actions Héroïques de ces braves Insulaires , & il est fâcheux que ce projet n'ait pu être exécuté. Le père du present Colonel Buttafocco en a fait, il y a plusieurs années , des recueils que l'on a soigneusement conservés , & qui joints à ceux de l'Abbé Rostini fournirait une ample matiere pour l'Histoire de la Corse. Tout cela embelli par l'esprit & le stile de Rousseau , eut été un des plus beaux monumens d'histoire moderne.

Signor Buttafocco m'accompagna à Bastia. J'avais besoin de trouver un bon

gite après tant de fatigues. Nous fûmes à la maison du Signor Morelli Conseiller de Justice, où nous soupâmes. Je logeai cette nuit là chez un ami de Mr. Buttafocco, dans un autre quartier de la ville. Je fus le lendemain matin rendre mes devoirs à Mr. de Marbœuf, chez qui Mr. Buttafocco me mena, & je lui présentai la lettre de recommandation de Paoli. Il me reçut de la façon du monde la plus polie. Le brillant de son lever me charma. La scène était bien différente de celle à laquelle j'étais accoutumé depuis quelque tems : c'était passer tout d'un coup de la simplicité rude & grossière des premiers âges, à la politesse & l'urbanité moderne ; je me crus transporté du fond des montagnes de la Corse, sur les rives de la Seine.

Je trouvai dans Mr. de Marbœuf un

Français franc & sincère, & d'un mérite distingué. C'est une remarque commune, mais très juste, que rien n'est plus aimable qu'un Français qui a long-tems servi & qui est parvenu à cet âge où le feu de la jeunesse est temperé à un juste degré. Il est alors gai sans étourderie, judicieux sans sévérité. Tel me parut être Mr. de Marboëuf, d'une ancienne famille de Bretagne, où l'on voit beaucoup plus de ces caractères simples & sincères que parmi les autres Français. Il a été un des Gentilshommes de la Chambre du respectable Roi Stanislas.

Dès que j'eus repris un peu de force, je sortis pour voir ce qu'il y avait de remarquable à Bastia. Signor Morelli me fit beaucoup d'honnêtetés : il me fit présent de quelques livres, de quelques antiques & d'autres curiosités rela-

tive à la Corse ; jamais je ne vis un homme plus généreux. Signor Caraffa , Officier Corse au service de France avec la Croix de St. Louis , fut aussi très poli à mon égard. Comme j'avais fait en Corse un séjour plus long que je ne l'avais projeté , l'argent me manqua , & il m'en fit trouver autant que j'en voulus. J'eus beaucoup d'obligations encore à Mr. Barle , Secrétaire de Mr. de Marboëuf. En un mot , je ne sçai comment témoigner assez ma reconnaissance à tous les braves gens que j'ai vû à Bastia pour tous les services qu'ils m'ont rendus.

Les Français paroissent s'accorder très bien avec les Corfes. Les Insulaires ont dû beaucoup autrefois à l'interposition de la France en leur faveur : mais depuis le tems de San Pierro , ils ont eu souvent des différens ; il y en eut un

ſingulier ſous le Règne de Louis XIV. La garde Corſe du Pape dans un défordre populaire, inſulta l'Ambaſſadeur de France à Rome. Le Monarque offenſé réſolut de vanger cet outrage; mais le Pape, Alexandre VII, prévoyant les conféquences, conſentit à accepter les conditions que la France exigeait, & qui étaient que, les gardes Corſes feraient obligés de fortir de l'Etat de l'Egliſe; la nation déclarée pour jamais incapable de ſervir le St. Siége, & que l'on erigerait une Piramide vis à vis de leur ancien corps de garde, ſur laquelle la cauſe de leur diſgrace ferait inſcrite (a).

Le Brun, dont le génie ſupérieur ſavait ſi bien augmenter & embellir les moindres circonſtances qui pouvaient faire

(a) Corps diplomatique, anno 1664.

faire honneur à son Souverain , a peint cette histoire en médaillon dans un des compartimens de la grande galerie de Versailles. La France y est représentée d'un air majestueux. Elle montre à Rome le dessein de la pyramide ; & Rome , quoique portant un Bouclier où l'on voit les lettres initiales S. P. Q. R. reçoit ce dessein avec l'air de la plus humble soumission.

Il serait à souhaiter que la France n'eut jamais fait un plus grand mal aux Corfès , que de les priver de l'honneur d'être les gardes du Pape. Boisseux & Maillebois ne feront pas aisément oubliés , & l'on ne peut blâmer ces braves Insulaires quand ils se plaignent de ce qu'une Puissance étrangère s'oppose à leurs efforts pour se remettre en possession de leur pays & de leur ancienne liberté. Mr. de Marbœuf m'a paru

se conduire avec beaucoup de prudence & de modération ; il me dit qu'il souhaitait fort de conserver la paix dans la Corse. Il avait fait une convention avec Paoli pour se livrer réciproquement les criminels qui se fauvertaient sur leur territoire. Avant ce tems-là, de cent malfaiteurs à peine un seul était puni. Il n'y avait aucune communication entre les Corfès & les Génois, & un criminel n'avait qu'à se fauver d'une Jurisdiction sur l'autre pour n'avoir rien à craindre, & rien n'était plus facile : aussi les crimes causés par l'impunité étaient-ils très fréquens ; mais depuis cette convention équitable, la justice a été exactement administrée.

La résidence des Français en Corse a été dans le fond, peut-être, un avantage pour ses habitans. Il y a eu des marchés établis deux fois par semaine



sur les confins de toutes les villes de garnison où les payfans Corfes vendaient de toutes fortes de denrées dont ils emportaient la valeur en bons écus de France qui ont été changés en espèces Corfes. Une cessation d'armes d'un petit nombre d'années a été pour la nation un tems de repos, pendant lequel elle a pu se préparer à faire un effort extraordinaire qui se terminera probablement par l'expulsion totale des Génois. Une petite partie de ce loisir a été employée à perfectionner le Gouvernement Civil, à quoi l'exemple des Français n'a pas peu contribué. Plusieurs de leurs foldats sont d'habiles ouvriers, & peuvent instruire les natifs du pays dans divers arts & métiers.

Mr. de Marbœuf s'amusait à établir différents lieux de plaifance & des jardins élégants. Et telle était la bonté &

l'humanité de ce respectable Officier, qu'il observait avec soin quelles étaient les choses dont la Corse manquait, & il les faisait venir de France pour en montrer l'exemple aux habitans. C'est lui en particulier qui a introduit dans l'Isle la culture des patates que l'on n'y connoissoit pas avant son arrivée. Cette nourriture fera d'une grande utilité aux Corfes. Elle leur fournira une nourriture variée & salutaire, qui diminuant chez eux la consommation des chataignes, les mettra en état d'en exporter une plus grande quantité. Mr. de Marbœuf s'amusa beaucoup du bruit qui s'était répandu que j'étais un Ministre de la Cour Britannique. Le Courier d'Avignon nous aprit un jour que les Anglais allaient établir un Bureau de Commerce en Corse. " Oh! Monsieur, me dit-il, voilà le secret décou-

» vert : nous favons à présent le motif  
 » de votre voyage dans ce pays : c'est  
 » vous qui êtes chargé de l'établisse-  
 » ment du bureau de Commerce ».

Quelque peu fondés que fussent ces bruits, c'est un fait que, lorsque j'étais à Gènes, le Signor Gherardi, l'un des Secrétaires d'Etat, me dit très sérieusement, Monsieur, vous m'avez fait trembler, quoique je ne vous aye jamais vu ; & quand je l'assurais en souriant que je n'étais qu'un simple voyageur, il secouait la tête en disant qu'il avoit sur mon sujet des informations très authentiques. Il me dit ensuite avec beaucoup de gravité, que lorsque je voyageais en Corse je portais un habit écarlate avec de l'or : mais que quand je fus rendre mes respects au Conseil Suprême à Corte, je parus avec un simple habit noir tout uni. Je convins fran-

chement de ces importantes vérités , & il me parut en triompher.

Je me sentais de plus en plus obligé à Mr. de Marbœuf. Lorsque mon Médecin me permit de manger à la table de son Excellence , où il y avait toujours grande compagnie & beaucoup de magnificence , il avait un si grand soin de ma santé qu'il ne souffrait pas que je mangeasse ou que je busse rien que ce qui m'était prescrit. Je suis ici , me disait-il , Médecin & Commandant , ainsi vous devez m'obéir. Il me pressa fort poliment de rester encore quelque tems chez lui : Nous avons eu soin de vous pendant que vous étiez malade , me dit-il , j'ai droit de jouir un peu de votre santé. Sa politesse me suivit après mon départ ; elle me procura la réception gracieuse que me fit Mr. Michel , chargé des affaires de France à Gènes , & je

lui dois les politesses extrêmes que je reçus à Paris de l'Abbé de Marbœuf Conseiller d'Etat, frère du Comte, & qui comme lui possède toutes les vertus de la vie privée.

Je quittai la Corse avec regret en pensant à l'Illustre Paoli. Je lui écrivis de Bastia, & lui appris ma maladie, que je ne devais, disais-je, qu'à l'honneur qu'il m'avait fait de me traiter en grand Seigneur, en me logeant dans un Magnifique Palais ruiné où le vent & la pluye entraient de tous côtés, au lieu de me donner une petite chambre simple & bien close.

La réponse à ma première lettre est écrite avec tant d'esprit, que je lui demandai la permission de la rendre publique, ce qu'il m'accorda fort gracieusement, en disant ; " Je ne me rappelle pas le contenu de cette lettre, mais

„ j'ai tant de confiance en Mr. Boswel,  
 „ que je suis sûr qu'il ne la publierait  
 „ pas s'il y avait quelque chose qu'il  
 „ ne convint pas de laisser voir ; ainsi  
 „ je le lui permets ”. Cette permission  
 me met en état de faire part de cette  
 lettre à mes lecteurs.

*A Mr. James Boswel d'Anchinleck en Ecoffe.*

Monfieur ,

„ J'ai reçu la lettre dont vous m'a-  
 „ vez favorifé de Bastia, & suis bien  
 „ charmé d'apprendre le rétablissement  
 „ de votre fanté. Il est heureux pour  
 „ vous d'être tombé entre les mains  
 „ d'un habile Médecin. Si jamais le dé-  
 „ goût des pays agréables & civilifés  
 „ vous fait revenir dans ces malheu-  
 „ reufes contrées, j'aurai foin de vous  
 „ loger dans des apartemens plus chauds  
 „ & mieux finis que ceux de la maison

„ Colonna à Sollacaro. Mais vous à vo-  
 „ tre tour, souvenez-vous aussi de ne  
 „ pas voyager quand le tems & la fai-  
 „ son demandent que l'on reste chez  
 „ soi, en attendant de beaux jours.  
 „ J'attens avec impatience la lettre que  
 „ vous avez promis de m'écrire de Gè-  
 „ nes, où je soupçonne fort que la dé-  
 „ licatesse des Dames vous obligera à  
 „ faire quelques jours de quarantaine  
 „ pour vous purifier de la plus légère  
 „ infection que l'air de ce pays aurait  
 „ pu vous donner, sur tout si vous  
 „ avez la fantaisie de faire voir cet ha-  
 „ bit de velours (a) Corse, & ce bon-  
 „ net que les Corfes disent avoir été  
 „ fait sur le modèle des anciens cas-

(a) Par velours Corse, il entend cette  
 étoffe grossiere fabriquée dans l'Isle, & dont  
 les Corfes s'habillent au lieu du beau velours  
 de Gènes.

„ ques, tandis que les Génois préten-  
 „ dent que la forme en a été inventée  
 „ par les voleurs de grand chemin pour  
 „ s'en servir à se déguiser ; comme si  
 „ sous le Gouvernement Génois les vo-  
 „ leurs avaient eu quelque châtiment  
 „ à craindre ? Je suis sûr cependant que  
 „ vous prendrez le bon parti avec ces  
 „ aimables & délicates personnes, en  
 „ leur insinuant que le cœur des belles  
 „ est formé pour la compassion, & non  
 „ pour le mépris & pour la tyrannie,  
 „ & qu'ainsi vous vous rétablirez aisé-  
 „ ment dans leurs bonnes grâces.

„ Immédiatement après mon retour  
 „ à Corte, je fus averti qu'Abbatucci  
 „ (a) avait secrètement débarqué sur  
 „ la côte de Solenzara. Toutes les apa-  
 „ rences font croire qu'il est venu avec

(a) Abbatucci, Corse d'un caractère fort suspect.



„ des desseins contraires à la tranquillité  
 „ publique; il s'est cependant volontai-  
 „ rement rendu prisonnier au Château,  
 „ & fait de grandes protestations de ré-  
 „ pentance. En passant à Bogognano,  
 „ j'ai appris qu'un Capitaine reformé Gé-  
 „ nois avait cherché des complices pour  
 „ m'assassiner; il n'a pas pu réussir, &  
 „ se voyant découvert, il s'est caché  
 „ dans les bois où il a été tué par un  
 „ parti que les Magistrats de la Provin-  
 „ ce avaient envoyé de l'autre côté des  
 „ montagnes pour le chercher. Ces piè-  
 „ ges ne paraissent pas être de bons Pré-  
 „ liminaires pour notre accommodement  
 „ avec la République de Gènes.

„ Je suis actuellement occupé à tenir  
 „ la Cour Syndicale dans cette Province  
 „ de Nebbio. Vers le 10 du mois pro-  
 „ chain, je me rendrai pour le même  
 „ sujet dans la Province de Capo Cor-

„ so, & pendant le mois de Fevrier,  
 „ je fixerai probablement ma résidence  
 „ à Balagna. Je retournerai à Corte au  
 „ printems pour me préparer à l'ou-  
 „ verture du Conseil général. En quel-  
 „ que lieu que je sois, votre amitié me  
 „ fera toujours présente, & je ferai  
 „ toujours charmé de continuer notre  
 „ correspondance, cependant croyez  
 „ moi

Votre affectionné ami,

PASCAL PAOLI.

*Patrimonio 23 Décembre 1765.*

Peut-on rien voir de plus gracieux!  
 & rien en même tems qui marque mieux  
 la fermeté d'une grande ame que cette  
 lettre? Avec quelle agréable plaisanterie  
 ce Chef des Corfès parle de ses enne-  
 mis! On croirait que toutes les (a)

(a) Allusion à une Tragédie Angloise de  
*Rival Queens.*

*Reines de Gènes* vont devenir *Reines rivales* pour l'amour de Paoli, & elles le feraient fans doute si elles pouvaient le voir.

Je prends la liberté de répéter ici une observation de ce Ministre Illustre que Paoli appelle le *Periclès de l'Angleterre*. On peut dire de Paoli ce que le Cardinal de Retz disait du grand Montrose ;  
 » C'est un de ces hommes que l'on ne  
 » trouve plus que dans les Vies des  
 » Hommes Illustres de Plutarque.



---

---

A P P E N D I X,

C O N T E N A N T

L E S M A N I F E S T E S

P U B L I È S E N C O R S E .

---

---

N<sup>o</sup>. I.

M A N I F E S T O

D E L G E N E R A L E ,

E S U P R E M O C O N S I G L I O D I  
S T A T O

D E L R E G N O D I C O R S I C A .

**L**A giustizia della nostra guerra contro la repubblica di Genova è tanto nota al mondo, quanto la necessità che ci ha indotti a prender le armi per sottrarci dalla più obbrobrio-

fa, ed insoffribile tirannia degl' ingiusti occupatori della nostra isola, e de nemici della nostra libertà. La moderazione, ciò non ostante, colla quale ci siamo sempre diportati in questo sì giusto, e lodevole impegno, avendo viepiù riempiti d'orgoglio, e fatti ogni giorno più arditi a nostro danno i Signori di Genova, rende a noi indispensabile il dovere nel punto che siamo per cambiar di condotta a lor riguardo, manifestarne al pubblico li motivi, e le ragioni, onde ongnuno sia persuaso della rettitudine delle nostre determinazioni, e di quella equità, che forma il carattere della nostra nazione.

Da trenta anni che noi sosteniamo la presente guerra per isnidare affatto dalla nostra isola la repubblica di Genova, mai in alcun modo avevamo tentato frastornare il commercio di mare a sudditi di quella signoria, compassionando di quelli piuttosto l'infelice situazione, che l'obligava a vivere sotto un governo, che per la istessa sua costituzione non può se non esser tiranno. Ma vedendo ora con quanta ostinazione, ed efficacia la pre-

detta repubblica s'affatichi per interdire , e precludere ogni strada al commercio marittimo nel nostro regno , prendendo non solamente co' suoi Bastimenti armati in Corso quelli che loro riesce incontrare di nostra bandiera , ma per anche con felice ardimento finora abbrugiando , ed insultando quelli delle altre nazioni più rispettabili dell' Europa , che per ragion di traffico si portino ad approdare , o partano da porti , e scali a noi soggetti della nostra isola. E vedendo in fine , che questa nostra lenità , e contegno niente è corrisposto dalli sudditi Genovesi , e che anche essi instigano il loro principe a privarci del beneficio del commercio con qualunque bandiera , lusingandosi con questo mezzo vedere affatto la nostra nazione soffrir nelle loro mani il monopolio delle sue sostanze , colle quali si sono obbligati provvedere quei presidii , che noi teniamo bloccati. Per non mancar quindi di riguardo a noi medesimi , per toglier gli ostacoli , e proteggere il nostro commercio , e per render sensibile il nostro risentimento a coloro , che sul mare impunemente finora ci

hanno insultati con tanto nostro pregiudizio ; prevalendoci del dritto , che ci compete , e perchè è inseparabile da quella libertà , che il cielo ha concessa al nostro valore , abbiamo deliberato conceder la facoltà a qualunque de' nostri nazionali , che volesse armar bastimenti da Corso contro de' Genovesi nostri nemici , e lor bandiera , d' inalberare il nostro padiglione dopo aver preso però da noi il passaporto , e le istruzioni opportune ; la quale facoltà nell' istesso modo , e forma , volentieri accordere-  
mo ancora a qualunque straniero , che volesse servirsene contro de' medesimi nostri nemici , e lor bandiera , bonificandogli , ed assicurandogli tutti que' privilegi , che in uguali circostanze sogliono accordarsi agli armatori.

Costretti per tanto da così pressanti motivi , e sode ragioni a far la guerra anche per mare alla repubblica nostra nemica , ci protestiamo nondimeno voler usare il maggior rispetto , ed i riguardi possibili a tutti i precipi dell' Europa , e di voler praticare , ed osservare le leggi , e consuetudini introdotte , ed ammesse nelle guerre marittime anche verso de' Geno-

vesi, quando i medefimi colle folite loro irregolari, ed inumane procedure non ci costringano ad appartarcene.

Cafinca 20. Maggio 1760.

---

N<sup>o</sup>. II.

D O G E

G O V E R N A T O R I,

E P R O C U R A T O R I

DELLA REPUBBLICA DI GENOVA.

**N**ELLA determinazione, in cui siamo di dare a' nostri popoli della Corsica i contraffegni più indubitati, ed autentici della paterna nostra amorevolezza, e del sincero desiderio che abbiamo di renderli tranquilli e felici; essendoci fatte presenti le istanze di una gran parte di detti popoli, abbiamo deliberato di spedire in quel nostro regno una eccellentissima deputazione munita di tutte le opportune



facoltà, ed autorizzata in nome della serenissima nostra repubblica a promovervi efficacemente, ed a fissare i mezzi di quella stabile pacificazione, che fu da tanto tempo l'oggetto delle più vive nostre premure.

Notifichiamo quindi coi mezzo delle presenti a' sopraddetti nostri popoli, che faranno essi, niuno escluso, pienamente rimessi nella grazia e favore della prefata nostra repubblica col generale indulto di tutto ciò che può essere accaduto in occasione de' moti trascorsi: gli accertiamo inoltre della immancabile nostra disposizione ad assicurare la tranquillità, e la felicità loro col mezzo di tutte quelle graziose concessioni, che servano non solo a confermare, e spiegare le precedenti, e particolarmente quelle, che furono accordate in tempo dell' illustrissimo Pietro Maria Giustiniano, ma ancora la ferma intenzione, in cui siamo, di concedere alla nazione Corfa distinzioni maggiori, stabilire una retta, ed invariabile amministrazione della giustizia civile e criminale, favorire ed ampliare il commercio, e procurare in somma alla predetta

nazione col bene della pace ogni altro possibile vantaggio.

A questi giustissimi fini la prefata eccellentissima deputazione impiegherà ogni sua cura e pensiero; ed invitiamo perciò non meno tutti i soggetti più riguardevoli, che qualunque altro particolare del regno a contribuirvi per parte loro con quella stessa affezione, impegno, e buona fede, che per parte nostra, e dell' eccellentissima deputazione vi faranno certamente apportati procurando altresì il più pronto generale concorso di tutte le pievi, e provincie, onde possa colla maggior sollecitudine, concordia, ed unanimità perfezionarsi un' opera, che dev' essere per i suddetti nostri popoli di sommo interesse, ed importanza.

In vista di quanto sopra proibiamo espressamente a chi avrà cara la nostra grazia il recare qualunque danno alle persone, e bene di chiunque siasi de' suddetti nostri popoli; e siccome ci promettiamo, che l' opera, e lo zelo di ognuno si adopereranno efficacemente per un oggetto, che tanto interessa la repub-

blica, e'l vero bene del regno, così avremo noi presente il merito di quelli, che con più di attività, e d'impegno contribuiranno a promuoverlo, e stabilirlo.

Dat. in Genova nel nostro Real Palazzo  
li 9. Maggio 1761.

Domenico MARIA TATIS Segretario di Stato.

---

Nº. III.

RISULTATO DEL CONGRESSO  
TENUTO DA' CORSI IN CA-  
SINCA, IN OCCASIONE DEL-  
LA GIUNTA SPEDITA IN COR-  
SICA DA' GENOVESI.

**I L G E N E R A L E;**  
ED IL SUPREMO CONSIGLIO  
DI STATO

DEL REGNO DI CORSICA.

**L**A repubblica di Genova conosciute insufficienti le proprie sue forze, non che per

sottometterci all' aborrito di lei dominio, ma ben anche per far più lunga resistenza a quelle, che ci fornisce la nostra unione, ed il nostro invincibile attaccamento alla libertà da qualche tempo a questa parte, ma sempre invano non ha mai cessato di tentare con tutta la maggior efficacia delle sue imposture d'indisporre contra di noi, e ricever soccorso da qualche gran Corte d'Europa.

Vedendosi ora delusa in questo suo disegno, e sapendo benissimo riputarfi da ogn' uno un dritto dell' umanità il dare una volta quiete a questa nazione, fortemente ella teme, che nel futuro congresso di pace considerata, e la giustizia della nostra causa colle nostre solenni determinazioni, e l' incompatibilità del suo governo col genio dei nostri popoli, i Principi d'Europa per non lasciare accesa in seno all' Italia una scintilla di guerra non pensino a farla desistere dalle pretese che ostenta, e che ad altro fine non vorrebbe far valere sopra questo regno, che per riempirlo di miserie, e d' orrore. In tale stato di cose seguendo l' impulso della sua passione predo-

minante di stragi, e di vendette, ella ha creduto non poterfi meglio opporre alle nostre intraprese, che animando colla profuzione di molto danaro, e coll' offerta di gradi militari, e stipendi alcuni uomini vili, e mercenari, esuli dalla lor patria per le enormità de' loro delitti ad introdursi furrettizamente per eccitarvi il tumulto, e la disunione; onde in apprensione, o distratti noi in una guerra civile, avesse più commodo di far valere il giro de' suoi artifizj, e nelle Corti, e nel congresso di pace. Ed ella tanto più volentieri ha adottato questo progetto, quanto che nel congresso di Aquisgrana, allorchè i Ministri delle potenze pensarono a metter le mani anche agli affari di Corsica, astutamente seppe eluderne la premura coll' assertiva, che in poco tempo avrebbe quietati i rumori di questo regno. Coll' istessa industria volendo ora prevenire l' attenzione dei gabinetti per mezzo de' suoi inviati, e con manifesti, impudentemente asserisce, e divulga, avere finalmente ritrovato il mezzo di ridurre alla quiete le cose di Corsica, ed avere a tale oggetto sulle

richieste della maggior parte de' popoli, e de' principali della nazione destinata una giunta di sei soggetti dell'ordine senatorio munita di ampie facultà, e per attirarsi la confidenza, ed il concorso delle pievi nella città di Bastia, e per ultimarvi il trattato di pacificazione.

Noi amatissimi compatriotti quali per ragione del nostro ministero colla maggiore sollecitudine, ed indefessa attenzione siamo continuamente applicati, e vegliamo alla conservazione della vostra interna tranquillità, ed a sconcertare i progetti, e respingere i tentativi de' nemici della nostra libertà, avendo penetrato questo piano ed idea della repubblica di Genova, non credemmo poter più lungamente differire la citazione del solito annuale congresso, espediente sperimentato efficacissimo in trenta, e più anni di guerra per confondere l'orgoglio, e frastormar le misure de' Genovesi. Fu intimato, e notificato a tutti quelli, che hanno voce, ed autorità su' i pubblici affari, e fu tenuto col maggior concorso di tutti gli ordini, e rappresentanti della

della nazione nel convento di S. Francesco della pieve di Casinca nelle festività di pentecoste. Previddero il colpo fatale della lor machina i nostri nemici, e fecero ogni sforzo per farlo cadere a vuoto. D. Filippo Grimaldi alla testa de' banditti, e facinorosi fatti venire apostatamente da Genova in Bastia coll' intelligenza del Martinetti, e coll' apparato di molti bastimenti fece uno scalo in Fiumorbo, e stabilissi a casa di Sardo, da dove con minaccie e lusinghe, e colla proposizione di levare un reggimento in quella comarca, si persuase spaventare i buoni patrioti, e tirare a se il concorso di molti partiti nel disegno d' interrompere, occupandoci altrove, il citato congresso, e privarci così della congiuntura più propria d' illuminare i nostri popoli, e d' essere assistiti dal loro zelo, e generosità nel commune bisogno. L' instantaneo provvedimento, che s' oppose a questo primo tentativo degli avversari, e la prontezza con cui prese l' armi per difesa della propria libertà tutta quella comarca, vi sono egualmente noti alla sconfitta de' traditori della pa-

tria, e delle truppe Genovesi. Continuò dunque il congresso colla più desiderabile unanimità di sentimenti, e colla più matura ponderazione delle cose le sue sessioni, nelle quali furono prese le qui sotto notate deliberazioni, quali perchè siano a notizia d'ogn'uno, e per la loro intiera osservanza, vogliamo ed ordiniamo che siano lette, e pubblicate, ed affissata copia ne' luoghi soliti, e consueti, riferbandoci sopra alcuni punti ad emanar fuori più circostanziato dettaglio per soddisfazione, ed intelligenza de' nostri amatissimi popoli.

I. E' stato decretato che si faccia un manifesto per mezzo di cui smentire quelli della repubblica di Genova, protestando nel medesimo, che in alcun tempo mai noi non faremo per dare orrecchio a veruna proposizione d'accordo con i Genovesi, se questi per preliminari non riconoscono la nostra libertà, l'indipendenza del nostro governo, e non cedono al medesimo le poche piazze che ancor tengono nel regno. Quali preliminari accordati, ed eseguiti, la nazione Corsa, ed il suo governo adotterà le misure più proprie e decen-



ti, e farà spiccare la natural sua equità, e moderazione per indennizzare il decoro, e gl'interessi della repubblica di Genova.

II. Nella più probabile supposizione, che i Genovesi acciecati dal loro orgoglio non faranno per aderire a questi preliminari di pace, per metterci maggiormente in istato di fargli con più successo, e vigorosa la guerra in conseguenza del piano stabilito per l'anno corrente, è stato pensato, ed a pieni voti determinato, che si levi una contribuzione straordinaria, in virtù della quale determinazione ciascuno che avrà beni stabili, mobili, o fementi fruttiferi nel regno dovrà pagare una lira per ogni mille che ne possederà in detti effetti per una sol volta. Per fare questa esigenza li Signori intendenti generali, o altri presidenti della camera con una particolare istruzione si metterranno in giro nel prossimo venturo mese d' Agosto.

III. Per la più pronta spedizione degli affari, e per essere nel luogo il più a portata d' invigilare all' interna tranquillità del regno è stato

conchiufo, e ftabilito, che il governo fupremo faccia fiffa la fua refidenza nella città di Corte, e che vi fi debba transferire ne' primi giorni dell' entrante Giugno, col permeffo però al Sig. Generale di poterfene appartare quando lo giudichi a propofito, o per l' efecuzione del piano ftabilito delle operazioni di guerra in queft' anno, o per mantenerfi alla fronte del nemico, ed opporfi alli di lui tentativi. Nel qual cafo refteranno a di lui carico, e di fua infpezione particolare il comando, e la direzione dell' armi, la guarnigione de' prefidi, torri, e poftamenti, ed ogni altro affare appartenente alla guerra, e nel reftante delle pubbliche incombenze procederà il fupremo configlio colla folita fua fuprema autorità.

IV. Inerendo al defiderio de' veri amatori della libertà, quale in ogni cofa vorrebbero che avelle uguale influenza, ed ardentemente follecitano per l'abolimento di ogni qualunque refiduo dell' antica fervitù: ficcome ancora per averne quel profitto che ne ritraggono gli altri ftati, fi è ftabilito di far coniare colle ar.

mi del regno una quantità proporzionata di moneta di rame, e d'argento, per servire agli usi correnti dentro il regno. La quale moneta non potrà esser rifiutata da alcuno, e nella quale solamente la camera, ed i tribunali riceveranno i pagamenti, i dazi, le tasse ordinarie, e straordinarie, condanne, o altro &c. Per maggior comodo de' popoli in ogni provincia, e forse anche in ogni pieve sarà deputata una persona, a cui potrà ricorrere chiunque per far qualche pagamento pubblico, per cui avrà bisogno di cambiar moneta forastiera colla corrente del regno, o di queste colla forastiera per il commercio, ed usi fuori di stato.

V. E per viepiù fare spiccare l'indipendenza dei nostri tribunali, e supplire in parte alle spese della loro manutenzione, è stato risoluto, che il supremo governo pensi a far bollare colle armi del regno una quantità di carta, consegnandola agl'intendenti generali delle finanze, coll'incarico ai medesimi di distribuirne per ciascuna pieve a proporzione, perchè venga comprata a foldi due, e denari.

otto, il foglio da chiunque ne avrà bisogno. Poiché dal momento che sarà distribuita per le pievi, questa carta così bollata, e sarà notificato a tutti per mezzo d'una circolare, non farà ricevuto come strumento, o scrittura pubblica, ma farà considerato ne' nostri tribunali come di niun vigore qualunque atto in avvenire non scritto sopra questa carta.

VI. E ad oggetto di far più sensibile, e manifesto il giusto nostro risentimento contro Don Filippo Grimaldi, capo e direttore de' facinorosi felloni, ed emissari, le di cui malvagie inclinazioni lo condussero al remo nella sua gioventù, ed a cui la frequenza de' più enormi delitti contro la patria ha servito di scala per arrivare al grado di colonnello della repubblica di Genova, della quale or gode la maggior confidenza, si è ordinato, che debba costruirli la figura d'un uomo di paglia rappresentante esso Don Filippo Grimaldi, per essere dal ministro di giustizia alle forche piscaine pubblicamente impiccato affinchè venendo in qualunque tempo nelle nostre forze, si debba ese-

guire il medesimo supplicio nella di lui propria persona.

VII. Ed attese le presenti emergenze, si è pensato incaricare colle più efficaci premure i commiffari, i capitani delle armi, ed altri pubblici uffiziali della nazione d' arrestare, e consegnare alla giustizia tutte le persone sospette, ò che terranno discorsi fediziosi, siccome d' invigilare agli andamenti, e sorprendere gli emissari dei Genovesi nelle loro rispettive pievi, e parrocchie, alla qual premurosa disposizione contravenendo si eseguiranno rigorosamente contro di loro le leggi stabilite nel congresso di Santo Pietro.

VIII. Si sono prese inoltre le misure più proprie per mantenere il buon ordine nell' amministrazione della giustizia, e nella percezione, e maneggio del danaro pubblico, ciocchè noi scrupolosamente adempiremo in quanto per ragion del nostro impiego a noi spetta, ed assiduamente invigileremo, che gli altri ancora eseguiscono colla maggior diligenza, ed esattezza le loro commissioni, e incombenze.

Noi per ultimo , amatissimi compatriotti , non ftimiamo nemmeno opportuno d' effortarvi ad unire alla noſtra follecitudine la voſtra coſtanza , mentre nell' ultimo memorabile congreſſo ſi è troppo manifefamente contradiftinto il voſtro zelo per la commune patria , e nel concorrere in tanto numero , e con tanto ardore ad abbattere , & punire l' indegno ribelle Martinetti , avere abbaſtanza fatta vedere la voſtra fermezza in difendere , e mantenere la noſtra libertà ; onde noi ſiamo pieni di riconoſcenza , e di gratitudine per la voſtra fedeltà e valore , e l' Europa tutta farà quindi perſuaſa della inalterabile noſtra unione , mediante la quale noi afficureremo la noſtra felicità , ed aumenteremo ſempre la gloria della patria.

Veſcovato 24 Maggio 1761.

Giuſeppe MARIA MASSEI  
Gran - Cancelliere.

N<sup>o</sup>. IV.

## M E M O R I A

A I S O V R A N I

D I E U R O P A.

**N**On dovrebbe certamente lagnarsi la repubblica di Genova, se dai Corfi non si è preftato orrecchio alle lusinghevoli, e generiche espressioni d'assicurare la tranquillità, e la felicità loro contenute nell'editto dei 9 Maggio, sparso artificiosamente in più mani dai Corfi medesimi. Chiunque sia per poco informato delle circostanze foriere di questo editto, farà astretto a confessare, che ò la repubblica non ebbe lumi bastevoli per ben intraprender l'impegno di piegar l'animo dei Corfi, oppure che le di lei mire erano a tutt'altro dirette, che a renderli tranquilli e felici. Lo sbarco clandestino di diversi uomini facinorosi già sbanditi dalla Corsica; la sedizione interna tentata

in più parti del regno; l'aver obbligati alcuni ufficiali Corfi, che sono al foldo dei Genovesi, a girare per i luoghi, affine di ammutinar gente; il non aver fatto il minimo capitale del regno, ma soltanto del popolo meno illuminato, sono forse mezzi adattati per dar principio alla tranquillità, e felicità dei Corfi, ovvero ad eccitare fra essi lo spargimento del sangue, e tutto l'orrore di una guerra civile? Le massime presenti della repubblica niente dissimili sono da quelle che per l'avanti hanno animato il di lei governo, reso tanto odioso ai Corfi, quanto è stato il compatimento, con cui ogni sovrano ha riguardato le di loro vicende. Nè accade che più si pensi a risogettargli una nazione, la quale siccome dalla repubblica riconosce l'avvilimento di tutto il regno, e l'abiezione de' popoli; così eleggerà una morte generosa, piuttosto che sottoporre di nuovo il collo all'antica schiavitù.

Dalla violenza, e dalla forza che potesse accorrere in ajuto della repubblica, potrebbe, non vi è dubbio, abatterfi il valore dei Corfi, ma non per tanto si otterrebbe dai Ge-



novesi l' intento, perchè il cuore di quegli non perderebbe perciò quella connaturale libertà, con cui si nasce, ed in vece di scemarfi, maggiormente si aumenterebbe quella antipatia, che dividerà per sempre le due nazioni. E non è da crederfi, che verun sovrano voglia continuamente tenere in Corsica un' armata in piedi per sostenere i dritti di una repubblica, che eccetto l' invasione, non ha titolo, che possa contrapporsi a quelli che vi hanno gli altri potentati d' Europa. O sia l' impero per rapporto alla Toscana, o sia la Francia a cui altre volte fu incorporata, o sia la Spagna per i re d' Aragona, o sia la Santa Sede Apostolica di cui fu tributaria.

Intanto però neppure è da porsi in dubbio che i Re moderni, ai troni de' quali già pervennero i giusti clamori dei Corsi, vogliano trafandare quel dritto d' umanità, che può istillare nei di loro animi angusti il pensiero di dare una volta la quiete alla Corsica, col lasciarle godere la sua libertà, per cui in ogni tempo ha dimostrato tanto attaccamento, e per cui ha sostenuta con tanta costanza una

guerra così difastrofa, o mettendola sotto la protezione di qualche principe, che la riguardi come figlia, e che invigli ed influisca colla minor gelofia degl' altri ftati nella confituzione del fuo governo; oppure adattando qualche altro fpediente poco meno analogo alla naturale inclinazione de' fuoi popoli, e che coll' indennità de' loro privilegi, meno anche s'opponga alle mire politiche, ed alle pretenzioni delle potenze intereffate.

---

N<sup>o</sup>. V.

## DETERMINAZIONI

PRESE NEL CONGRESSO

DI TUTTI I CAPI PRINCIPALI DEL REGNO

Tenuto in CORTE li 23, 24 & 25 di Ottobre dell' Anno corrente 1764.

**A**TTESE le continuate notizie, che fi hanno da tutte le parti, fembra, che non vi fia più luogo a dubitare dell' imminente venuta

in Corsica delle truppe Francesi, leggendosi perfino nelle pubbliche gazette il minuto dettaglio del numero di esse truppe, de' luoghi che dovranno occupare in Corsica, del tempo, che dovranno restarvi, ed alcuni altri articoli concernenti a questa spedizione. Quindi è che il governo si è creduto nella indispensabile necessità di convocare un particolare congresso di tutti i soggetti, che hanno occupata la carica di consiglieri di stato nel supremo governo, de' presidenti delle provincie, de' commissari delle pievi, e di tutti gli altri capi principali del regno ad oggetto di consultare intorno alle detetminazioni da prendersi in rapporto a questo incidente troppo interessante per la nazione.

E sebbene vi sia luogo a credere, che le intensioni di S. Maestà Chistianissima non tendano con questa spedizione a fare dirretamente la guerra ad una nazione, che sempre si è fatta preggio del più sincero ossequioso attaccamento alla corona di Francia, e per cui altre volte si meritò la speciale protezione de' di lui gloriosi predecessori; essendo però desti-

nate le truppe Francesi a munire, e difendere i presidii, che ancora ritengono in Corsica i Genovesi, non possono i Corsi risguardarle, che come una specie di truppe ausiliarie della repubblica, finchè specialmente non vengano loro a notizia tutti gli articoli del trattato di fresco conchiuso colla stessa repubblica relativo a questa spedizione.

Affine pertanto di usare di tutta la possibile precauzione, e di prendere le misure più convenevoli alla pubblica sicurezza, si sono prese unanimemente alcune determinazioni contenute ne' seguenti articoli.

*Primo.* Si formerà una giunta di guerra composta di vari soggetti di tutte le provincie, da nominarsi dal supremo governo, la quale farà incaricata d'invigilare per la esatta, e rigorosa osservanza dell' articolo 34. dell' ultima general consulta, riguardante la proibizione di qualunque sorta di commercio co' presidii nemici, tanto in riguardo all' accesso dei nazionali ai detti presidii, quanto de' presidiani agli scali della nazione, ad oggetto di garantire i popoli dalle angustie di una vicina

carestia confimile a quella dell' anno scorso , per mantenere , ed aumentare il commercio introdotto negli scali della nazione , e provvedere nel tempo stesso , alla sussistenza delle pubbliche finanze. Dandosi perciò piena autorità a detta giunta di punire irremissibilmente i delinquenti.

*Secondo.* Quantunque possa crederfi , che le truppe Francesi destinate ora in Corsica non siano per intraprendere cosa alcuna in pregiudizio dei diritti della nazione , e rinnovarvi alcuno degli attentati altre volte commessi con manifesto abuso della confidenza , e buona fede de' Corsi nella inaspettata sorpresa della Paludella , e di Alziprato , e nella resa del Castello di Sanfiorenzo in mano de' nemici ; con tutto ciò per maggiormente abbondare in precauzioni , farà loro onninamente vietato l' accesso ai paesi sotto qualunque pretesto. Sarà perciò ispezione di S. Ecc. il Sig. Generale di tener muniti i postamenti di frontiera , anche per far valere la giurisdizione , e il dominio della nazione sopra i territori degli stessi presidii confiscati a favore della pubblica camera.

come è stato praticato finora. Potrà però il supremo governo accordare il passaporto a qualche ufficiale Francese, che lo chiedesse, con obbligo di manifestare nella prima generale Consulta da tenersi i motivi della richiesta, e della concessione di tali passaporti, e di quanto si fosse trattato con essi Francesi.

*Terzo.* Precorrendo voce, che possa essere fatta qualche proposizione di pace, o di accomodamento colla repubblica, dovrà questa assolutamente rigettarsi, se prima non siano accordati, ed eseguiti i preliminari proposti nella general' consulta di Casinca dell' anno 1761.

*Quarto.* S' incarica S. Ecc. il Sig. Generale di fare a nome della nazione una rispettosa, ed efficace remonstranza a sua Maestà Christianissima in rapporto ai danni, che viene a riferire la nazione suddetta per la missione in Corsica delle sue truppe in un tempo, che profittando i Corsi della estrema debolezza de' lor nemici, erano sul punto di espellerli intieramente dall' isola, restando perciò preclusa loro la strada ad ulteriori progressi, e vantaggiata al contrario la repubblica, che viene

con questo mezzo a rinfrancarsi delle gravissime spese, che era tenuta fare in Corsica e a mettersi così maggiormente in istato di continuare la guerra contro la nazione. Metterà in vista nel tempo stesso a S. Majestà il grave torto fatto anni adietro alla nazione colla resa in mano de' Genovesi della importante piazza di Sanfiorenzo, consegnata dai Corsi alle sue truppe affine di custodirla, chiedendo di tutto la convenevole indennizzazione.

*Quinto.* E perchè questa rimostranza abbia maggiormente il suo effetto, farà pure incombenza di esso Sig. Generale d'indirizzarsi alle potenze protettrici, ed amiche della nazione, supplicandole a volerla coadiuvare colla loro mediazione presso sua Maestà Christianissima, e a continuare alla nazione stessa l'alto loro Padrocinio per la conservazione de' suoi diritti, e prerogative di libertà, e indipendenza.

*Sesto.* Essendo venuto a notizia del supremo governo, che qualunque privato indifferentemente si faccia lecito di devastare i pubblici boschi, erigendovi fabbriche a suo talento di qualunque sorta di legnami, nell'avvenire si

proibisce rigorosamente a chiunque ogni nuova erezione di dette fabbriche, ed il taglio di qualsivoglia sorta di alberi ne' boschi suddetti, se prima non ne avrà ottenuta la licenza in iscritto da concedersi dal solo supremo governo.

Giuseppe MARIA MASSESI Gran-Cancelliere.

---

Nº. VI.

GENERALE,  
 E SUPREMO CONSIGLIO  
 DI STATO  
 DEL REGNO DI CORSICA,  
 AI NOSTRI DILETTI POPOLI.

**F**RA le incessanti gravissime occupazioni, che seco porta il governo de' popoli alla nostra cura commessi, una delle principali nostre applicazioni mai sempre è stata quella di procurare alla gioventu del nostro regno un pub-



blico comodo onde poterla istruire negli studi delle scienze divine ed umane, ad oggetto di renderla maggiormente utile al servizio di Dio, e della patria.

Il governo Genovese tra le massime della barbara detestabil politica con cui reggeva questi popoli, sopra ogni altra, si attenne invariabilmente a quella di mantenergli nell' incoltura, e nella ignoranza; e per quanto fiorissero le scienze, e fossero in pregio presso le vicine nazioni, ed anche alcuni de' nostri nazionali dalla generosità de' principi d' Italia fossero prescelti a sostenere con alta riputazion di dottrina le cattedre più ragguardevoli nelle università di Roma, di Pisa, e di Padova, noi però eravamo miseramente costretti a vedere in Corsica i più sublimi e perspicaci ingegni, che la natura ha dati in ogni tempo, ed in gran numero nel nostro clima, ò a languire senza cultura, e consumarsi nella oscurità, e nell' ozio, ò a procacciar con grave dispendio oltremare, e per le contrade d' Europa quel comodo di coltivarfi che non era loro permesso di rinvenire nella lor patria.

La Provvidenza però , che in tante maniere ha manifestati sopra di noi i più sensibili contraffegni della sua protezione , ha dissipata in gran parte quella nuvola di oscurità , che cotanto ingiuriosamente ci copriva , e noi siamo a portata di disingannare il mondo , che non era la Corsica quel barbaro paese , che voleasi far credere da' Genovesi , nemico dei buoni studi , e delle scienze.

L'oggetto pertanto di questo nostro editto è quello di far noto ai nostri amatissimi popoli , che l'università degli studi ideata da gran tempo , e frastornata fin qui dalle circostanze inopportune dei tempi , si aprirà il giorno tre del prossimo futuro Gennajo in questa città di Corte , luogo prescelto nell'ultima general consulta dello scaduto Maggio , come il più comodo a tutta la nazione. Quest'opera tanto salutare , e generalmente bramata dai nostri popoli , non avrà per avventura nel suo cominciamento tutta quella perfezione , a cui (come tutte le altre nostre cose , che nate da piccoli principii , perchè guidate dal zelo e dalla giustizia , hanno avuti

notabilissimi accrescimenti ) potrà pervenire con qualche tratto di tempo, bastando ora a noi, che vi siano le scuole più necessarie, e le più proporzionate al presente bisogno de' nostri popoli.

A tale effetto abbiamo prescelti i più valenti ed accreditati professori, che oltre l'essere benemeriti della nazione per molti altri titoli, non per avidità di lucro, o per appetimenti di vanità, ma portati da un puro e sincero zelo del pubblico bene, impiegheranno ora di buon animo le loro studiose fatiche ad istruire nella maniera più desiderabile la gioventù, insegnando giornalmente nelle pubbliche scuole dell'università le seguenti facoltà, e scienze.

I. La Teologia Scolastica Dogmatica, ove i principii della religione, e le dottrine della cattolica chiesa faranno spiegate con brevità e sodezza, e il professore farà altresì una lezione fra settimana di Storia Ecclesiastica.

II. La Teologia Morale, in cui si daranno i precetti, e le regole più sicure della Cristiana morale, e in un giorno della setti-

mana si farà la conferenza di un Caso pratico relativamente alle materie insegnate.

III. Le Istitute Civile e Canonica, ove si mostrerà l'origine e il vero spirito delle leggi, per il miglior uso delle medesime.

IV. L'Etica, scienza utilissima per apprendere le regol del buon costume, e la maniera di ben guidarsi nei differenti impieghi della società civile, e comprenderà altresì la cognizione del Diritto della Natura, e delle Genti.

V. La Filosofia secondo i sistemi più plausibili dei moderni filosofanti, e il professore darà altresì i principii della Matematica.

VI. La Rettorica.

VII. Vi farà inoltre il comodo di istruirsi in lingua volgare nella Pratica tanto Civile che Criminale.

Le ore per le differenti scuole faranno distribuite in maniera, che chi vorrà potrà intervenire lo stesso giorno à diverse lezioni, e farà tale il metodo che terranno i professori nell' insegnate, che basterà una mediocre cognizione della lingua Latina per l'intelli-

genza delle materie, alle quali vorranno applicare.

Invitiamo pertanto tutti i giovani studiosi del nostro regno, tanto ecclesiastici che secolari, a profittare di una occasione sì vantaggiosa, che loro presentiamo: e soprattutto vogliamo persuaderci, che con più ardore, ed in maggior numero vorranno concorrervi i giovani delle famiglie più ragguardevoli e facoltose, alla coltura dei quali essendo principalmente dirette le nostre sollecitudini, avremo cura speciale, che vi siano per loro scuole proporzionate, ad oggetto di fornirli delle necessarie cognizioni per abilitarli alle pubbliche cariche di consiglieri di stato, di presidenti, auditori, e consultori delle giurisdizioni e provincie, e agli altri ragguardevoli impieghi della nazione, ai quali avendo essi speciale diritto di aspirare, devono mostrare nel tempo stesso un maggiore impegno di contraddistinguerli nella coltura de' buoni studii, per renderli atti a sostenerli con dignità: oltredichè ritrovandosi essi in vicinanza del supremo governo, e presso sua eccellenza il Sig.

Generale faranno altresì a portata di dar faggio del loro valore, e bravura in tutti gli incontri, che ne faranno loro presentari per servizio della loro patria.

Ed affine di maggiormente eccitare la loro emulazione, per viepiù aumentare e proteggere i pubblici studii, e favorire chi gli coltiva, seguendo in ciò la massima di tutti i saggi governi, si prenderanno da noi le più efficaci misure perchè alle cariche tanto civili che ecclesiastiche del nostro regno siano sempre preferiti quelli che avranno lodevolmente fatto, o faranno attualmente il corso dei loro studii in questa nostra università. E poichè siamo rimasti gravemente commossi in vedere ogni anno uscire dal regno un numero troppo grande de' nostri ecclesiastici per passare in Terraferma a titolo di farvi i loro studii, restando ora evacuato questo pretesto, facciamo loro sapere, che in l'avvenire non si concederanno più passaporti per Terraferma.

Si daranno finalmente gli opportuni provvedimenti per agevolare ai giovani studenti tutti i maggiori comodi in questa città, ed il

minor

minor dispendio che sia possibile tanto in riguardo agli alloggiamenti, che ai viveri, ed applicheremo a rintracciare i mezzi più propri, onde supplire in qualche parte alla sussistenza degli studenti più poveri.

E perchè questo nostro editto pervenga à notizia di tutti, vogliamo che se ne trasmetta copia a tutti i Podestà maggiori del regno, ordinando loro di pubblicarlo, ed affiggerlo ne' luoghi soliti.

Dato in Corte ai 25 Novembre 1764.

Giuseppe MARIA MASSESI Gran-Cancelliere.



No. VI. (\*)

D I P L O M E  
D E F O N D A T I O N  
D E  
L'UNIVERSITÉ DE CORSE.

---

L E G E N E R A L

E T L E

CONSEIL SOUVERAIN D'ETAT  
DU ROYAUME DE CORSE.

A NOS AMÉS ET TRES CHERS  
PEUPLES.

**E**NTRE les graves & pressantes occupations qu'entraîne le Gouvernement des peu-

(\*) Cette dernière pièce étant l'acte de fondation d'une Université en Corse, nous l'avons séparée de la Classe des Manifestes & mis à la fin de cet Ouvrage.



ples commis à nos soins, une des principales a toujours été celle de procurer à la jeunesse de notre Royaume, l'avantage public de s'instruire dans l'étude des sciences divines & humaines, dans la vuë de la rendre plus utile au service de Dieu & de la Patrie.

Entre les maximes barbares de la detestable politique Gènoise, dans le Gouvernement de ses peuples; celle qu'elle suivit invariablement fut toujours de les tenir dans une crasse ignorance. Quoique les sciences fleurissent par-tout, & fussent en honneur chez les nations voisines; que même quelques-uns de nos nationaux ayent été choisis par la générosité de divers Princes d'Italie, préféralement à d'autres, pour soutenir la réputation des Chaires les plus fameuses dans les Universités de Rome, de Pise & de Padouë; Nous étions misérablement réduits à voir les génies les plus sublimes & les plus pénétrants, que la nature donne en tout tems, & qui abondent dans notre climat, languir sans culture, se consumer dans l'obscurité & dans l'inaction, ou chercher à grands fraix dans

les divers pays de l'Europe, cette précieuse culture qu'il ne leur était pas permis de trouver dans leur Patrie.

Mais la Providence qui nous a donné en tant de manières des marques sensibles de sa protection, a dissipé en bonne partie les ténèbres qui nous offusquaient. Nous sommes en état de défabuser le monde du préjugé que la Corse fut un pays barbare; &, comme voulaient le faire croire les Gènois, que ses habitans fussent ennemis de l'étude & des sciences.

L'objet de cet Edit est d'apprendre à nos très chers peuples, que l'Université dont on avait eu depuis longtems l'idée, & que le malheur des tems avait rendue jusqu'ici impraticable, s'ouvrira le 3 de Janvier prochain, dans cette Cité de Corte; emplacement choisi dans la dernière consulte générale de May passé, comme le plus commode pour la nation. Cet Ouvrage si salutaire & si généralement désiré par nos peuples, n'aura pas sans doute d'abord la perfection dont il est susceptible. Il en fera de celui-ci comme de

toutes nos autres affaires qui ont eu de faibles commencemens, mais que le zèle à fait prospérer. Cette perfection pourra venir dans la suite; & il nous suffit pour l'heure, que notre jeunesse trouve les Ecoles les plus nécessaires & les plus proportionnées à ses besoins.

A cet effet nous avons choisi les Professeurs les plus habiles & les plus estimés, déjà recommandables à la nation par d'autres endroits, qui moins attirés par l'intérêt ou par la gloire, que par un zèle pur & sincère pour l'avancement du bien public, consacrent de bon cœur leurs savans travaux à l'instruction la plus convenable de la jeunesse, & s'engagent à enseigner tous les jours dans les Auditoires publics les sciences dont on verra ci-joint l'énumération.

I. La Theologie Scholaistique Dogmatique, dans laquelle les principes de la Religion & les dogmes de l'Eglise Catholique seront expliqués avec clarté & brieveté, & le Professeur de cette partie donnera par semaine une leçon d'Histoire Ecclesiastique.

II. La Théologie Morale dans laquelle on donnera les règles & les préceptes de la Morale Chrétienne; & un jour de la semaine une Dispute ou Conférence sur un cas Pratique relatif aux susdits enseignemens.

III. Les Instituts de Droit Civil & Canonique, où l'on montrera l'origine & le véritable esprit des loix, pour mettre mieux en état de les appliquer.

IV. L'Ethique ou Morale proprement ainsi nommée, science très' utile pour apprendre les règles des bonnes mœurs, & la manière de se bien diriger dans les divers emplois de la Société Civile; ce qui embrassera aussi le Droit de la nature & des gens.

V. La Philosophie, selon les systèmes les plus plausibles des Philosophes modernes; & ce Professeur donnera aussi les principes ou élémens des Mathématiques.

VI. La Rhétorique.

VII. On trouvera en langue Vulgaire tous les secours que l'on pourra désirer pour s'instruire de la pratique en matière Civile & Criminelle.

Les heures pour ces différens Colléges seront distribuées de manière que chacun puisse dans un même jour assister à plusieurs leçons ; & la méthode des Professeurs sera telle qu'une connaissance médiocre de la langue Latine puisse suffire pour l'intelligence des sciences auxquelles on désirera de s'appliquer.

Nous invitons donc tous les jeunes gens studieux de notre Royaume, tant Ecclésiastiques que Séculiers, à profiter d'une occasion si favorable qui leur est offerte. Nous aimons sur-tout à nous persuader que les jeunes gens des maisons les plus distinguées & les plus riches, à la culture desquelles s'adressent principalement notre paternelle sollicitude, redoubleront leur ardeur à s'en prévaloir. Nous aurons même pour les y porter une attention particulière, à ce qu'ils y trouvent des secours proportionnés à leur état, & toutes les connaissances propres à les rendre capables d'occuper dignement les postes de Conseillers d'Etat, de Présidens, d'Auditeurs, de Consulteurs des Jurisdiccions & des Provinces & les autres emplois les plus considérables de

la nation. Et comme ils ont un droit spécial d'y aspirer, ils doivent s'appliquer avec plus de soin à se distinguer par la culture des bonnes études pour se mettre en état de soutenir ces premiers emplois avec dignité, outre que se trouvant par-là sous les yeux du Conseil Souverain & près de la personne de S. E. le Seigneur Général, ils seront à portée de donner des preuves de leur valeur, dans toutes les occasions qui leur seront offertes pour le service de leur Patrie.

Et pour exciter d'autant plus leur émulation, de même que pour accélérer les progrès de ces études publiques, en favorisant ceux qui les cultivent; suivant en cela les maximes de tous les sages Gouvernemens: nous prendrons les mesures les plus efficaces pour que dans la repourvue des Charges Civiles & Ecclésiastiques de notre Royaume, on préfère toujours ceux qui se feront le plus distingués, & qui seraient actuellement appliqués à suivre le cours de leurs études dans cette notre Université; & comme nous avons été vivement touchés de voir ci-devant fortir

de ce Royaume un grand nombre d'Ecclésiastiques, & passer en terre ferme pour y faire leurs études, ce prétexte ne subsistant plus, nous les avertissons qu'à l'avenir on n'accordera plus de tels passeports pour le Continent.

On donnera au reste tous les ordres nécessaires pour fournir aux jeunes Etudians les commodités requises dans cette Ville, au meilleur marché possible, pour la nourriture & les logemens, & nous aviserons de plus aux moyens les plus efficaces pour survenir du moins en partie à l'entretien des Etudians les plus dépourvus de facultés.

Et pour que cet Edit parvienne à la connaissance de tous, nous voulons qu'il en soit remis copie à tous les Podesta en chef du Royaume; leur ordonnans de le faire publier & afficher selon l'usage.

Donné à Corte le 25 Novembre 1764.

Giuseppe MARIA MASSEI,  
Grand - Cancellier.

*F I N.*

de ce Royaume en grand nombre d'écrits  
 d'écrits, & parier en tous lieux pour y  
 faire tout entrer, ce qu'on ne doit pas  
 plus, pour les raisons que l'on a  
 mentionnées plus de six pages pour le

## E R R A T A.

Tom. I. page 195. ligne 1. au lieu *la cause*  
*Génoise*, lisez *la cause des Corfès*.

Donné à Paris le 25 Novembre 1754.

Guillaume MARIASSE, Grand-Cancelier.

F. I. M.









